

COVID-19 : IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET FACTEURS DE PRÉCARITÉ ET DE VULNÉRABILITÉ

**CAS D'ÉTUDE :
FEMMES MIGRANTES FACE AU COVID - 19
« LES DAMNÉES DE L'EAU DE JAVEL »**



COVID-19 : IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET FACTEURS DE PRÉCARITÉ ET DE VULNÉRABILITÉ

**CAS D'ÉTUDE :
FEMMES MIGRANTES FACE AU COVID – 19
« LES DAMNÉES DE L'EAU DE JAVEL »**

HOMMAGE ET RESPECT A L'ECONMISTE DE LA MARGINALITE, AZZAM MAHJOUB

Cette étude sur l'impact de la pandémie du Covid-19 sur les communautés migrantes discriminées n'aurait pas vu le jour sans la décisive contribution de l'éminent économiste Azzam Mahjoub. Il nous a quitté-e-s prématurément, le 8 décembre 2022. Nous en sommes consterné-e-s. Economiste de la marginalité, il a accompagné BEITY avec amitié et lui a apporté avec constance ses lumières et son engagement humaniste. Il est certainement un des pionniers des études de la marginalité et de la pauvreté en Tunisie. Ses innombrables travaux en témoignent. Nous lui devons beaucoup et ne pouvons que lui dédier de manière posthume ce travail collectif en hommage et fidélité à sa belle personne et idées. Nous le regrettons déjà et lui faisons la promesse de marcher sur ses pas pour donner de la voix à celles et ceux que les systèmes croisés d'oppression ont invisibilisés.

A Azzam Mahjoub, savant, homme de cœur et de convictions,
hommage et respect de BEITY



AVERTISSEMENT

*Initiée par BEITY, l'étude sur Les impacts socio-économiques du Covid-19 et facteurs de précarité et de vulnérabilité a été confiée à l'éminent économiste **AZAM MAHJOUB** dont les travaux pionniers sur le phénomène ont été déterminants. Qu'il en soit vivement et chaleureusement remercié. Elle a été enrichie par la contribution de **Inès MARZOUKI**, stagiaire de recherche à BEITY sur l'économie féministe et par **Marta LUCENNO MORENNO** consultante chercheuse à l'Unité d'études de BEITY sur le cas d'étude « Femmes migrantes face au COVID-19 ». Que nos jeunes chercheuses soient chaleureusement remerciées pour leurs apports et leur esprit de collaboration. L'étude a été relue et corrigée par **Sana BEN ACHOUR**.*

*Cette étude a été effectuée dans le cadre du projet Marsed-58 de BEITY, soutenu depuis 2019 par l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le développement (AECID) dans l'objectif de renforcer l'applicabilité de la loi 2017-58 contre les violences à l'égard des femmes. Nous remercions vivement la coopération espagnole, ses représentant.es diplomatiques, ses responsables et ses équipes, pour la confiance accordée à notre association, la constance de leur engagement auprès de la société civile, le partage de l'expérience dans le domaine de la lutte contre les violences à l'égard des femmes. Nous exprimons à S.E.M. **Guillermo Ardizone**, ambassadeur d'Espagne en Tunisie, à M. **Rafael Paneda** et à **Mme Consuelo Tomé Virseda**, notre gratitude pour leur amitié pour la Tunisie et leur lutte solidaire contre les violences et les discriminations de tous genres.*

BEITY

BEITY est une association de droit tunisien, légalement enregistrée le 14 avril 2012 sous régime du Décret-loi 2011-88 du 24 septembre 2011 relatif aux associations à but non lucratif. Fille de la Révolution des 17 décembre 2010 -14 janvier 2011, elle s'est fixée pour mission d'en servir les objectifs de dignité (Karama), d'égalité (Moussawat), de liberté (Hurriya) et de justice sociale (Adala). BEITY est une association mixte revendiquant la diversité. Adoptant une approche de droits humains universels, l'association poursuit le projet global de lutter contre toutes les formes de discriminations, de violences et d'exclusions à l'encontre des femmes. Association féministe, elle allie mobilisations solidaires de terrain en accueil, écoute, suivis et accompagnements multi-sectoriels, hébergement, formations, autonomisation, et études féministes et de genre pour la connaissance, le changement social et les droits des femmes. BEITY a mis en place diverses unités opérationnelles au service des femmes les plus vulnérables

- *L'Unité de jour d'accueil, d'information, d'accompagnement et d'orientation des femmes* (2013)
- *L'espace d'hébergement Sidi Ali Azouz* (2016)
- *Le centre de formation professionnelle en auxiliaire sociale de vie BEYT SAWA* (2018)
- *Le centre d'études et de recherches Le CERF* (2021)
- *Le Tiers lieu BAHJA pour le bien être des femmes et la promotion de leurs droits* (2021)

Dans le cadre de son Unité d'études et de recherches, BEITY a produit plusieurs ouvrages dont :

- 2014. *Femmes en errance, femmes sans abri : Figures et récits de vie*, Cérès éditions, Tunis, 93 pp.
- 2014. *Figures de la précarité et de la marginalité au féminin*, Actes du séminaire International du 8 mars 2014, BEITY, Nadhar Editions, Tunis 2014, 114 pp.
- 2015. *Le guide de l'association BEITY et son lexique de « A à Z »*, Nadhar Editions, Tunis, 100pp.
- 2020. *Le logement, Miroir et vecteur de discriminations à l'égard des femmes*, Cérès éditions, Tunis, 212 pp.
- 2021. *Analyse des mécanismes d'observation, de veille et de signalement des inégalités fondées sur le genre et les orientations sexuelles en Tunisie*, BEITY-PNUD, 84 pp.

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	9
2. Methodologie et outillage conceptuel	10
2.1. Economie et genre	11
2.1.1. Le genre dans les science économiques : économie féministe ou économie du genre ?	11
2.1.2. Le travail invisible	13
2.1.3. Intersectionnalité	15
2.1.4. La pandémie et l'économie féministe	17
3. Revue de la littérature	19
3.1. Un accès à l'emploi affecté par la pandémie : Une approche genrée des conséquences économiques de la Covid-19	20
3.2. L'augmentation des inégalités face à la santé	22
3.3. Un accès difficile à la justice : La difficulté des violences conjugales	24
4. Pandémie, pauvreté et inégalités en Tunisie	25
4.1. La situation épidémiologique en Tunisie	25
4.2. Les impacts de la pandémie en Tunisie	27
4.2.1. Impact sur l'économie des foyers	27
4.2.2. Impact sur l'économie du pays par secteur	30
4.3. Une augmentation des inégalités	34
4.3.1. Les inégalités entre riches et pauvres	34
4.3.2. Les inégalités intra- et inter-genre	36

4.4. L'impact de la pandémie sur la pauvreté	38
4.5. Les mesures d'atténuation sur la pauvreté et les inégalités	44
4.5.1. Les mesures d'atténuation de la Covid-19	44
4.5.2. Les mesures de compensation socio-économique	45
5. Cas d'étude : Femmes migrantes face au Covid-19	49
5.1. Le confinement, une première épreuve	50
5.1.1. Instabilité de l'emploi liée au confinement	50
5.1.2. Expulsions locatives sauvages en temps de confinement	53
5.1.3. Accès à des aides	55
5.1.4. Impact psychologique et morale	58
5.2. Difficultés d'accès à l'emploi et des conditions de travail pénibles	61
5.3. « Les damnées de l'eau de javel » : L'impact de la sur-désinfection anti-covid	65
5.3.1. Conditions de travail insupportables	66
5.3.2. Les risques liés au virus	68
5.4. Les conséquences socio-économiques de la pandémie	70
5.4.1. Augmentation des prix	70
5.4.2. Augmentation des discriminations	72
5.5. Le cumul des facteurs de précarité et de vulnérabilité	74
6. Conclusion	78
7. Bibliographie	80
7.1. Sitographie	82

1. INTRODUCTION

La pandémie du COVID-19 a eu des répercussions indéniables au niveau économique et social partout dans le monde. L'économie mondiale a été fortement ébranlée par les différents confinements et les mesures publiques de protection contre la propagation du virus. La Tunisie n'a pas fait exception et a été touchée de plein fouet par la crise sanitaire. Le niveau de vie d'une grande partie de la population a été exponentiellement détérioré : les couches les plus impactées, ont été, comme ailleurs, celles qui, socialement défavorisées, avaient déjà le plus de difficultés à « joindre les deux bouts ».

Dans cette étude, nous avons voulu mettre en lumière l'impact de la pandémie, non seulement au niveau de la population générale tunisienne, mais surtout son impact genré : les femmes ayant été davantage touchées par les conséquences économiques et sociales de cette longue période d'exception sanitaire. Au sein même de la population féminine, nous constatons la présence de catégories de femmes cumulant différents facteurs de vulnérabilité et de précarité et subissant à nos jours les conséquences dévastatrices de cette crise sanitaire. Il s'agit des femmes migrantes séjournant sur le sol tunisien. L'intrication de plusieurs facteurs de précarité au niveau de l'emploi et des facteurs de vulnérabilité liés à leur statut, leur genre ou encore leur race ont provoqué chez les femmes migrantes une dégradation de leurs conditions de vie en Tunisie.

Notre travail est conçu en double perspective. Tout en faisant le point général sur l'impact genré du Covid-19 relativement à la population féminine tunisienne en comparaison au reste de la population masculine grâce aux données quantitatives macro-économiques disponibles sur les inégalités et les discriminations, il entend apporter une analyse plus centrée sur la population migrante. Celle-ci demeure exclue des analyses, des statistiques et des solutions apportées aux plus nécessiteux en raison de leur situation irrégulière. Pour approcher cette population invisibilisée et mieux connaître l'impact de la pandémie sur ses conditions de vie, nous avons réalisé une enquête qualitative auprès des femmes migrantes subsahariennes vivant en Tunisie.

Cette approche qualitative a ouvert la voie à l'exploration des facteurs de vulnérabilité et de précarité qui dépassent l'impact économique et social (perte des ressources, instabilité locative, manque d'accès à la santé, à la justice) pour faire état de son impact sur la santé des femmes migrantes, travaillant majoritairement dans le secteur du nettoyage et du care. Cette conséquence méconnue de la crise sanitaire est pourtant inscrite dans les corps si l'on regarde les êtres avec plus d'attention. Leurs mains et leurs pieds ont perdu leur teint originel, leur peau s'est endurcie, leurs ongles ont été corrodés par l'usage abusif – et obligatoire – de l'eau de javel. L'acidité de ce produit

correspond à un PH d'environ 12, en fonction de la composition, alors que le PH de la peau humaine se situe entre 5,5 pour la peau et 7,3 pour les ongles. D'ailleurs, les interactions avec les poumons et d'autres organes en contact direct avec les vapeurs de l'eau de javel et des divers mélanges, qui sont autant sinon plus nocifs, ont également des conséquences directes sur la santé des migrantes. Cette sur-désinfection a été prônée par précaution sanitaire mises en place lors de la pandémie et l'absence de protection mises à disposition pour les femmes travaillant dans des métiers « invisibles » et largement déconsidérées par la société.

2. MÉTHODOLOGIE ET OUTILLAGE CONCEPTUEL

Notre étude a donc pour objectif d'observer et d'analyser les conséquences socio-économiques de la Covid-19 sur les inégalités, les situations de vulnérabilité et de pauvreté, tout en conservant une approche de genre intersectionnelle. Pour ce faire nous avons suivi d'une part une approche qualitative qui s'appuie sur des analyses quantitatives de l'impact de la COVID-19 en Tunisie issues de la littérature académique. D'autre part, nous avons réalisé une enquête de terrain à travers des *focus groups* et entretiens semi-directifs avec des femmes migrantes subsahariennes en Tunisie. L'objectif était ainsi de se concentrer sur un groupe minoré, déjà en situation de précarité hors Covid-19 afin d'observer et d'alerter sur l'impact de la pandémie sur les populations les plus précaires et les plus vulnérables en Tunisie.

Concernant le cadre théorique de cette étude, nous nous sommes largement appuyées sur les concepts ressortissants des études de « genre et économie », de l'intersectionnalité, des situations de précarité et de vulnérabilité et enfin des *subaltern studies*. Dans le cadre du nexus (lien) genre-économie, l'objectif est de revenir sur l'importance de l'intégration de la question du genre dans les sciences économiques et l'impact que cette dernière a eu sur la compréhension de la force économique des femmes en dégagant notamment des thèmes nouveaux comme celui du travail domestique, aujourd'hui encore invisibilisé. Les femmes migrantes ont été choisies comme étude de cas car elles permettent à la fois d'analyser les situations de vulnérabilité durant la pandémie mais aussi de montrer l'importance de l'inclusion de l'intersectionnalité et de la transversalité dans l'analyse des crises économiques. Dans ce sens, nous aurions ainsi pu faire le choix de nous intéresser aux personnes en situation de handicap ou encore issues de la communauté LGBTQI+, qui vivent des situations de vulnérabilité également remarquables dans ce contexte. Cependant, nous avons fait le pari, partiel certes, d'approcher la vulnérabilité des femmes migrantes et de questionner l'impact de la pandémie sur la répartition du travail invisible. Cette vulnérabilité est plus que jamais au centre des rapports de pouvoir liés aux classes sociales, à la couleur de la peau, à l'orientation sexuelle, au statut d'immigration, au genre et au handicap.

L'essentiel étant qu'une approche intersectionnelle est indispensable pour une compréhension nuancée et complète de l'impact socio-économique de la pandémie en Tunisie. Cela au vu de la situation de précarité des femmes migrantes et de leur statut minoré dans la société tunisienne, du fait de l'absence de politiques publiques d'intégration, ou encore du racisme et de l'exploitation économique. Il est important dans ce travail de revenir sur les *subaltern studies* qui démontrent comment les groupes minorés et racisés sont toujours les plus exposés aux situations de vulnérabilité et à la pauvreté.

2.1. ECONOMIE ET GENRE

La pandémie de la Covid-19 a démontré plus que jamais la nécessité d'intégrer pleinement une approche de genre dans les analyses économiques. Si la pandémie à ses débuts a eu un impact sur toute la population mondiale simultanément en raison de sa soudaineté, elle a très rapidement contribué à mettre en évidence les inégalités économiques liées aux rapports sociaux de genre, de race, de classe sociale, etc. Il apparaît dès lors nécessaire de prendre en considération les études genrées de l'économie et de les appliquer à cette étude, afin d'avoir une compréhension globale de l'impact économique de la pandémie sur les inégalités.

2.1.1. LE GENRE DANS LES SCIENCES ÉCONOMIQUES : ÉCONOMIE FÉMINISTE OU ÉCONOMIE DU GENRE ?

Contrairement à d'autres champs des sciences sociales et humaines, les études de genre et leurs approches féministes ont fait une entrée tardive dans les sciences économiques. Une des raisons mise en avant serait l'aspect mathématique de l'économie et la hiérarchisation des concepts en économie qui ne laissent que peu de place à des interprétations et analyses de genre. Ainsi le modèle économique serait strictement basé sur un modèle économique masculin et n'autoriserait que peu d'ajouts externes¹. Cependant à partir des années 1990 des chercheur.e.s en sciences économiques ont essayé d'intégrer la question du genre et d'apporter une approche féministe à l'économie. Très rapidement se sont distingués deux mouvements avec d'une part « l'économie féministe critique », *Feminist Economics*, d'autre part, le courant « genre et économie », *Gender Economics*. L'économie féministe critique l'interprétation des sciences économiques et ses stéréotypes masculins. Elle apporte une forte critique au modèle de l'*homo oeconomicus*. Ce dernier constitue l'archétype de l'individu dans la recherche économique classique et suit une logique rationnelle. L'individu aurait tendance à rationaliser ses comportements afin de satisfaire au mieux ses besoins. On parle alors d'un individu maximisateur qui prend ses décisions de manière rationnelle.

¹ Talahite, Fatiha. Genre et théorie économique, dans Regards croisés sur l'économie. 2014/2 n°15. P.13-28.

Le courant genre et économie quant à lui se concentre sur le rôle des constructions sociales genrées sur l'économie. Il observe et analyse différents facteurs comme les stéréotypes et attentes de genre, les rôles sexués, l'inégalité entre femme et homme ainsi que la hiérarchisation du genre². L'objectif n'est pas tant d'apporter des critiques de l'approche mainstream (commune) des sciences économiques que d'intégrer des facteurs supplémentaires qui touchent au genre et permettent des analyses plus approfondies.

De manière générale, les chercheur.e.s s'intéressant à la question ont puisé dans toutes les théories économistes des éléments et des outils permettant d'intégrer la question du genre et du féminisme dans les sciences économiques. Ainsi certain.e.s se sont intéressé.e.s au marxisme et au radicalisme, tandis que d'autres se sont davantage tourné.e.s vers le courant néo-classique. Apparaît alors un débat entre les trois courants majeurs, favorisé par les économistes féministes et de genre. Il oppose le courant anticapitaliste d'obédience marxiste, le courant capitaliste et du marché, enfin le courant réformiste qui prône une économie sociale du marché et passerait par une institutionnalisation et régularisation du marché³.

Pour les objectifs de cette étude il est intéressant de se pencher sur le travail des principaux chercheurs qui ont contribué à intégrer les questions de genre dans les sciences économiques.

En ce sens, le travail de Gary Becker⁴ qui a introduit en sciences économiques de nouveaux objets de recherche comme la discrimination sur le marché du travail ou l'économie de la famille et a présenté un cadre théorique intéressant pour les économistes féministes ou de genre. En effet, sans proposer une approche féministe, il a intégré des éléments jusqu'alors invisibilisés et passés sous silence. Parmi les thèmes abordés l'on retrouve le « rôle des femmes au foyer » et l'apport économique de son travail domestique pour la famille. De par son approche micro-économique⁵ il nuance la compréhension de différentes catégories économiques généralisantes et apporte une explication à certains comportements individuels.

² Cornet, Annie. L'approche intégrée du genre dans l'élaboration des politiques socio-économiques. Regards croisés sur l'économie. 2014/2 n°15.

³ Ibid.

⁴ Professeur d'économie (1930-2014) ayant reçu le prix Nobel des sciences économiques en 1992, Gary Stanley Becker a été l'un des premiers à intégrer aux études économiques des sujets de sociologie : la discrimination raciale, la criminalité, l'organisation familiale. C'est à lui que revient l'étude du capital humain.

⁵ Cette approche considère les choix de l'individu pour comprendre leurs impacts sur la société.

Amartya Sen⁶ quant à lui insiste sur l'importance de considérer les femmes comme un agent actif de son développement et du développement des sociétés. En effet, il considère que la dévalorisation des femmes mène à la paupérisation des sociétés et qu'il est donc important pour le bien-être et le développement de ces dernières d'encourager les femmes à gagner du pouvoir et à atteindre une indépendance économique. Cette idée fait écho au constat des économistes féministes des années 1990 qui notent que la femme dans les sciences économiques n'était pas associée à la figure de l'individu rationaliste et maximisateur⁷. Au contraire la femme est perçue comme un individu qui place les besoins de sa famille avant les siens, et se caractérise donc par son caractère empathique. Pourtant le travail des économistes féministes a permis de confirmer la théorie de Sen en démontrant que lorsque les femmes ont accès à plus de ressources elles contribuent à réduire la pauvreté en utilisant l'argent de manière plus raisonnée que les hommes⁸. Avec l'analyse de Sen on sort donc de la dichotomie homme/rationnel femme/empathique et on encourage l'intégration des spécificités féminines dans les sciences économiques. Cela permet par conséquent de nuancer les analyses et de prendre en considération de nouveaux facteurs qui vont au-delà d'une dichotomie du genre.

On observe malgré tout une limite dans la contribution des économistes féministes et de genre aux sciences économiques, puisqu'elles ont davantage évolué parallèlement au domaine *mainstream* des sciences économiques. Elles ne sont pas parvenues comme dans d'autres disciplines à déconstruire une approche orthodoxe des sciences économiques et la séparation genrée en statistique est devenue un automatisme sans pour autant provoquer des analyses particulièrement pertinentes. L'objectif de cette étude est donc de s'appuyer sur les observations féministes en sciences économiques tout en essayant d'approfondir l'analyse afin d'obtenir une meilleure compréhension de l'impact de la Covid-19 sur les inégalités en Tunisie.

2.1.2. LE TRAVAIL INVISIBLE

Lorsqu'on parle d'économie et de genre ou encore d'une économie féministe il s'agit évidemment d'observer en premier lieu l'accès, la répartition sexuelle et les inégalités au travail. Suite à l'émergence d'une analyse féministe en sciences économiques plusieurs thèmes ont été développés concernant le travail et le genre. Le premier domaine touché par les analyses est celui de la considération – ou non – du travail domestique comme un travail non-rémunéré. Cette idée s'inscrit

⁶ Sen, Amartya. *Development as Freedom*. New York: 2000.

⁷ Benería, Lourdes, Berik, Günseli et Floro, S., Maria. *The Study of Women and Gender in Economics*, dans *Gender, Development, and Globalization*. New York : 2003. p.68.

⁸ Ibid. p. 95

à la suite des théories néoclassiques d'individu rationnel et de l'importance du bien-être comme aboutissement du développement économique de ce dernier. Cela fait également écho à l'émergence de la notion d'économie de la famille ou bien du rôle des femmes comme agentes actives de leur développement. À cela s'ajoute, à travers des études économiques de genre intersectionnelles, l'importance de considérer d'autres facteurs comme la race, l'orientation sexuelle, la classe sociale, le statut d'immigration ou d'une situation de handicap ⁹ lorsqu'on a recours à des analyses de genre ou d'impact économique sur un groupe donné. Cet élément est particulièrement important dans le cadre de notre étude afin de comprendre à quel point ceux-ci ont affecté les inégalités entre Tunisiens et Tunisiennes ou encore entre citoyen.n.es Tunisien.ne.s et migrant.e.s.

La première mention du travail domestique comme un travail en soi, dans les cercles féministes fait suite à la publication du *The Feminin Mystique* de Betty Friedan dans les années 1960. Cet ouvrage déconstruit le mythe de la femme au foyer épanouie dans son rôle de mère et épouse. Cela encouragea alors les féministes à voir le travail domestique comme un travail non-rémunéré et de quasi-exploitation. La question de la reconnaissance et la considération du travail domestique demeure jusqu'à ce jour la bête noire des sciences économiques. En effet les économistes se concentrent sur les biens et services qui génèrent du capital marchand. Or le travail domestique de même que le travail dit de *care* sont des travaux largement entrepris par les femmes et qui ne génèrent qu'un capital humain et non marchand. Ainsi ils sont souvent absents des études économiques et n'apparaissent pas dans le PNB des pays¹⁰. Pourtant ces travaux sont essentiels au développement des sociétés et au bien-être des individus. Le manque de reconnaissance de ces actes comme des travaux se répercute sur le bien-être et le développement des femmes. On en revient donc à la théorie de Sen sur l'importance d'intégrer le genre dans le développement et en économie. C'est également la conclusion des économistes féministes qui depuis les années 1960 et jusqu'à ce jour, luttent pour une reconnaissance et une intégration du travail domestique et de *care* ¹¹ dans les sciences économiques.

Dans l'ouvrage *Travail invisible* Camille Robert et Louise Toupin font appel à des féministes afin de dénoncer la non-reconnaissance du travail de nombreuses femmes à travers le travail domestique, le travail de *care* mais aussi la difficulté pour les travailleuses migrantes à être reconnues dans leur emploi¹². À ces emplois on peut également ajouter le secteur informel dans lequel les femmes en Tunisie sont encore majoritaires et qui de par sa nature est difficilement

⁹ Robert, Camille et Toupin, Louise. *Travail invisible*. Montréal : 2018. p. 187-188.

¹⁰ de la Peña, Marcela. *Les essentiels du genre*. Genre et économie. Bruxelles : 2007.

¹¹ Il s'agit d'un travail rémunéré ou non de procuration de soin.

¹² Robert, Camille et Toupin, Louise. *Travail invisible*. Montréal : 2018.

quantifiable. Les réflexions économistes féministes sur le travail et la considération de celui-ci sont primordiales pour cette étude. En effet, elles permettent d'analyser les statistiques disponibles durant la pandémie à l'échelle mondiale mais aussi tunisienne. De fait, en intégrant le rôle ménager de la femme ainsi que son implication dans la prise en charge de son entourage, mais aussi le rôle des migrantes dans la société tunisienne, on peut obtenir une analyse plus approfondie des chiffres disponibles sur la pauvreté et l'économie tunisienne durant cette période.

Ainsi les travaux des économistes féministes ont participé à la mise en lumière de l'importance du travail reproductif qui englobe à la fois le travail domestique et le travail de *care*. Statistiquement à l'échelle mondiale mais aussi à l'échelle nationale tunisienne, les femmes occupent une majorité de leur temps de travail à accomplir ces tâches non-rémunérées¹³, ou délèguent ces tâches à des femmes issues de "classes populaires" ou des femmes racisées. Concernant le travail productif, les études féministes ont également montré que l'inégalité salariale était encore importante entre femmes et hommes et que l'écart augmente également lorsqu'on intègre le facteur race dans le calcul. Selon l'analyse de Joan Acker la construction d'une division genrée du travail est la raison principale des inégalités socio-économique¹⁴. Si on observe les données et analyses disponibles concernant le travail informel, on constate alors que les femmes – notamment en Tunisie – sont majoritaires dans ce secteur. Cela les expose d'une part à plus de précarité et d'autre part, fausse leur contribution à l'économie nationale puisque ce secteur en est exclu. Un problème similaire se pose pour le cas des femmes migrantes, souvent dans des situations de forte vulnérabilité. Elles ont difficilement accès au marché du travail légal et à des conditions de travail dignes. Cela les enferme dans le secteur informel et augmente leur situation de précarité. C'est pourquoi cette étude consacre son enquête de terrain aux femmes migrantes, afin de mettre en lumière à la fois l'impact de la Covid-19 sur leur situation économique, mais aussi les limites des sciences économiques quand il s'agit d'analyser la situation de populations vulnérables.

2.1.3. INTERSECTIONNALITÉ

Pour cette étude nous avons choisi de nous appuyer sur le concept d'intersectionnalité, théorisé par Kimberle Crenshaw aux États-Unis en 1989 ¹⁵. Ce concept insiste sur la nécessité lors de l'étude

¹³ Enquête nationale, Budget temps des femmes et des hommes en Tunisie, Dorra Mahdoudh, Ahmed Khouaja, Hafedh Zaafrane, ONFP, Tunis, : 2011

¹⁴ Johnson, Simisola. Women deserve better : A Discussion on COVID-19 and the gendered organization in the new economy. 2021.

¹⁵ Crenshaw, Kimberle. Demarginalizing the Intersection of Race and Sex. 1989. University of Chicago : Chicago. Disponible à l'adresse : <https://chicagounbound.uchicago.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1052&context=uclf>

d'une population ou d'un groupe de prendre en considération tous les facteurs qui peuvent influencer de manière négative leur vie. Cela s'inscrit dans la logique du *Black Feminism* et des études postcoloniales comme des *subaltern studies*¹⁶ qui dénoncent des approches parfois trop généralistes. En effet si on suit la logique intersectionnelle il faut – lorsqu'on étudie par exemple un groupe de femmes – prendre en considération à la fois le genre et les discriminations que cela engendre, mais aussi les catégories sociales, ainsi que l'ethnie, la religion et tout autre caractéristique sociale. Dans le cadre de notre étude cela signifie donc comprendre que si les femmes en Tunisie ont majoritairement été plus impactées que les hommes, toutes les femmes n'ont pas connu les mêmes conséquences. Ainsi les femmes rurales dans le milieu agricole ou les femmes migrantes ont vécu la pandémie de manière tout à fait différentes des femmes urbaines employées dans le secteur privé.

L'idée d'ajouter à la théorie intersectionnelle l'approche des *subaltern studies* est d'autant plus intéressante lorsqu'on se penche sur le texte fondateur *Can the subaltern speak* de Gayatri Chakravorty Spivak¹⁷. Il s'agit d'abord de revenir rapidement sur l'émergence des *subaltern studies*. Ces dernières se penchent de manière générale sur l'influence négative du colonialisme sur les pays dits en développement ou du tiers-monde. L'idée avec ce mouvement est d'étudier en profondeur ces pays et leur population plus précisément. Il s'agit surtout de dénoncer la présence, encore, d'une hiérarchisation entre ces populations et les populations occidentales. Ces études démontrent qu'à l'intérieur même des populations des pays du tiers-monde une hiérarchie s'impose d'elle-même et que très souvent les femmes et les plus pauvres se retrouvent au bas de cette échelle. Avec *Can the subaltern speak* G.C. Spivak interroge la capacité des femmes à s'exprimer et parler de leurs situations. Dans le cadre de notre étude cet article est d'autant plus pertinent que nous avons souhaité écouter les femmes les plus exclues de la société tunisienne à savoir les femmes migrantes subsahariennes, et leur permettre de s'exprimer sur les difficultés de leur quotidien pendant mais aussi après la pandémie de la Covid-19. Tout au long de l'étude il s'agit donc de garder à l'esprit à la fois cette logique intersectionnelle selon laquelle toutes les femmes en Tunisie n'ont pas connu les mêmes difficultés, mais aussi que les plus précaires et les plus marginalisées sont celles dont la parole est la plus censurée et dont l'existence est la plus invisibilisée. Cela rejoint notamment l'idée de travail invisible des femmes lorsqu'il s'agit de travail de *care* ou de travail au foyer. Nous espérons ainsi avec cette étude que ces éléments soient mieux considérés et pris en considération puisqu'ils participent largement à comprendre de manière approfondie l'influence socio-économique négative de la Covid-19 sur l'entièreté de la population tunisienne.

¹⁷ Gayatri Chakravorty Spivak, *Can the Subaltern Speak ?* (les subalternes peuvent-ils/elles parler ? in Cary Nelson and Larry Grossberg, eds. *Marxism and the interpretation of Culture* 1988

2.1.4. LA PANDÉMIE ET L'ÉCONOMIE FÉMINISTE

Dans un dernier temps il s'agit d'observer la façon dont les sciences économiques féministes se sont penchées sur la situation des femmes durant la pandémie. De nombreuses études ont été publiées pour démontrer d'une part le rôle essentiel des femmes dans la gestion de la pandémie, et d'autre part la nécessité de les intégrer pleinement dans les analyses économiques de reconstruction sociétale. En effet, de par la forte présence des femmes dans les métiers dits essentiels ¹⁸ durant la pandémie, ainsi que leur rôle vital dans le travail reproductif, les femmes ont largement contribué au maintien des sociétés durant la pandémie. Il faut cependant noter une situation d'inégalité entre les femmes, puisque les femmes dites racisées ont souvent été plus exposées à la pandémie en raison de la nature de leur emploi ¹⁹ ou ont perdu leur travail. Enfin il faut également souligner que durant la pandémie les migrant.e.s ont souvent été victimes de racisme et accusé.e.s d'être porteur.euse.s et transmetteur.euse.s du virus.

Dans un premier temps la pandémie a contribué à mettre en exergue les inégalités de genre présentes dans le monde du travail mais aussi au sein des foyers. Cependant, dans un second temps elle a surtout participé à exacerber ces inégalités en exposant les femmes à de plus grandes situations de vulnérabilité et en augmentant les risques de violences à leur égard. De plus, le confinement général a augmenté la "charge mentale" des femmes concernant le travail domestique, y ajoutant notamment la responsabilité d'accompagner les enfants durant l'école à la maison. Pour illustrer cette charge mentale on peut notamment citer l'exemple de la décision gouvernementale ²⁰ tunisienne de forcer les femmes à rester confiner plus longtemps que les hommes afin de s'occuper des enfants le temps que les établissements scolaires rouvrent.

Afin de comprendre au mieux la relation genre-Covid-19 il faut diviser les études à ce sujet en deux catégories. D'une part celles qui observent les conséquences genrées de la pandémie et d'autre part, celles qui se concentrent sur l'importance d'intégrer le genre dans la recherche de solutions pour une reconstruction socio-économique post-Covid-19. Notre étude s'appuie principalement sur les observations des conséquences socio-économiques de la Covid-19 sur le genre, tout en insistant sur l'importance de pleinement intégrer le genre dans la compréhension et construction d'une économie post-Covid-19. Nous pouvons cependant constater que les analyses économistes féministes

¹⁹ Johnson, Simisola. Women deserve better : A Discussion on COVID-19 and the gendered organization in the new economy. 2021.

²⁰ Décret gouvernemental n°2020-208 du 2 mai 2020, art.10. Cette décision a été rapidement modifiée en raison d'une forte opposition de l'opinion publique. Vu dans Luceño-Moreno, Marta, « L'autre pandémie, les inégalités de genre » dans Vivre au temps du COVID-19. Tunis : 2021. p. 72.

à l'échelle mondiale sont à ce jour encore insuffisantes en raison du manque de données disponibles concernant la Covid-19 et ses conséquences sur le genre. Une des raisons de cette absence de données est la préférence des études économiques pour une analyse macro-économique qui n'intègre pas une approche intersectionnelle axée sur le genre, la race et la classe sociale. Ainsi il est difficile de quantifier exactement l'impact socio-économique de la pandémie sur le genre.

Cependant il est tout de même possible grâce aux analyses féministes de tirer des conclusions sur les conséquences de la Covid-19 sur les femmes.

Parmi les observations faites durant la pandémie, on constate que de manière générale dans les foyers, les femmes sont économiquement plus touchées que les hommes. La principale raison est la tendance à la division sexuelle du travail invisible qui considère, toujours et encore, que la femme demeure responsable d'entretenir le foyer et les enfants. Ainsi durant la pandémie la responsabilité de l'organisation du foyer – alors qu'une grande partie de la population mondiale travaillait et apprenait de la maison – reposait sur les femmes. Cette division sexuelle du travail qui cantonne les femmes au domaine domestique a notamment des conséquences sur les aides financières qu'ont pu obtenir ou non les femmes²¹. De manière générale, elles ont plus été soumises à des situations financières de vulnérabilité et d'extrême précarité et pauvreté. Pourtant, en raison de la nature du travail qu'elles ont effectué, elles n'ont pas souvent eu accès aux aides de l'État mises à disposition de la population²². Si on ajoute à ces observations une approche intersectionnelle, on constate que dans tous les pays, les personnes minorées et racisées ont été plus touchées par le chômage et la perte d'emploi. De plus les migrant.e.s ont souvent été exclu.e.s des programmes d'aide de l'État en raison de leur statut de migrant (légal ou non) sur les différents territoires²³. Enfin, si on se cantonne au domaine de la recherche, on constate que les productions des hommes ont augmenté tandis que les femmes chercheuses ne sont pas parvenues à publier, l'illustration ultime du problème de la charge mentale qui touche les femmes.

Au-delà de la grande contribution des femmes au travail reproductif non rémunéré, constatons également la forte présence des femmes dans le secteur de la santé, largement féminisé, et donc du rôle majeur qu'elles ont joué durant la pandémie. Leur implication dans le domaine du soin et du sanitaire les a positionnées sur la ligne de front dans la lutte contre la pandémie. Pourtant le manque de considération pour leur travail et l'augmentation de risque à l'exposition du virus, les ont

²¹ BEITY, Rapport urgence Covid-19, Facteur et vecteur aggravant les inégalités intersectionnelles à l'égard des femmes, Aril-mai-juin, 2020

²² Smith, Julia et al. More than a public health crisis: A feminist political economy analysis of COVID-19. *Global Public Health*. 2021. p.1370.

²³ Ibid.

finalement rendues plus vulnérables durant la pandémie. Enfin il s'agit également de souligner un problème majeur qui touche les femmes de manière générale mais qui a dangereusement augmenté durant la pandémie, à savoir l'exposition à la violence. Ainsi tous les éléments cités plus haut :

augmentation de la charge mentale, forte exposition au chômage, manque de considération pour leur travail, augmentation des risques d'exposition au virus, augmentation des risques de violence, sont autant de facteurs qui ont contribué à exacerber les inégalités entre les femmes et les hommes d'une part, mais aussi entre les femmes elles-mêmes selon leur race et leur catégorie sociale.

3. REVUE DE LA LITTÉRATURE

La méthodologie et le cadre théorique ayant été établi, il importe de revenir maintenant aux données disponibles dans la littérature concernant l'impact de la Covid-19 sur la pauvreté et les inégalités. Notre étude se concentre sur des catégories précises de la population tunisienne à savoir les femmes, les minorités et les groupes minorés (LGBTQI+, les personnes en situation de handicap, les personnes racisées, les migrant.e.s., ...). Ces personnes se trouvaient déjà avant la pandémie mondiale dans des situations de vulnérabilité ou de précarité ²⁴. Elles étaient les plus exposées au risque de pauvreté et aux inégalités. La pandémie n'a donc pas provoqué cette situation mais a accentué et aggravé les situations de vulnérabilité. Plusieurs thèmes ressortent de la littérature concernant les inégalités et la pauvreté en Tunisie. Les difficultés rencontrées par les catégories observées dans cette étude peuvent être multiples et différentes. C'est pourquoi afin de comprendre au mieux la diversité de ces inégalités il faut suivre une approche intersectionnelle. On constate en effet des thèmes croisés qui touchent toutes les catégories de personnes étudiées, comme la violence physique et la perte d'un emploi, tandis que des inégalités plus spécifiques seront exacerbées durant la pandémie comme le manque d'accès à la santé ou aux informations sanitaires en raison de la langue. Trois thèmes majeurs ressortent cependant de la littérature disponible sur la crise sanitaire en Tunisie, à savoir celui de l'emploi, de l'accès à la santé et enfin de l'accès à la justice. Si ces trois thèmes touchent les catégories visées par l'étude, il faut cependant souligner que toutes ne sont pas affectées au même degré et que d'autres difficultés ont pu être rencontrées par certaines durant la pandémie.

²⁴ Luzeño Moreno, Marta. Impact de la Covid-19 sur les droits des minorités et des populations minorées : consultation avec la société. Minority Rights Group International: London. 2021.

3.1. UN ACCÈS À L'EMPLOI AFFECTÉ PAR LA PANDÉMIE : UNE APPROCHE GENRÉE DES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DE LA COVID-19

À l'échelle mondiale, la pandémie a eu un impact économique négatif important. Cela s'est répercuté en Tunisie sur la majorité de la population. Cependant les conséquences ont souvent été exacerbées pour les femmes, les migrantes et les personnes issues de groupes minorés. Le premier problème économique que la pandémie a posé pour les foyers tunisiens est une perte massive d'emploi. Selon une étude de Minority Rights, les personnes en situation de handicap ont été les premières à perdre leur emploi ²⁵. Parmi les personnes largement touchées on peut également citer les travailleurs.es du sexe qui pour des raisons de confinement et d'hygiène ont été contraintes de cesser leur activité. De manière générale, on note deux raisons principales de perte d'emploi.

Dans un premier temps de nombreuses activités ont dû cesser durant le confinement en raison de leur nature et/ou de l'incapacité à continuer en télétravail. Un des premiers secteurs concernés par cette situation est le secteur hôtelier et de la restauration. La cessation d'activité des hôtels et des restaurants a eu un impact direct sur les migrants et les migrantes qui travaillent majoritairement dans ce domaine ²⁶. Une étude menée par l'OIT sur l'impact économique de la Covid-19 sur les personnes migrantes ²⁷ note une forte réduction à la fois du volume de travail (71,2% des personnes interrogées) mais aussi des revenus (91,1% des personnes interrogées). De manière générale, toujours selon l'étude de l'OIT, 62% des personnes interrogées ont pour première préoccupation de retrouver un emploi. Cela témoigne à la fois des difficultés rencontrées par les migrants.es pour trouver un emploi durant la pandémie, mais aussi de toutes les difficultés économiques que cette perte d'emploi engendre. Un autre secteur largement touché est le secteur de l'emploi informel. Avant la pandémie, les personnes travaillant dans le secteur informel se trouvaient déjà dans des situations de vulnérabilité. Or, la pandémie n'a fait qu'exacerber la vulnérabilité de ces emplois. En effet, de par la nature même de l'emploi il est difficile voire impossible pour les employé.e.s de pouvoir bénéficier des aides financières compensatoires. De fait, n'ayant aucun moyen de justifier de l'emploi il leur est impossible, en cas de licenciement ou de cessation d'activité, de justifier de leur situation. Les femmes et les migrant.e.s sont majoritaires dans le secteur informel ²⁸. Ainsi il

²⁵ *Ibid.* p.13.

²⁶ 26 Terre d'Asile Tunisie. Une situation difficile pour les populations vulnérables et les migrants en Tunisie. 2022. <https://www.terre-asile-tunisie.org/index.php/38-actualites/actualites-mdm/588-consequences-de-la-pandemie-pour-les-migrants-et-initiatives-solidaires>

²⁷ OIT. Enquête rapide sur l'impact de la COVID-19 sur les travailleurs migrants en Tunisie. 2021. p. 12.

²⁸ CIVICUS. TUNISIE : « La réponse officielle n'a pas pris en compte les aspects de genre de la pandémie ». 2021. Disponible à l'URL : <https://www.civicus.org/index.php/fr/medias-ressources/actualites/entretiens/4476-tunisie-la-reponse-officielle-n-a-pas-pris-en-compte-les-aspects-de-genre-de-la-pandemie> et Terre d'Asile Tunisie. Une situation difficile pour les populations vulnérables et les migrants en Tunisie. 2022. <https://www.terre-asile-tunisie.org/index.php/38-actualites/actualites-mdm/588-consequences-de-la-pandemie-pour-les-migrants-et-initiatives-solidaires>

s'agit non seulement de deux catégories les plus largement touchées par la perte d'emploi, mais il leur était de plus impossible de prétendre à des aides financières. Cela a eu pour conséquence d'augmenter leur situation de vulnérabilité.

Un second problème, lié à la perte d'emploi révélé par la pandémie, est la justification de licenciements discriminants et racistes sous prétexte de protection sanitaire. Ainsi on constate que les citoyen.ne.s tunisien.ne.s noir.e.s, les migrant.e.s et les personnes en situation de handicap ont largement été touchées par ce problème. En ce qui concerne les citoyen.ne.s tunisien.ne.s noir.e.s et les migrant.e.s ils/elles ont souvent été accusé.e.s d'être à l'origine de la propagation du virus. Ainsi, ils et elles ont souvent été licenciés pour des raisons racistes. Ce problème s'étend à d'autres niveaux de la vie des personnes. Certaines personnes se sont vues refuser l'entrée dans des magasins ou encore les aides alimentaires sous prétexte qu'elles étaient à l'origine de la propagation du virus ²⁹. Ces comportements racistes ont donc à la fois des conséquences économiques sur ces personnes, mais aussi sociales puisqu'elles accentuent leur marginalisation dans la société.

S'agissant des personnes en situation de handicap, alors même qu'elles sont considérées comme parmi les plus touchées par la perte d'emploi suite à la pandémie, les études et les données sur les raisons et les discriminations à leur sujet sont insuffisantes. En témoigne le manque de mentions spécifiques les concernant dans les allocutions et les décisions officielles pour prévenir la propagation de la Covid-19. Alors que l'OIT indique la mise en place d'une aide financière s'élevant à un total de 450 millions de dinars dédiée aux personnes en situation de handicap et des sans-abris ³⁰, la société civile de défense des droits des personnes en situation de handicap insiste sur la précarité de ces dernières et sur l'augmentation des risques d'exposition à des situations de vulnérabilité du fait de la pandémie.

Finalement il est important d'insister sur le fait que les conséquences économiques de la Covid-19 sur les femmes, les migrant.e.s et les groupes minorés ne s'arrêtent pas à une perte d'emploi. De fait, cette perte d'emploi engendre une diminution drastique des revenus ce qui a de nombreuses conséquences. D'une part cela a mené à de nombreux cas de perte de logement ³¹. D'autres part

²⁹ Bouhafs, Insaf. Rapport d'analyse de données. Cas de discriminations collectés par les points anti-discrimination et l'observatoire pour la défense du droit à la différence. PAD : Tunis. 2021. p. 43.

³⁰ OIT. Enquête rapide sur la population active et l'impact de la COVID-19 en Tunisie. 2021.p.6

³¹ Terre d'Asile Tunisie. Une situation difficile pour les populations vulnérables et les migrants en Tunisie. 2022. <https://www.terre-asile-tunisie.org/index.php/38-actualites/actualites-mdm/588-consequences-de-la-pandemie-pour-les-migrants-et-initiatives-solidaires> et Luçeno Moreno, Marta. Impact de la Covid-19 sur les droits des minorités et des populations minorées : consultation avec la société. Minority Rights Group International : London. 2021. p.13 ; 16.

pour les femmes ou encore les personnes issues de la communauté LGBTQI+ cela les a contraints à rester confiner dans un domicile avec de potentiels agresseurs (le conjoint ou la famille) faute de moyens financiers pour partir³².

3.2. L'AUGMENTATION DES INÉGALITÉS FACE À LA SANTÉ

L'inégalité d'accès à la santé a été exacerbée durant la pandémie et on note différentes raisons à ce problème. Pour les personnes dans les zones rurales ou éloignées des grandes villes, l'insuffisance voire l'inexistence de structures de santé en est la raison principale. De plus, durant la pandémie, on a observé une continuation hétéroclite des prestations sanitaires. Si certaines structures hospitalières sont effectivement restées ouvertes et ont maintenu la continuité de leurs services, d'autres ont vu leur fonctionnement réduit jusqu'à 50%. D'autres enfin ont simplement cessé leur activité durant la pandémie³³. Non seulement cette diminution voire la cessation des prestations sanitaires a augmenté les inégalités entre zones rurales et urbaines, mais elle a également augmenté les risques de maladies dans les zones les plus pauvres. En effet, les zones rurales connaissaient déjà avant la pandémie un large retard quant à l'accès au soin et au dépistage de maladies comme le cancer. En diminuant la possibilité d'accès à des soins préventifs, le gouvernement augmente les risques des populations en situation de vulnérabilité de développer des formes plus graves de maladie. Cela diminue également les chances de pouvoir soigner les maladies avant qu'elles n'atteignent un stade avancé³⁴. Cet écart entre zone rurale et zone urbaine se creuse davantage durant la campagne de vaccination³⁵ et pose un réel problème quant à la protection de la Covid-19 des citoyen.ne.s. Elle souligne aussi les défis sanitaires et sécuritaires auxquels le gouvernement doit répondre.

Bien que l'article 38 de la Constitution tunisienne garantit le droit à un accès à la prévention et au soin à tous.tes, plusieurs mesures gouvernementales allant à l'encontre de cet article ont été prises dans le cadre de la prévention contre la Covid-19. Similairement aux mesures prises pour le domaine judiciaire en Tunisie, le domaine médical a été contraint de suivre une priorisation

³² 16. CIVICUS. TUNISIE : « La réponse officielle n'a pas pris en compte les aspects de genre de la pandémie ». 2021. Disponible à l'URL : <https://www.civicus.org/index.php/fr/medias-ressources/actualites/entretiens/4476-tunisie-la-reponse-officielle-n-a-pas-pris-en-compte-les-aspects-de-genre-de-la-pandemie> et Luçeño Moreno, Marta. Impact de la Covid-19 sur les droits des minorités et des populations minorées : consultation avec la société. Minority Rights Group International : London. 2021. p.19.

³³ ONU Femmes. Santé des femmes en Tunisie : Les défis pendant et après la Covid-19. 2020. p.4.

³⁴ *Ibid.* p.5.

³⁵ Amnesty International. Vaccins anti-covid-19 et accès à la santé dans les régions rurales de Tunisie. 2022.

des prises en charge. Ainsi toute prestation sanitaire considérée comme non urgente a dû être retardée. On a alors pu observer une priorisation des prestations sanitaires et un retardement des soins jugés non urgents. La constante diffusion de messages préventifs contre la Covid-19 et les mesures restrictives d'accès au soin, ont encouragé le développement d'une peur de contracter la Covid-19 et donc le refus de se rendre dans des structures médicales et hospitalières. Des études menées à petite échelle par des personnels hospitaliers s'accordent toutes à dénoncer une diminution des consultations - hors personnes atteintes de la Covid-19 - et donc une augmentation des risques de maladies chroniques ou de cancers. Cette désertion des structures hospitalières peut paraître anodine, pourtant elle augmente les risques pour les personnes enceintes ou encore porteuses de maladies chroniques de connaître des complications pour leur santé. Ainsi face à ce phénomène, on peut considérer que la pandémie a créé de nouvelles situations de vulnérabilité, dans laquelle des personnes déjà considérées en situation de vulnérabilité ont risqué d'augmenter leur exposition à la vulnérabilité en délaissant leur santé. Cela a notamment été encouragé par des mesures gouvernementales qui priorisaient certains soins par rapport à d'autres et insistaient sur l'importance de rester confiner.

Une autre problématique soulevée par la pandémie est l'inégalité face à la santé. Contrairement à des idées reçues sur la pandémie, tous et toutes ne sont pas égaux.les face au risque de contracter le virus. En effet si le début de la pandémie a touché les populations indépendamment des situations sociales, un écart s'est rapidement creusé entre les personnes confinées en sécurité chez elles et celles qui devaient sortir pour travailler - les personnes dites en première ligne - ou encore celles dont l'insalubrité des logements ne leur permettaient pas d'être complètement protégées de la Covid-19 ³⁶. Parmi les personnes les plus touchées par cette inégalité d'accès au soin on retrouve notamment les personnes rurales, mais aussi les groupes minorés pour qui l'accès au soin est de manière générale un problème ³⁷. Parmi ces personnes on compte notamment les migrants.es. et les personnes issues de la communauté LGBTQI+, mais aussi la population amazighe ainsi que les personnes en situation de handicap. En effet ces populations pour diverses raisons sont hors pandémie plus victimes d'inégalités et de discrimination face à l'accès au soin et ont tendance à éviter les centres de soin pour minimiser le risque d'exposition à des situations de vulnérabilité ³⁸.

³⁶ ONU Femmes. Santé des femmes en Tunisie : Les défis pendant et après la Covid-19. 2020. p.3.

³⁷ Luzeño Moreno, Marta. Impact de la Covid-19 sur les droits des minorités et des populations minorées : consultation avec la société. Minority Rights Group International : London. 2021.

³⁸ *Ibid.*

Concernant les migrants.es. on peut noter que dans les cas de situation d'irrégularité sur le territoire tunisien il leur est impossible d'accéder aux soins. En effet, en Tunisie afin d'avoir accès au soin il faut pouvoir prouver son identité et son droit à la santé. Or lorsqu'une personne est en situation d'irrégularité, elle n'est pas en mesure de justifier de son droit d'accès à la santé et se voit donc souvent refuser l'accès. De plus les problèmes de racisme et de discrimination augmentent la difficulté d'accéder à des soins. À ces problèmes déjà présents avant la pandémie, s'ajoutent de nouveaux comportements racistes qui consistaient à accuser les migrants.es d'être porteur.se.s et transmetteur.se.s de la maladie. Sous prétexte de se protéger, les équipes soignantes leur refusaient donc l'accès aux prestations sanitaires³⁹. Ainsi lors de la pandémie, les migrant.e.s ont rencontré de nombreuses difficultés pour être soignés, difficultés exacerbées par une diminution des services ouverts et une priorisation des prestations sanitaires disponibles. Cette difficulté se répercute notamment dans la possibilité d'être vacciné et donc protégé de la contraction de la Covid-19.

3.3. UN ACCÈS DIFFICILE À LA JUSTICE : LA DIFFICULTÉ DES VIOLENCES CONJUGALES

Dans la lignée de la difficulté rencontrée pour accéder à la santé, l'inégalité d'accès à la justice dans le cas de violences conjugales a été exacerbée durant la pandémie. Il faut tout d'abord noter que les violences ont augmenté de manière exponentielle durant la pandémie en particulier les violences sexistes, sexuelles et domestiques⁴⁰. Toutes les études concernant les violences contre les femmes durant le confinement à l'échelle mondiale s'accordent à dire qu'on observe une forte augmentation. La Tunisie n'est pas une exception à ce problème, au contraire. L'ATFD dans son étude sur les violences à l'encontre des femmes au temps de la Covid-19 estime avec l'appui des chiffres du Ministère de la Femme, de l'Enfance et des Seniors à la date du 3 mai 2020 que les violences conjugales ont été multipliées par 5 durant le confinement de mars à mai 2020 avec plus de 7000 femmes victimes de violence⁴¹. Contrairement à certains pays qui ont mis des mesures spéciales en place pour permettre aux femmes de quitter un foyer violent, en Tunisie il leur était impossible d'être exemptées de confinement pour quitter leur domicile et être prises en charge⁴². En plus de l'impossibilité des femmes à quitter leur foyer en cas de violence, toutes les audiences des affaires civiles ont été suspendues le temps du confinement. Cela a donc eu pour conséquence d'empêcher les femmes d'avoir accès aux services juridiques nécessaires pour une prise en charge,

³⁹ Bouhafs, Insaf. Rapport d'analyse de données. Cas de discriminations collectés par les points anti-discrimination et l'observatoire pour la défense du droit à la différence. PAD : Tunis. 2021. p. 43.

⁴⁰ ATFD. Les violences à l'encontre des femmes au temps de la Covid-19. ATFD : Tunis. 2020.

⁴¹ Euromed Rights. Tunisie: la pandémie accroît la violence faite aux femmes. 2020. Disponible à l'URL : <https://euromedrights.org/fr/publication/tunisie-la-pandemie-accroit-la-violence-faite-aux-femmes/>

⁴² Ibid.

droit pourtant mis en avant dans la loi 2017-58. À cela s'ajoutait également une réticence de la police à recevoir les plaintes de violences conjugales, encore plus qu'en période de pré-covid. De manière générale on observe avec l'imposition d'un confinement général que le travail judiciaire au tribunal a été réorganisé selon la priorité des affaires et exclut de facto les affaires civiles. Ainsi le ralentissement du travail judiciaire à cause de la Covid-19 accentue la diminution de la prise en charge des femmes victimes de violence, déjà minime avant la pandémie⁴³. La société civile depuis le début de la pandémie en mars 2020 prend en charge autant que possible les femmes victimes de violence et appelle le gouvernement et la justice à reprendre son rôle et pallier les besoins créés et/ou exacerbés par la pandémie.

4. PANDÉMIE, PAUVRETÉ ET INÉGALITÉS EN TUNISIE

L'épidémie de la Covid-19 est apparue à Wuhan le 16 novembre 2019, dans la province de Hubei (en Chine centrale), avant de se propager dans le monde. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a prononcé l'état d'urgence de santé publique de portée internationale le 30 janvier 2020. Le 11 mars 2020, l'épidémie de la covid-19 est déclarée pandémie par l'OMS. Pour freiner la formation de nouveaux foyers de contagion et préserver les capacités d'accueil de leurs hôpitaux, les pays décident des mesures de confinement, la fermeture de leurs frontières et l'annulation des manifestations sportives et culturelles. Dans cette section, on commencera par présenter brièvement la situation épidémiologique en Tunisie, avant de traiter ses impacts sur la pauvreté et les inégalités.

4.1. LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE EN TUNISIE

En Tunisie, la pandémie est déclarée en mars 2020, suivie par trois mois de confinement en avril, mai et juin. Jusqu'à fin septembre 2020 on enregistrait peu de cas. Mais la situation s'est ensuite dégradée pour devenir alarmante en juin-juillet 2021. En effet, la Tunisie a connu une situation dramatique à cette date, et a enregistré au début du mois de juillet 2021 un des taux de mortalité les plus élevés en Méditerranée orientale et en Afrique ⁴⁴ atteignant 28 000 morts en décembre 2021. Des chiffres jamais atteints depuis l'apparition du virus. Ainsi, dans son bulletin d'information, l'Organisation Mondiale de la Santé annonçait en date du mercredi 14 juillet que la Tunisie avait

⁴³ Euromed Rights. Covid-19 and the increase in violence against women. 2020. Disponible à l'URL : <https://euromedrights.org/wp-content/uploads/2020/07/Domestic-violence-amid-COVID19-EuroMed-Rights.pdf>

⁴⁴ Amnesty International. Vaccins anti-covid-19 et accès à la santé dans les régions rurales de Tunisie. 2022. p.2.

⁴⁵ <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/oms-covid-19-la-tunisie-bat-le-record-de-d%C3%A9c%C3%A8s-en-afrique-et-en-m%C3%A9diterran%C3%A9-orientale/2306048>

battu le record de décès ⁴⁵.

Selon l'OMS, en juillet 2021, la situation sanitaire en Tunisie a été jugée extrêmement préoccupante, avec 8 000 à 9 500 nouvelles contaminations et plus de 100 décès enregistrés chaque jour ⁴⁶, et ce malgré une série de mesures restrictives pour freiner la propagation du coronavirus. Parmi les mesures prises on note notamment l'interdiction des rassemblements et de déplacements entre les gouvernorats⁴⁷. L'OMS a également estimé que malgré l'avancement des campagnes de vaccination destinées aux personnes âgées de plus de 60 ans, le rythme reste tout de même lent. En effet, uniquement « 12,7% des Tunisiens ont reçu au moins une dose de vaccin et 6% ont été entièrement vaccinés » à la date du 15 juillet 2021 ⁴⁸. Le nombre de décès à cause de la Covid enregistré depuis le début de la pandémie s'élevait à cette date à 17 173 personnes. L'OMS a décrit la situation des hôpitaux comme alarmante car ils étaient déjà saturés, en plus du manque flagrant de lits d'oxygène ou de réanimation et même de ressources humaines. Cela a provoqué l'épuisement du corps médical et paramédical ⁴⁹. Dans le cadre de cette étude, cette information est d'autant plus importante à souligner que les femmes ont joué un rôle primordial dans le domaine sanitaire durant la pandémie. La croyance généralisée selon laquelle les femmes ont avant tout un rôle de *care* résulte également en une forte présence féminine dans les métiers de la santé et de l'aide à la personne. Ainsi, alors que les hôpitaux étaient submergés à la fois à cause de la Covid-19 mais aussi d'urgences liées à une baisse de l'activité sanitaire, les femmes ont été les premières touchées. En effet étant majoritaires dans les hôpitaux c'est principalement elles qui ont dû gérer la pandémie en Tunisie ⁵⁰. Cela explique notamment l'augmentation des détresses psychologiques auprès de la population féminine. À cela s'ajoutent également tous les travaux non rémunérés de *care*, qu'il s'agisse des soins pour les personnes âgées ou encore les enfants, majoritairement réalisés par des femmes.

Au-delà des difficultés rencontrées par le personnel hospitalier durant la crise, il importe de noter que le nombre de vaccins administrés, depuis le début de la campagne et jusqu'au mois de juillet 2021 n'avait atteint que 2 234 739 doses et celui des inscrits sur la plateforme « Evax.tn » n'a pas

⁴⁵ <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/oms-covid-19-la-tunisie-bat-le-record-de-d%C3%A9c%C3%A8s-en-afrique-et-en-m%C3%A9diterran%C3%A9e-orientale/2306048>

⁴⁶ Statistiques disponibles en ligne sur le site de l'OMS à l'URL suivante : <https://www.who.int/countries/tun/>

⁴⁷ Ben Said Saffar, Cyrine. Gestion sanitaire de la pandémie de Covid-19 en Tunisie : Les dessous d'un enchantement national. La Tunisie à l'épreuve du Covid-19. 2020. Friedrich Ebert Stiftung : Tunis. p.70-71.

⁴⁸ TAP. Covid-19 : La Tunisie enregistre le plus fort taux de décès en Afrique et en Méditerranée orientale (OMS). 2021. <https://www.tap.info.tn/fr/Portail-Covid-FR/14202222-covid-19-la>

⁴⁹ Blaise, Lilia. Covid-19 en Tunisie : situation « catastrophique » et système de santé « effondré ». France 24 : Tunis. 2021.

⁵⁰ Labidi, Lilia. The Tunisian Women Doctors Leading the Struggle Against COVID-19 : Hope for the Rise of a New Ethical Culture. Wilson Center : Washington. 2020.

dépassé 3 393 607 personnes pour une population de près de 12 millions d'habitants. Cette situation reflète la gestion plutôt catastrophique de la pandémie. Cela expliquerait, pour une large part, l'exacerbation de la colère populaire exprimée avec force le 25 juillet, exigeant, entre autres revendications, la démission du gouvernement. Depuis, la prise en charge directe des campagnes intensifiées de vaccination par la présidence de la République, la mobilisation de l'armée et des organisations de la société civile, en renfort du Ministère de la Santé, ont permis des progrès manifestes bien que toujours disparates entre zone urbaine et zone rurale ⁵¹. Les populations les plus pauvres ou encore les personnes migrantes sur le territoire tunisien sont les moins informées et les plus exclues des campagnes de vaccination, bien que des initiatives locales et la société civile alarment sur le danger de cette marginalisation ⁵². Ainsi ces populations dites plus précaires et en situation de vulnérabilité ont plus de difficultés à être vaccinées soit par manque d'informations ⁵³ ou encore parce que leur situation administrative ne leur permet pas de justifier d'un droit à la vaccination. À la date du 19 septembre, le taux de vaccination avait atteint 27% et il semblait que l'objectif des 50% puisse être atteint d'ici à la fin octobre 2021. Finalement ce n'est qu'à partir de janvier 2022 que 50% de la population sera considérée comme complètement vaccinées avec 2 doses. La Tunisie figurait malgré tout, parmi les 10 pays africains (dont le Maroc) enregistrant les meilleurs résultats en la matière puisque 36% de la population avait été entièrement vaccinée et 47% avait reçu une première dose de vaccin à la date du 15 octobre 2021 ⁵⁴. On comptait à cette date 9 décès contre 213 le 29 juillet 2021, et 176 contaminations observées.

4.2. LES IMPACTS DE LA PANDÉMIE EN TUNISIE

4.2.1. IMPACT SUR L'ÉCONOMIE DES FOYERS

La population tunisienne a largement été impactée par la Covid-19 à la fois d'un point de vue économique – avec une augmentation du taux de chômage de 33% entre février et octobre 2020 ⁵⁵ – mais aussi psychologique, avec 57,3% des femmes présentant des troubles d'anxiété ou de dépression ⁵⁶. Le pourcentage de taux de chômage, reste cependant approximatif et ne reflète pas

⁵¹ Amnesty International. Vaccins anti-covid-19 et accès à la santé dans les régions rurales de Tunisie. 2022

⁵² Terre d'Asile Tunisie. Une situation difficile pour les populations vulnérables et les migrants en Tunisie. 2022. <https://www.terre-asile-tunisie.org/index.php/38-actualites/actualites-mdm/588-consequences-de-la-pandemie-pour-les-migrants-et-initiatives-solidaires>

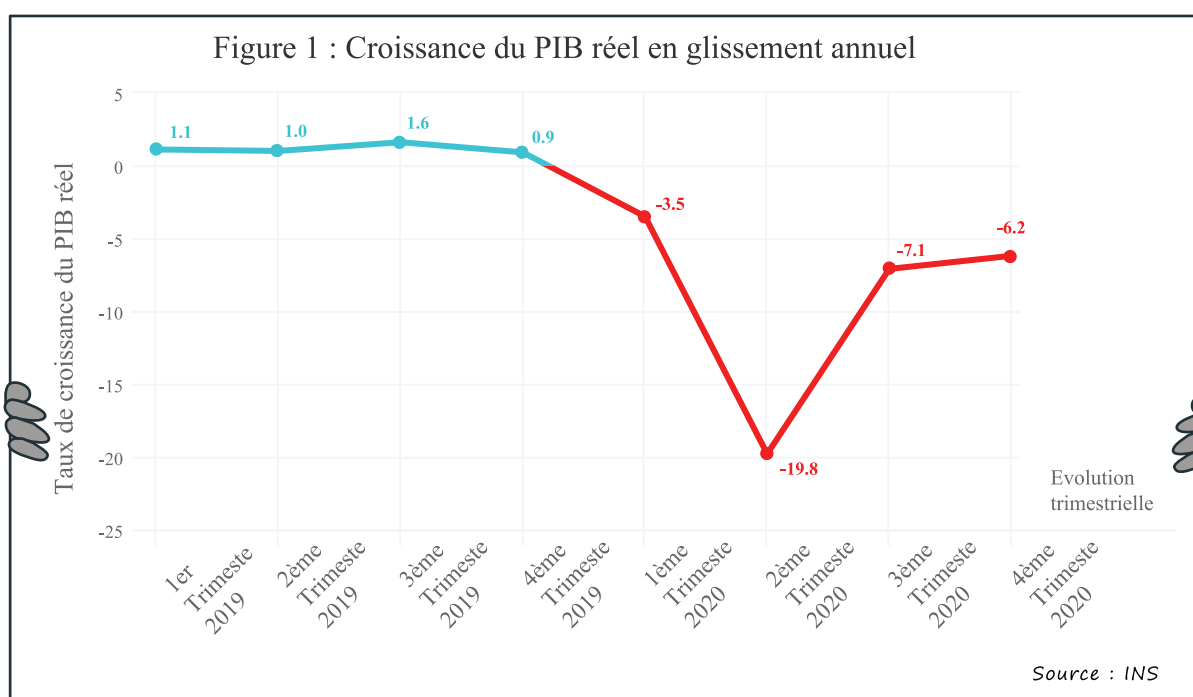
⁵³ Luçeño Moreno, Marta. Impact de la -19 sur les droits des minorités et des populations minorées : consultation avec la société. Minority Rights Group International : London. 2021. p. 5 ; 7 ; 17 ; 22.

⁵⁴ Ces statistiques sont disponibles à l'URL suivante : <https://ourworldindata.org/covid-vaccinations>

⁵⁵ OIT. Enquête rapide sur la population active et l'impact de la COVID-19 en Tunisie. 2021. p.8.

⁵⁶ ONU Femmes. Santé des femmes en Tunisie : Les défis pendant et après la Covid-19. 2020. p.7. Selon Fekih-Romdhane cité dans cette étude les femmes sont plus susceptibles d'être psychologiquement impactées par la Covid-19 que les hommes.

la réelle augmentation du chômage en Tunisie puisqu'il n'inclut pas les emplois dits informels et ne prend également pas en considération la situation des personnes migrantes d'Afrique subsaharienne. Enfin en raison des différentes restrictions et du confinement, de nombreux secteurs du marché du travail ont connu un fort ralentissement voire une cessation d'activité. Parmi les secteurs les plus touchés on compte notamment le tourisme, l'hôtellerie et la restauration ainsi que le commerce. En février 2021 l'OIT recensait dans le cadre d'une enquête sur la population active que 32% des enquêtés avaient été temporairement licenciés contre 13% de licenciements définitifs. De plus, 36% avaient connus des retards de paiement de salaire. Enfin, toujours selon cette enquête, en octobre 2020 les employés du secteur informel étaient 3 fois plus touchés par le chômage⁵⁷. Cet écart entre le secteur formel et informel a surtout touché les femmes et les migrant.e.s subsaharien.ne.s qui sont majoritaires dans ce secteur⁵⁸. Ces populations sont d'ordinaire déjà plus exposées à des situations de vulnérabilité et la Covid-19 a donc contribué à renforcer leur précarité. Selon les statistiques publiées par l'INS relatives à la croissance et au chômage le PIB a chuté de -19.8% lors du deuxième trimestre de l'année 2020. Une chute sans précédent pour l'économie



⁵⁷ OIT. Enquête rapide sur la population active et l'impact de la COVID-19 en Tunisie. 2021. p.12.

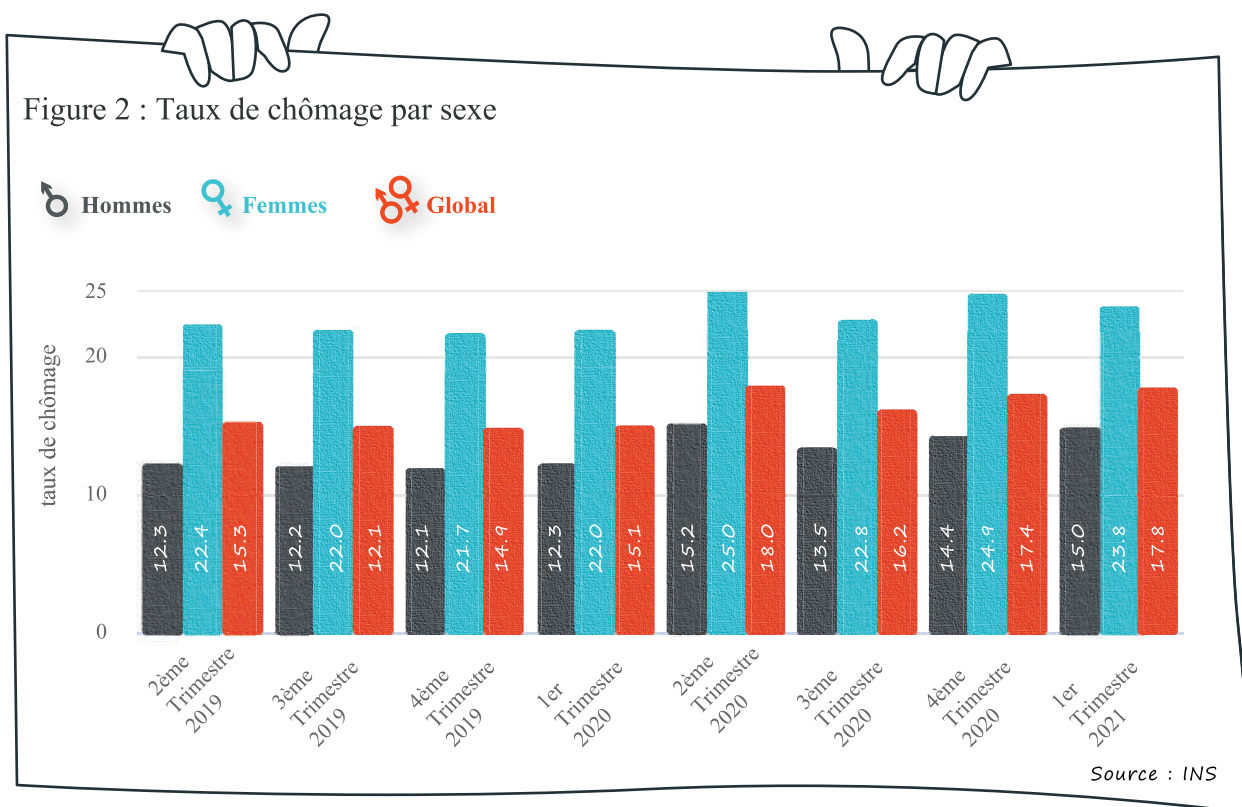
⁵⁸ Terre d'Asile Tunisie. Une situation difficile pour les populations vulnérables et les migrants en Tunisie. 2022. <https://www.terre-asile-tunisie.org/index.php/38-actualites/actualites-mdm/588-consequences-de-la-pandemie-pour-les-migrants-et-initiatives-solidaires>

tunisienne. Ainsi, sur l'ensemble de l'année 2020 le taux de croissance du PIB a été de -9.2% ⁵⁹. Le tableau suivant indique l'évolution de la croissance du PIB réel, en glissement annuel.

Ainsi, le taux de chômage a largement augmenté jusqu'à atteindre un pic de 18% au deuxième trimestre de l'année 2020. Cela s'explique notamment par l'instauration d'un confinement général durant ce trimestre qui comme susmentionné a fortement ralenti l'activité économique du pays. Chez les femmes le taux de chômage a atteint – au cours de ce trimestre toujours – 25% contre 15.2% chez les hommes. Et bien qu'ayant légèrement baissé au cours du 3ème trimestre 2020, sa tendance à la hausse s'est poursuivie au cours des trimestres suivants atteignant 17.8% au cours du 1er trimestre 2021 avec une différence de 8.8 points entre le taux de chômage des femmes et celui des hommes. Cette différence avait atteint 9.8 points pendant la période de confinement.

Cet écart entre genre s'explique notamment du fait que les femmes étaient davantage touchées par les mesures restrictives de confinement. En effet lors du déconfinement de juin 2020 une première mesure exigeait des femmes qu'elles restent confinées jusqu'à ce que les établissements scolaires rouvrent afin de s'occuper des enfants. Cela avait non seulement pour conséquence de réduire les femmes à un rôle de mère et d'épouse, mais aussi de renforcer les croyances conservatrices selon lesquelles le rôle de la femme est de tenir le foyer. Cela signifiait également qu'elles étaient tenues de sacrifier leur carrière professionnelle pour le supposé bien-être de leur famille. Ainsi les hommes pouvaient reprendre leur activité et leur rôle de soutien économique de la famille, tandis que les femmes se devaient de subvenir gratuitement au bien-être de la famille. On retrouve ici la problématique posée par A. Sen qui argumente que le développement des populations et par conséquent leur bien-être ne peut se faire que par une libération des femmes. Or les mesures restrictives et parfois sexistes du confinement en Tunisie ont finalement encouragé un retour en arrière pour les droits des femmes. Elles ont aussi contribué à l'augmentation de la détresse psychologique des femmes, l'augmentation de la charge mentale et le ralentissement de leur carrière, puisqu'elles devaient se concentrer sur le bien-être de leurs familles.

⁵⁹ Selon la nouvelle base des comptes nationaux. L'INS indique que cette troisième génération des comptes tunisiens, basés sur l'année 2015, succède aux comptes basés sur l'année 1997. Ce rebasage a été l'occasion d'une remise à niveau afin d'adopter la dernière norme internationale en matière de compilation des comptes nationaux, le SCN 2008, ainsi que d'une amélioration sensible de la couverture et d'un affinement de certaines procédures d'estimation.



4.2.2. IMPACT SUR L'ÉCONOMIE DU PAYS PAR SECTEUR

L'Institut zur Zukunft der Arbeit (IZA) ⁶⁰ quant à lui a proposé des projections de PIB qui suivent deux scénarii et s'intéressent aux six secteurs les plus touchés en termes de baisse des emplois (tableau 1). On retrouve ainsi en premier celui du « tourisme, hôtels, cafés et restaurants » qui devrait se contracter entre 29% sous le scénario 1 et 47% selon le scénario 2. Le secteur du bâtiment et de la construction arrive en deuxième position et devrait se contracter entre 21% selon le scénario 1 voire 64% selon le scénario 2. Le secteur des industries textiles connaîtrait une baisse d'activité de 21% selon le scénario 1 et de 29% selon le second scénario. Les industries des matériaux de construction de la céramique et du verre ainsi que les industries mécaniques et électriques connaîtraient des ralentissements, pratiquement, similaires avec une contraction autour de 17% dans le scénario 1 et de 23% dans le scénario 2. Enfin le secteur des transports connaîtrait à son tour des baisses d'activités respectives de 19% et de 32%.

⁶⁰ L'IZA est un institut de recherche allemand qui étudie l'économie du travail et son futur.

Tableau 1 : Baisse estimée de l'emploi en pourcentage dans les secteurs

Secteur	Scénario 1	Scénario 2
Industrie des matériaux de construction, de la céramique et du verre	-17.3	-23.5
Industrie mécanique et électrique	-16.59	-22.5
Industrie du textile, de l'habillement et du cuir	-21.25	-28.8
Industries diverses	-15.21	-20.6
Bâtiment et génie civil	-21.47	-64.22
Commerce	-4.63	-7.7
Transport	-19.1	-31.7
Hotels, Cafés et Restaurants	-28.63	-47.5
Divers services marchands	-9.99	-16.6

Source: Kokas ; Deeksha, Lopez-Acevedo et al. *Impacts of COVID19 on Household Welfare in Tunisia*. IZA. 2020.

Notons qu'une étude menée par le PNUD corrobore les projections de l'IZA en énumérant les secteurs les plus touchés. On retrouve ainsi le tourisme, l'hôtellerie, les cafés et les restaurants ; le domaine du textile ; le secteur mécanique et l'industrie électrique ; le transport ; le commerce ; et la construction, le génie civil et le bâtiment. Le PNUD a également produit des projections sur la baisse du PIB et de l'emploi, par secteurs d'activités, sous l'effet de la Covid-19. L'étude conclut que les femmes sont surreprésentées dans les secteurs fortement impactés par la pandémie et donc sont durement affectées par les effets de la Covid-19. Ainsi l'industrie du textile, grand employeur des femmes, aurait perdu 14.5 % de sa valeur ajoutée et 15.7 % de ses emplois, tandis que le secteur du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration a perdu 15.8% à la fois pour sa valeur ajoutée que l'emploi. Concernant la restauration, comme le *focus group* le montrera en dernière partie d'étude, une grande partie des employés du secteur sont des migrant.e.s subsaharien.ne.s. La population migrante subsaharienne a été la première licenciée pour des raisons racistes soit parce qu'accusée d'être porteuse du virus soit afin de protéger le plus longtemps possible les emplois des tunisien.ne.s. Enfin le commerce notamment l'emploi dans les grandes surfaces, ainsi que les services à la personne ont également été touchés par une diminution d'emploi.

La pandémie de manière générale a démontré ce que de nombreux.ses chercheurs.es féministes dénonçaient, à savoir que les femmes sont majoritaires dans les emplois dits précaires et qu'elles sont donc les premières impactées en temps de crise ⁶¹. À cela s'ajoutent également les licenciements discriminants. Ces derniers touchent en premier les migrant.e.s subsaharien.ne.s pour des raisons racistes, puis les femmes pour des raisons sexistes selon lesquelles elles doivent d'abord s'occuper du foyer, puis travailler si la situation leur permet.

Tableau 2 : Estimations des impacts de la Covid19 sur les secteurs d'activités (en %)

Secteur	Scénario 1	Scénario 2
Agriculture et pêche	-4.6	-4.8
Industries non manufacturières	-34.5	-29.4
Industries Agro- alimentaires	-0.1	-0.4
Texte, habillement et cuir	-15.7	-14.5
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	-4.1	-0.3
Métallurgie et fabrication de produits métalliques	-3.2	-3.8
Autres industries	-7.6	-9.7
Bâtiment et génie civil (construction)	2.6	2.6
Commerce et réparation	-10.0	-10.0
Hôtellerie et restauration	-15.8	-15.8
Transports	-15.0	-15.1
Information et communication	-9.1	-10.9
Autres services personnels	-13.0	-9.5
Enseignement	-0.3	-0.3
Activités pour la santé humaine	-3.4	-3.4
Autres services	-1.0	-5.4

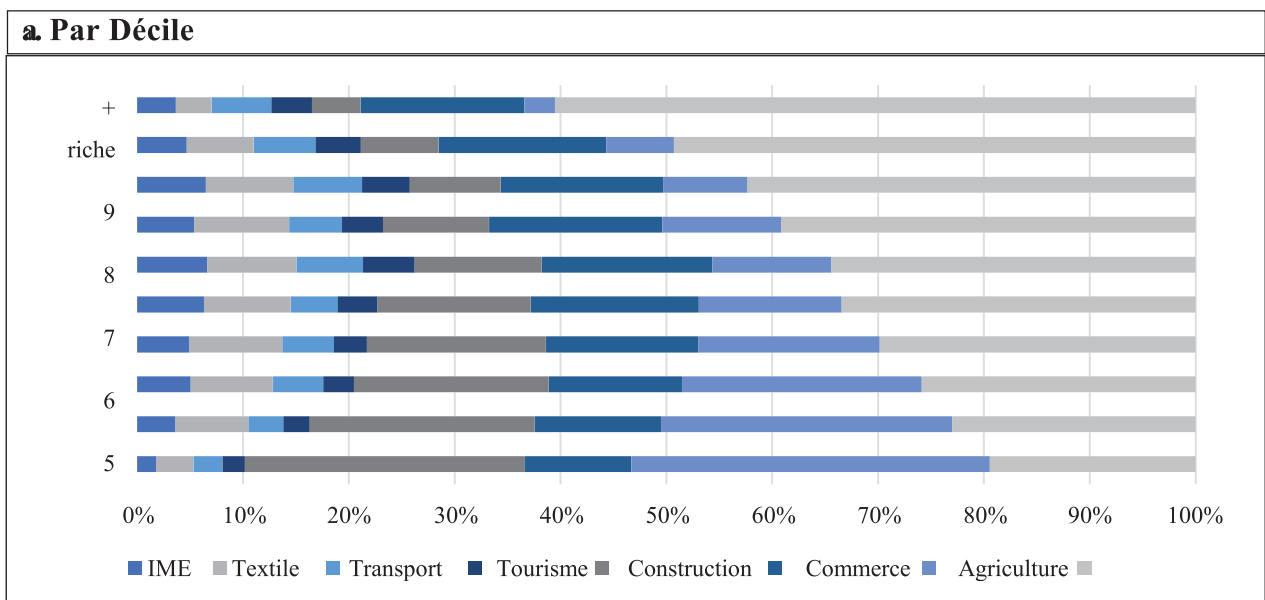
Cette étude montre, par ailleurs, que les secteurs les plus impactés sont aussi ceux qui emploient, généralement, des travailleurs pauvres comme le montre la figure suivante qui représente la répartition par décile de consommation des employés. Il en ressort que les secteurs les plus touchés à savoir : le tourisme, le textile, les IME, le transport et la construction emploient une large part

⁶¹ Le secteur de l'emploi informel a été trois fois plus touché par le chômage que le secteur de l'emploi formel. Or les femmes et les personnes migrantes subsahariennes sont majoritaires dans ce domaine ce qui montre bien qu'elles sont les premières touchées par la crise. cf. OIT. Enquête rapide sur la population active et l'impact de la COVID-19 en Tunisie. 2021. p.5.

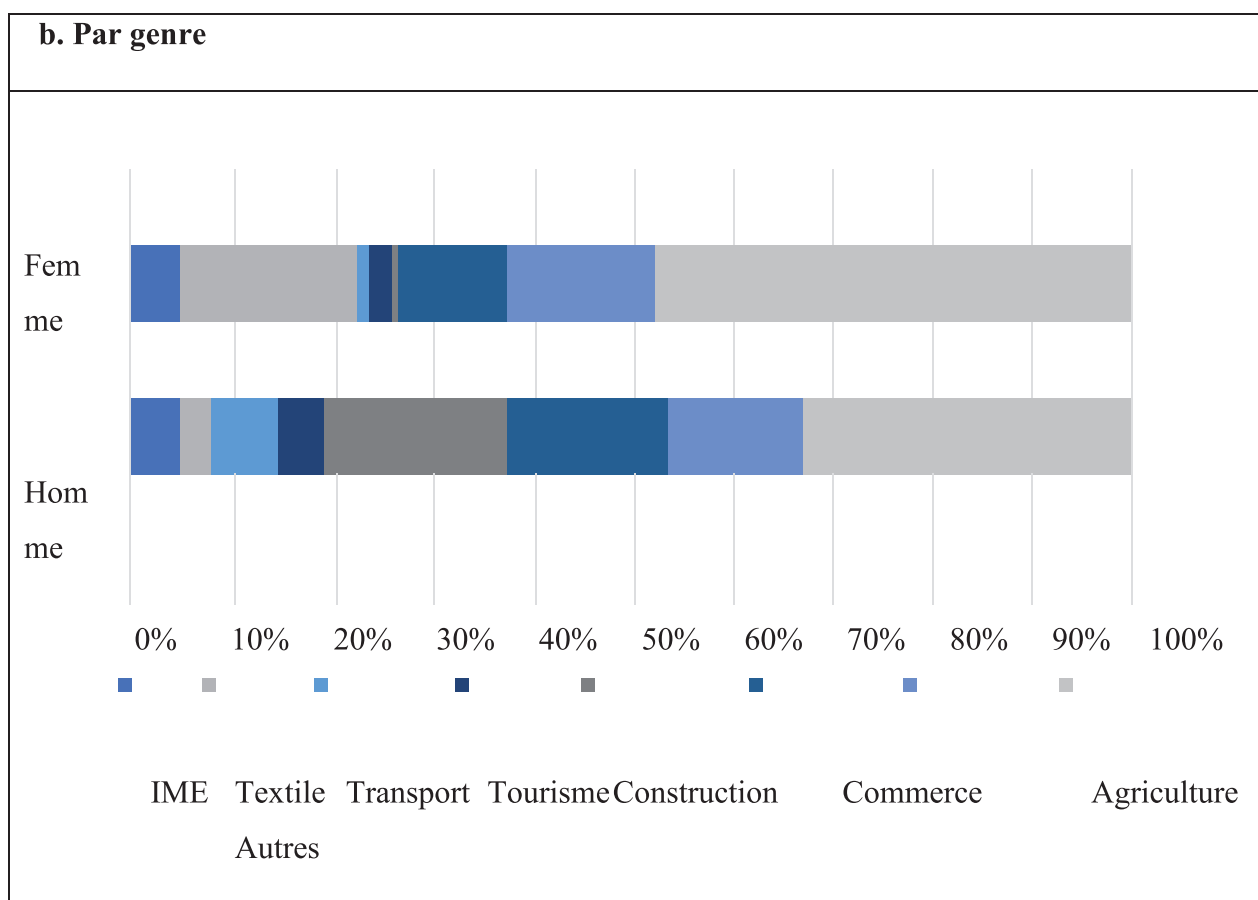
allant de 47% travailleurs appartenant au 1er décile (les plus pauvres), à 53 - 54% des travailleurs appartenant aux 4èmes, 5ème et 6ème déciles.

Enfin les conséquences négatives ont été d'autant plus importantes en raison de la forte proportion de travailleurs dans le secteur informel. Cette proportion a tendance à être plus élevée pour les déciles de consommation inférieurs, allant de 56 à 71% dans les trois déciles de consommation les plus bas, contre 19 à 34 % pour les trois déciles de consommation les plus élevés. Cela démontre bien que l'informalité et la pauvreté vont de pair, puisque la forte proportion du travail informel (56% à 71%°), concerne les 30% (ou 3 déciles) les plus pauvres. De plus, comme attendu, l'emploi informel est de 12 points plus élevé chez les femmes, soit 47%, que chez les hommes (39%). Le secteur de l'agriculture en est l'exemple le plus représentatif. En effet les « femmes représentent 70% de la main-d'œuvre agricole tunisienne mais sont payées environ 50% moins que les hommes »⁶². Alessandra Bajec dans son étude sur la vulnérabilité des femmes rurales en temps de Covid dénonce une dégradation des conditions de travail des femmes dans le milieu agricole. Alors que l'activité agricole ne s'est officiellement pas arrêtée durant la pandémie, de nombreuses femmes ont perdu leur emploi car la disponibilité des transports a largement diminué, ce qui réduisait fortement leurs possibilités de déplacement. Toutes ces données montrent l'impact différencié de la pandémie selon le genre d'une part mais d'autre part aussi pour les personnes migrantes également, majoritaires dans le secteur informel en raison de leur situation d'irrégularité sur le territoire tunisien.

Figure 3: Part des employés dans chaque secteur, par décile de consommation et par genre.e



⁶² Bajec, Alessandra. Tunisie : la Covid-19 accroît la vulnérabilité des femmes rurales. Arab Reform initiative : 2020. p.2



Source: Kokas ; Deeksha, Lopez-Acevedo et al. Impacts of COVID-19 on Household Welfare in Tunisia. IZA. 2020.

4.3. UNE AUGMENTATION DES INÉGALITÉS

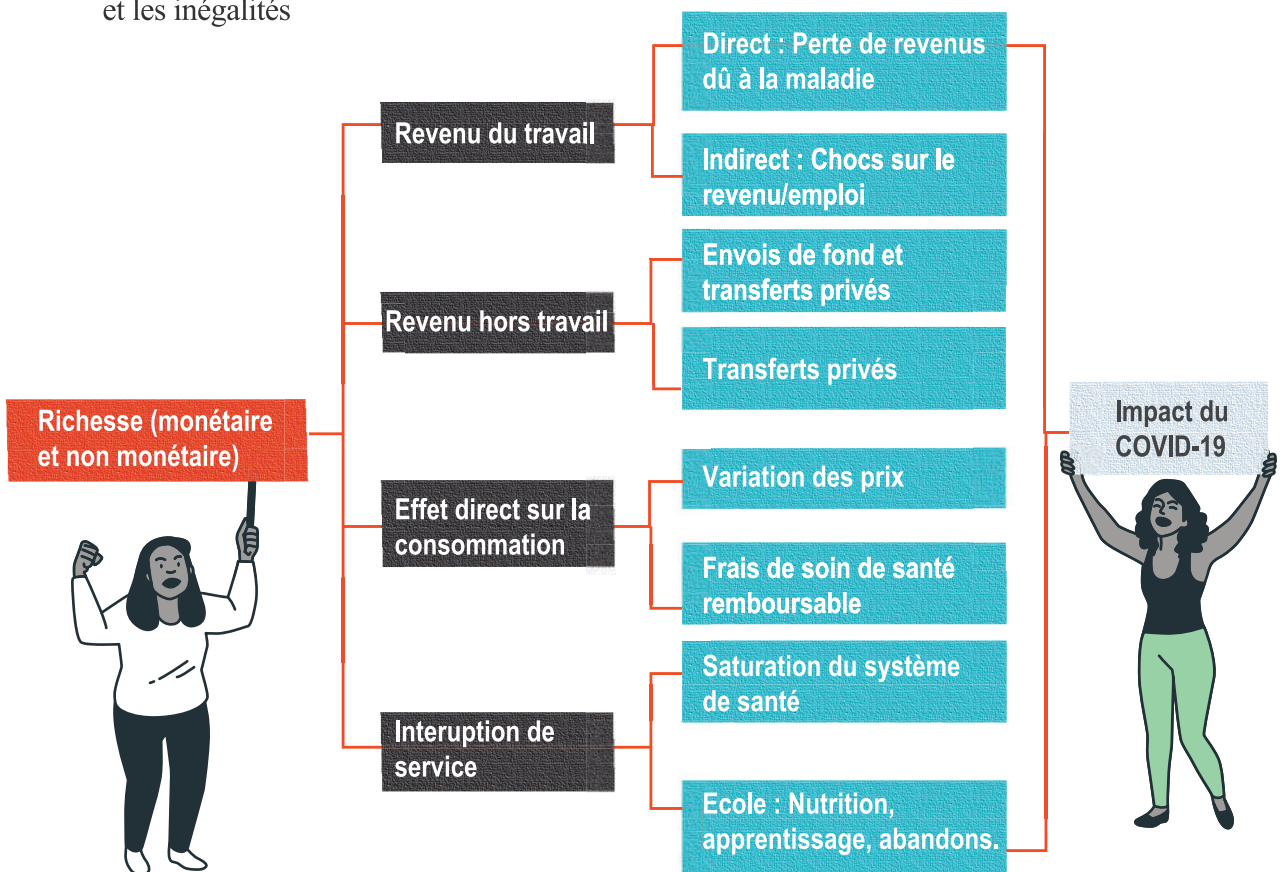
4.3.1. LES INÉGALITÉS ENTRE LES RICHES ET PAUVRES

La propagation rapide de la Covid-19 en Tunisie et des mesures de confinement sont susceptibles d'avoir affecté la pauvreté et les inégalités à travers « quatre grands canaux : les revenus du travail, les revenus non liés au travail, les effets directs sur la consommation et les interruptions de service »⁶³. Les impacts sur le revenu du travail pourraient être liés directement à la perte de revenus à cause de la maladie ou par des chocs indirects sur l'emploi et les salaires. Les impacts sur les revenus peuvent être induits, également, par des changements dans les schémas des envois de fonds et des transferts publics. Les effets directs sur la consommation pourraient être directement affectés soit

⁶³ Kokas ; Deeksha, Lopez-Acevedo et al. Quel est l'impact du Covid-19 sur les ménages tunisiens ? 2020. Disponible à l'URL : <https://blogs.worldbank.org/fr/arabvoices/how-covid-19-impacting-tunisian-households>.

par des variations des prix d'articles ayant une part significative dans les budgets des ménages ou l'augmentation des dépenses personnelles des soins de santé. Enfin, une interruption de service peut avoir de graves répercussions sur le bien-être en raison des fermetures d'écoles et de la saturation des systèmes de santé. La figure suivante élaborée par les auteurs de l'étude IZA synthétise ces différents impacts :

Figure 4. Principaux canaux par lesquels la Covid-19 peut avoir un impact sur la pauvreté et les inégalités



Source: Kokas ; Deeksha, Lopez-Acevedo et al. Impacts of COVID-19 on Household Welfare in Tunisia. IZA. 2020.p.2.

Aux problèmes économiques s'ajoute un risque inégal – déjà mentionné dans la revue littéraire – d'exposition au virus. En effet les personnes tenues d'aller travailler durant le confinement étaient plus exposées à la Covid-19 en particulier dans les transports en commun où la distanciation sociale n'était pas toujours possible. Parmi les personnes dont les risques de contraction de virus sont plus élevés on note également les personnes dites à risque en raison de leur santé. Il ne faut également pas oublier les personnes en situation de vulnérabilité et de précarité qui à cause de l'insalubrité de leur logement ou des conditions de vie dans des quartiers surpeuplés sont plus exposées au risque de contamination. Ce risque augmenté de contamination est d'autant plus

inquiétant qu'un grand nombre de la population tunisienne n'a pas accès à la sécurité sociale et se trouve *de facto* plus vulnérable en cas de contraction de la maladie. Cela touche également les personnes migrantes et majoritairement les migrant.e.s d'Afrique subsaharienne qui vivent généralement en situation d'irrégularité en Tunisie et n'ont donc accès qu'à des emplois informels ce qui les écartent d'une couverture sociale ⁶⁴.

La disparité entre pauvres et riches durant la pandémie s'est étendue aux transports publics. En effet le confinement général a réduit la mobilité de la main-d'œuvre au vu du risque de contracter l'infection lors de l'utilisation des transports publics. Or, près de 43% des personnes employées en Tunisie utilisent les transports publics pour se rendre au travail. Dès lors, on comprend l'impact considérable que la réduction des transports en commun a pu exercer sur le marché du travail, d'une part, et d'autre part en quoi l'utilisation de ces derniers a participé à l'augmentation des risques de contamination des usagers, contraints de continuer de travailler. Ces conséquences n'ont cependant pas touché la population de la même façon puisque la population plus aisée du territoire se déplace soit par ses propres moyens et/ou par des transports (semis-)privés comme les taxis. Ces derniers sont moins encombrés et permettent mieux de respecter les consignes de protection comme la distanciation et le port du masque.

4.3.2. LES INÉGALITÉS INTRA- ET INTER-GENRE

Nous nous proposons, dans cette section, de faire l'état des lieux des inégalités en Tunisie avant et après la pandémie. À travers le calcul de l'indice de Gini, qui permet de mesurer l'inégalité et varie de 0 (égalité parfaite) à 1 (inégalité extrême), l'étude du PNUD ⁶⁵ a montré que les inégalités intra-genre, entre hommes ou entre femmes, appartenant à la même catégorie socioprofessionnelle ne sont pas affectés par la Covid-19. Cependant, les inégalités intergenre augmentent pour toutes les catégories socio-professionnelles. La contribution des inégalités intergroupes (8,76%) à l'inégalité totale est la seule source d'augmentation de l'inégalité totale par 1,7%. En effet, pour toutes les catégories socio-professionnelles les inégalités intergenres ont augmenté mais à des degrés, plus ou moins, différents. L'augmentation des inégalités entre les hommes et les femmes ont notamment touché les *ouvriers agricoles*, les *exploitants agricoles*, les *autres employés* mais surtout les *inactifs* dont les revenus dépendent des autres. Cela confirme ce qui a été précédemment avancé à savoir que les femmes rurales ou inactives ont été particulièrement impactées par la

⁶⁴ Bajec, Alessandra. Tunisie : La COVID-19 accroît la vulnérabilité des femmes. Arab Reform Initiative. 2020. p.3.

⁶⁵ PNUD. Impact économique du Covid-19 en Tunisie. PNUD : Tunis. 2020.

pandémie. On retrouve donc la logique selon laquelle les femmes ont été davantage touchées par la diminution ou la perte d'emploi notamment à cause de leur rôle considéré comme primordial auprès de leur famille. Il faut cependant rappeler ici que tous les hommes n'ont pas subi la pandémie de la même façon et que ceux issus de populations dites minorées ont davantage été touchés. On peut notamment citer les hommes issus de la communauté Amazighe ou de la communauté LGBTQ+, ou encore les hommes en situation de handicap, qui tout comme les femmes et les personnes migrantes sont plus susceptibles de subir des discriminations durant la pandémie ou de voir leur situation de vulnérabilité augmentée. En effet il s'agit souvent de personnes se trouvant déjà dans une certaine précarité et le risque de diminution de revenus de leur entourage et potentiels aidants, ne fait qu'augmenter leur propre précarité ⁶⁶.

Tableau 3. Les Indices des inégalités selon le sexe et par catégorie socioprofessionnelle

Catégories socio-professionnelles	Inégalités intra-genre: Hommes		Inégalités intra-genre: Femmes		Inégalités Inter-genre	
	Indices de Gini avant le choc	Indices de Gini après le choc	Indices de Gini avant le choc	Indices de Gini après le choc	Avant le Choc	Après le Choc
Cadres - professions libérales supérieurs	0,287	0,287	0,295	0,295	0,0046	0,0049
Cadres - professions libérales Moyens	0,271	0,271	0,257	0,257	0,0015	0,0018
Autres employés	0,271	0,271	0,330	0,330	0,0010	0,0019
Patrons des petits métiers dans l'industrie	0,253	0,253	0,295	0,295	0,0043	0,0051

⁶⁶ Luçeño Moreno, Marta. Impact de la -19 sur les droits des minorités et des populations minorées : consultation avec la société. Minority Rights Group International : London. 2021.

Artisans et indépendants des petits métiers	0,251	0,251	0,222	0,222	0,0006	0,0009
Ouvriers non agricoles	0,271	0,271	0,293	0,293	0,0008	0,0013
Exploitants agricoles	0,283	0,283	0,320	0,320	0,0001	0,0007
Ouvriers agricoles	0,284	0,284	0,291	0,291	0,0002	0,0011
Chômeurs	0,321	0,321	0,337	0,337	0,0080	0,0120
Retraités	0,282	0,282	0,285	0,285	0,0026	0,0029
Autres inactifs	0,306	0,306	0,323	0,323	0,0251	0,0278
National	0,305	0,305	0,330	0,330	0,0008	0,00087

Source : PNUD. Impact économique du Covid-19 en Tunisie. PNUD : Tunis. 2020.

4.4.L'IMPACT DE LA PANDÉMIE SUR LA PAUVRETÉ

La pauvreté est évaluée de deux manières, à savoir : le revenu et le seuil de pauvreté. Le revenu est défini comme étant le revenu monétaire disponible, exprimé par les dépenses de consommation. L'étude menée par la PNUD utilise un modèle d'équilibre général calculable calibré pour l'économie tunisienne ainsi que l'enquête de consommation de 2015 permettant d'estimer le revenu de chaque catégorie de ménages et les prix du marché des produits couvrant leurs besoins essentiels et ce, avant puis après le choc de la Covid-19. Les catégories socioprofessionnelles des ouvriers agricoles et non agricoles, les exploitants agricoles, les chômeurs et autres inactifs ont été retenus comme étant les ménages les plus pauvres.

Cette étude a estimé que le taux de pauvreté monétaire passerait de 15,2% avant le choc de la Covid-19 à 19,2% si l'État n'instaure pas de mesures d'atténuation. Cela peut être expliqué par la

hausse des prix des aliments de base et la baisse des dépenses de consommations par groupe de ménage. Les ouvriers, les chômeurs et les autres inactifs sont les plus affectés par la pandémie. De même, le taux de la pauvreté extrême passerait de 2,87% à 3,99% à l'échelle nationale. La pandémie exposerait donc les plus pauvres à la fois à un risque sanitaire mais aussi à une aggravation de leur situation de pauvreté.

L'étude souligne également les disparités genrées intra catégorie socioprofessionnelle avec d'une part les inégalités intergenres et d'autre part les inégalités intra-genres. Avant la pandémie, les taux de la pauvreté monétaire étaient pour les femmes et les hommes, respectivement, de 15,5% et 14,8%. À cause de la pandémie, ces taux augmentent pour les femmes à 19,77% contre 18,71% pour les hommes. Les femmes ouvrières agricoles et non agricoles ainsi que les chômeuses seraient les plus affectées – à l'instar des hommes –. Il faut également ajouter à celles-ci la catégorie des femmes inactives, ce qui inclut *de facto* les femmes au foyer. On retrouve à travers cette paupérisation des femmes au foyer la logique selon laquelle le fait d'occuper une fonction de *care* – dans ce cas celui de la famille – ne constitue pas un travail en soit et ne justifie donc pas de rémunération. Or pendant le confinement, les femmes au foyer ont pourtant vu leur charge de travail augmenter avec une présence constante de la famille au domicile. De plus les risques de diminution des revenus du foyer en raison de l'accroissement du chômage les obligeaient probablement à subvenir aux besoins grandissants de leur famille avec moins de moyens financiers, ajoutant à leur charge mentale. Il y aurait donc un risque d'accentuation et d'élargissement de la « féminisation » de la pauvreté. De plus, les données montrent que les femmes en milieu rural (ouvrières ou exploitantes agricoles) sont, elles aussi, particulièrement impactées par la pandémie.

En raison de la diminution de l'emploi déjà évoquée, la pauvreté devrait augmenter de 7,3 points de pourcentage dans le premier scénario ⁶⁷ et de 11,9 points de pourcentage dans le second scénario. Cela implique une augmentation de plus de 50% de la pauvreté dans le scénario 1 et presque un doublement du taux de pauvreté dans le scénario 2, inversant ainsi la tendance à la baisse de la pauvreté au cours de la dernière décennie. L'écart de pauvreté, qui mesure le déficit de pauvreté de l'ensemble de la population, passerait de 3,2% à 4,4 % dans le scénario 1 et à 5 % dans le scénario 2.

⁶⁷ Les Deux scénarios :

Optimiste : utilise les récentes estimations de la Banque mondiale de -8,8% de croissance du PIB réel, à prix constants des facteurs ;

Pessimiste : prévoit une croissance de -11,9% (c'est-à-dire que l'économie réalise la même croissance que celle du premier semestre 2020). Ce scénario s'appuie sur les enquêtes téléphoniques auprès des ménages réalisées pendant la Covid-19 (par l'Institut national de la statistique, en collaboration avec la Banque mondiale) et l'enquête sur le budget des ménages en Tunisie en 2015.

Ainsi au vu de la forte exposition à la précarité et la pauvreté les femmes ainsi que les personnes migrantes seront donc dans les prochaines années les premières touchées par l'accroissement de leur situation de vulnérabilité. Il faut ici cependant nuancer le propos en soulignant que bien que les femmes soient plus exposées à la pauvreté que les hommes, toutes les femmes ne subissent pas les mêmes conséquences. Parmi les populations féminines les plus précaires on retrouve donc les femmes rurales et les migrantes subsaharienne. Comme susmentionné, l'étude de A. Bajec propose une explication très claire des conséquences désastreuses de la Covid-19 sur les femmes rurales et en particulier les travailleuses agricoles. Non seulement leur chance d'emploi a diminué durant la pandémie en raison de la raréfaction des transports publics mais en plus la nature informelle ou éphémère de leur emploi, ne leur permet pas de prétendre à une couverture sociale. Ainsi pendant la pandémie les femmes rurales ont connu des situations d'extrême vulnérabilité avec d'une part le risque de – voire – la perte d'emploi et d'autre part l'impossibilité d'avoir accès au soin en cas de contamination à la Covid-19. La situation des femmes migrantes est comparable à celle des femmes rurales. Cependant à cela il faut ajouter la difficulté d'irrégularité sur le territoire qui rend toute démarche de protection sanitaire encore plus difficile, ainsi que le risque croissant d'exposition au racisme en raison d'amalgames discriminants entre étranger et présence du virus sur le territoire.

Tableau 4 : Taux de pauvreté monétaire et extrême par catégorie socioprofessionnelle des chefs des ménages*

	Part de la population totale en %**	Pauvreté monétaire avant le choc	Pauvreté monétaire après le choc	Pauvreté extrême avant le choc	Pauvreté extrême après le choc
Cadres et professions libérales supérieures	9.89	2.85	4.27	0.16	0.34
Cadres et professions libérales moyens	3.67	4.52	6.55	0.57	0.91
Autres employés	14.02	13.12	17.16	1.81	2.88
Patrons des petits métiers dans l'industrie	2.09	4.65	7.77	0.35	0.56
Artisans et indépendants des petits métiers	3.99	9.24	12.88	1.81	2.25

Ouvriers non agricoles	23.10	21.81	27.30	3.71	5.18
Exploitants agricoles	7.61	21.42	26.79	4.78	6.30
Ouvriers agricoles	1.65	38.30	45.11	9.55	13.71
Chômeurs	2.86	35.59	41.68	11.70	16.37
Retraités	14.51	5.79	7.86	0.69	0.84
Autres inactifs	16.60	19.50	24.5	4.15	5.60
National	100	15.15	19.23	2.87	3.99

*Ratio de la population pauvre disposant de moins de 4,65 \$ par jour (2015 PPA) et Ratio de la population pauvre disposant de moins de 2,4 \$ par jour (2015 PPA).

**Les parts de la population sont calculés à partir de l'échantillon de l'enquête de consommation de 2015 publié par l'INS.

Source : PNUD. Impact économique du Covid-19 en Tunisie. 2020

Tableau 5 : Projection des impacts sur la pauvreté et l'inégalité

	Pré- COVID19	Post- COVID19	Difference	Post- COVID19	Différence
		Scénario 1	Scénario1	Scénario2	Scénario2
Taux de pauvreté extrême	2.9%	7.4%	4.5	11.8%	8.9
Écart de pauvreté extrême	0.5%	0.8%	0.2	0.9%	0.3
Taux de pauvreté	13.7%	20.9%	7.3	25.6%	11.9
Écart de pauvreté	3.2%	4.4%	1.2	5.0%	1.8
Coefficient de Gini	37.2	39.4	2.2	41.4	4.2

Source: Kokas ; Deeksha, Lopez-Acevedo et al. Impacts of COVID-19 on Household Welfare in Tunisia. IZA. 2020.

Tableau 7 . Les taux de la pauvreté monétaire par catégorie socioprofessionnelle des chefs de ménages et par sexe (Ratio de la population pauvre disposant de moins de \$ 4,6 par jour (2015 PPA))

Catégories socio-professionnelles	Part de la population en %	Hommes Pauvreté monétaire avant le choc	Pauvreté monétaire après le choc	Part de la population en %	Femmes Pauvreté monétaire avant le choc	Pauvreté monétaire après le choc
Cadres et professions libérales Supérieures	10,7	2,97	4,37	3,49	0	1,77
Cadres et professions libérales moyens	4,03	4,58	6,67	0,89	2,51	2,51
Autres employés	15,32	13,29	17,37	3,81	7,87	10,72
Patrons des petits métiers dans l'industrie	2,33	4,56	7,71	0,19	13,71	13,71
Artisans et indépendants des petits métiers	4,37	9,32	13,02	1,02	6,7	7,97
Ouvriers non agricoles	25,09	22,05	27,61	7,46	15,64	19,09

Exploitants agricoles	8,14	21,07	26,68	3,43	27,89	28,96
Ouvriers agricoles	1,65	38,99	45,69	1,64	32,86	40,48
Chômeurs	2,97	36,71	42,83	1,98	22,38	28,07
Retraités	15,76	5,95	8,07	4,67	1,61	2,29
Autres inactifs	9,64	26,34	32,64	71,42	12,23	15,84
National	100	14.8	18.71	100	15.5	19.77
<i>Source : IMPACT ECONOMIQUE DU COVID-19 EN TUNISIE, PNUD, 2020</i>						

4.5. LES MESURES D'ATTÉNUATION SUR LA PAUVRETÉ ET LES INÉGALITÉS

Dans cette partie, nous abordons les mesures d'atténuation de la pauvreté et des inégalités mises en place sur le territoire tunisien, principalement par l'État. Cependant il ne faut pas négliger l'impact positif des initiatives locales et de la société civile mises en place pour aider à la fois la population de manière générale mais plus précisément aussi certaines populations en situation d'extrême précarité comme les populations migrantes ou minorées.

4.5.1. LES MESURES D'ATTÉNUATION DE LA COVID-19

À l'instar d'autres pays, la Tunisie a mis en place des mesures de distanciation sociale à travers l'obligation du port du masque dans les endroits publics, l'instauration d'un couvre-feu, l'interdiction des attroupements (cafés, lieux de cultes, divers manifestations, etc...). La Tunisie a aussi instauré un confinement général et la fermeture des frontières terrestres et maritimes du mois de mars 2020 au mois de mai 2020. Depuis, un seul confinement général sur tout le pays, moins restrictif, a été instauré en mai 2021 à l'occasion des fêtes de l'aïd. Cependant, L'État tunisien a eu recours à plusieurs reprises à la fermeture des établissements d'enseignement en vue

de diminuer la propagation du virus. En juin 2021, les gouvernorats dont le taux d'incidence sur 14 jours est supérieur à 400 cas par 100 000 habitants à savoir Kairouan, Beja, Siliana et Zaghouan ont été concernés par un confinement local (voir encadré)

4.5.2. LES MESURES DE COMPENSATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

Si les mesures d'atténuation de la Covid-19 ont permis de contenir un temps la rapide propagation du virus sur le territoire, elles ont également eu des conséquences économiques douloureuses. Ainsi la Tunisie a mis en place des mesures de compensation sociales afin d'aider une partie de la population. L'État a donc lancé une politique de relance budgétaire en 2020. Un plan d'urgence a été annoncé, promulgué et progressivement mis en œuvre par le gouvernement tunisien le 21 mars 2020 en vue d'atténuer la situation sociale et économique du pays. Ces mesures compensatoires ont ciblé les catégories les plus pauvres de la population et les groupes les plus vulnérables touchés par la pandémie. Le tableau (10) ci-dessous fournit une description complète des mesures, y compris le montant de l'aide, la période et le nombre cible théorique.

Selon l'IZA et l'Unicef ces aides pourraient avoir un impact positif bien que faible sur les populations ciblées ⁶⁸. Ainsi selon l'IZA l'augmentation de la pauvreté serait de 6.5 points de pourcentage avec les mesures annoncées contre 7.3 points de pourcentage en leur absence soit 0.8 point de différence ⁶⁹. De même, sans les mesures d'atténuation, les inégalités se seraient davantage creusées, à travers une augmentation du coefficient de Gini de 2.5 points qui passerait de 37 à 39.5. Grâce à ces mesures, l'augmentation des inégalités serait légèrement contenue à 2.2 points au lieu de 2.5, puisque l'indice de Gini serait établi à 39.2. Ce résultat est confirmé par l'UNICEF⁷⁰, pour qui dans le meilleur des cas, l'ensemble des mesures proposées ne réduirait la pauvreté que de 0.9 % par rapport à ce qui aurait été observé en absence .

des mesures d'atténuation. Ceci signifie que la pauvreté augmenterait de 15 % au lieu d'augmenter de 16 %. Le rapport de l'UNICEF propose une approche micro-économique contrairement à d'autres rapports ce qui explique des résultats légèrement différents. En effet, l'ONG se penche sur

⁶⁸ Ces études ont été rédigées à l'annonce des mesures de compensation et aucune étude n'a pour l'instant pu observer l'impact réel de ces mesures sur la durée.

⁶⁹ Kokas ; Deeksha, Lopez-Acevedo et al. Impacts of COVID-19 on Household Welfare in Tunisia. IZA. 2020. p.17.

⁷⁰ UNICEF. Tunisie : Impact des mesures de confinement associées à la pandémie COVID-19 sur la pauvreté. Unicef : Oxford. 2020.

la façon dont la pandémie a impacté le bien-être des ménages à travers, principalement, la baisse de revenu. Le rapport revient dans un premier temps sur l'impact de la pandémie sur le bien-être et le revenu des femmes puisque les secteurs à forte participation des femmes ont été particulièrement impactés, à savoir : le textile, le commerce (grandes surfaces), les services domestiques, les activités associatives et le tourisme. Aussi, et dans une moindre mesure, l'éducation et la santé, à travers les pertes d'emplois, ont fortement subi les conséquences directes ou indirectes du confinement. Ainsi les pertes d'emplois, et donc de revenus, ont davantage appauvri les femmes et accentué les inégalités à leur détriment.

Les deux rapports (IZA et UNICEF) s'accordent à dire que les aides sociales mises en place par l'État dans les deux cas ont eu un effet plutôt faible, en général et probablement, quasi nul pour les femmes. De tels résultats reflètent le fait que les mesures proposées ciblent des groupes qui ne seront pas, forcément, directement et lourdement impactés par la pandémie (là où les femmes sont particulièrement surreprésentées). En effet, ces mesures compensatoires ciblent plutôt les employés du secteur privé formel, qui seraient, certes, affectés par le confinement, mais dont une grande partie est moins exposée au risque de tomber sous le seuil de pauvreté, en comparaison avec d'autres catégories plus vulnérables de la population. De plus les femmes, plus vulnérables à la pauvreté que les hommes, n'ont pas été ciblées comme catégorie spéciale.

De manière plus générale ces aides ont été très spécifiques et n'ont pas permis d'aider une grande partie de la population laissée de côté, et souvent déjà en situation de vulnérabilité. On peut ici faire mention des populations migrantes pour qui l'État n'a pas mis d'aides sociales en place ni proposé de faciliter l'accès à la vaccination. Ce sont des municipalités, des associations locales ou encore des ONGs qui ont assuré autant que possible des initiatives solidaires pour les populations migrantes⁷¹.

⁷¹ Terre d'Asile Tunisie. Une situation difficile pour les populations vulnérables et les migrants en Tunisie. 2022.
<https://www.terre-asile-tunisie.org/index.php/38-actualites/actualites-mdm/588-consequences-de-la-pandemie-pour-les-migrants-et-initiatives-solidaires>

Tableau 8. Mesures compensatoires annoncées par le gouvernement tunisien le 21 mars 2020

Population ciblée	Montants des aides	Période	Nombre ciblé théorique
Familles nécessiteuses (PNAFN/AMG1)	50TND (15dollars)	Avril 2020	260 000 Ménages
	60TND (17dollars)	Mai 2020	
Familles à revenus limités (AMG2)	200TND (70dollars)	Avril + Mai 2020	370 000 Ménages
Familles qui s'occupent d'une personne sans soutien	200TND (70dollars)	Avril 2020	779 Ménages
Pensions de retraite faibles (moins de 180TND-60 dollars)	100TND (30dollars)	Avril 2020 pension augmentée jusqu'à 180 TND en août 2020	140 000 Ménages
Familles « Istimarat » (excluant les familles à revenus limités)	200TND (70 dollars)	Mai 2020	301 149 Ménages

Source: Kokas ; Deeksha, Lopez -Acevedo et al. *Impacts of COVID-19 on Household Welfare in Tunisia*. IZA. 2020.

Encadré 1. Les aides sociales

- Période du confinement total entre mars et avril 2020 :
- Aides directes via deux plateformes, Help Entreprise et Batinda pour les travailleurs comme pour les chefs d'entreprise.
- Accompagnement des classes et des catégories qui ont été durement touchées par la crise.

- Un million cent soixante-treize mille familles nécessiteuses et à faible revenu ont bénéficié en avril 2020 des aides d'une valeur de 256,3 millions de dinars.
- 110 mille travailleurs installés pour leur propre compte ont bénéficié d'une enveloppe estimée à 22 millions de dinars en avril 2020.
- Deuxième période qui concerne le confinement partiel et le confinement général observé pendant l'Aïd :
- Prise en charge de tous les fonctionnaires du secteur touristique via la plateforme Help Tourism.
- 5000 crédits d'une valeur de 1835 \$ (5000 dinars) chacun à des conditions « très abordables » avec une année de grâce pour le remboursement mis à la disposition des entreprises ayant subi les répercussions des mesures prises contre la Covid-19.
- Report du paiement des cotisations salariales à la charge de l'employeur au deuxième trimestre et l'apport d'une aide financière aux entreprises.
- Exonération fiscale jusqu'à la fin de cette année sans pénalités pour les petits artisans et commerçants.
- Plus de 217 mille personnes sont ciblées par ces aides et avantages.
- Examen par l'ARP d'un projet de loi relatif à l'approbation du prêt d'un montant de 300 millions de dinars accordé par la Banque mondiale pour soutenir plus d'un million de familles défavorisées.

5. CAS D'ÉTUDE : FEMMES MIGRANTES FACE AU COVID-19

Plusieurs enquêtes, quantitatives et qualitatives, se sont penchées sur le sort des migrant.e.s pendant la crise de la Covid-19. Toutes les études mettent en avant la mise à l'écart de ces populations des programmes d'aide étatique malgré les conséquences économiques particulières sur cette population. Pour rappel, l'enquête de l'ILO montre « que 44,7 % des migrants ont perdu leurs emplois et ceux qui continuent à travailler représentent 39,9 % du total des migrants. Parmi ces derniers, plus de 9 migrants sur 10 ont vu leurs revenus de travail s'affaiblir et 71,2 pourcent ont connu une diminution du volume de travail. »⁷². Dans le cadre de cette étude nous avons voulu mettre en lumière le cas spécifique des femmes migrantes en Tunisie. Qu'il s'agisse des étudiantes ou des travailleuses, employées majoritairement dans le secteur du service-ménager ou de la restauration. Ces femmes subissent les conséquences de la pandémie autrement que leurs congénères hommes, actifs dans les secteurs de la construction, de l'entretien ou de la restauration.

L'une des thématiques centrales de ce cas d'étude est l'impact de la pandémie dans le contexte du travail ménager, largement investi par la population féminine migrante. Ce travail domestique jouit d'une bien piètre reconnaissance sociale, mais aussi d'une faible protection législative, malgré les dernières tentatives de régulation en Tunisie. Ces « travailleuses de l'invisible », pour reprendre la fameuse expression de l'ouvrage de Camille Robert et Louise Toupin, assument la charge du travail ménager dans un contexte sanitaire qui pousse à la sur-désinfection et au nettoyage en profondeur pour éviter la contamination via les surfaces. Elles sont aussi directement confrontées à la maladie en prenant soin des personnes affectées par la Covid-19. Alors que toutes les travailleuses domestiques sont confrontées à ce phénomène, y compris les Tunisiennes, nous avons fait le pari de mettre l'accent sur la population migrante. En effet le manque de protection légale à leur égard, la précarité de leurs statuts, l'impact de la racialisation et du genre dans les contextes de crises sanitaires et économiques, les violations de droits et des libertés fondamentaux – violations déjà constatées dans le cadre de ces emplois auparavant ⁷³ – ainsi que le manque d'aides étatiques à leur égard durant cette crise sont d'autant de raisons qui nécessitent de se pencher sur le cas des femmes migrantes en Tunisie durant la Covid-19.

D'autres thématiques comme le travail ménager ont également été abordées pour approfondir l'impact de la Covid-19 sur la vie de ces femmes notamment en termes d'accès à la santé, des conséquences psychologiques, du logement, des discriminations, des difficultés liées à l'accès à

⁷² Organisation internationale du Travail, « Enquête rapide sur l'impact de la COVID-19 sur les travailleurs migrants en Tunisie », 2021, p. 12.

⁷³ Luceno Moreno, Marta, « Violences qui migrent avec les femmes », UNFPA, 2022.

l'information ou encore l'accès à des aides pendant les différents confinements ⁷⁴.

Ce cas d'étude s'est donc concentré sur des femmes migrantes, majoritairement d'origine ivoirienne, vivant, étudiant ou travaillant sur le grand Tunis depuis plus de deux ans et demi. Nous avons effectué des entretiens individuels et collectifs avec un totale de dix femmes dans les entourages de la Marsa et du Bardo. Ces entretiens durent entre 50 minutes et plus de 2 heures pour ceux ayant pris la forme de focus groupes avec plusieurs participantes. Trois profils principaux ressortent : premièrement, des jeunes femmes étudiantes, puis des étudiantes ayant dû rentrer dans le monde du travail en raison de la pandémie et finalement des femmes travaillant dans le domaine du travail ménager, de la garde d'enfants et de personnes âgées ou de la restauration, voire en alternance entre les deux. En ce qui concerne le travail ménager trois formules sont souvent citées : les « couchantes » des femmes qui résident dans la maison de leur employeur et qui peuvent dans certains cas sortir une fois par semaine. Rappelons que de nombreuses femmes « **couchantes** » sont arrivées en Tunisie dans le cadre d'un réseau de traite, nous y reviendrons. La deuxième formule est celle des « **monter-descendre** », il s'agit de femmes qui travaillent avec **un seul employeur** mais rentrent chaque jour chez elles. Enfin il existe aussi les « monter-descendre », qui travaillent pour **plusieurs employeurs** et rentrent également chez elles le soir.

5.1. LE CONFINEMENT, UNE PREMIÈRE ÉPREUVE

En mars 2020, le premier confinement est imposé en Tunisie. Alors que la plupart des femmes interviewées étaient déjà sur le territoire tunisien, elles ont majoritairement perdu leur emploi et vécu de nombreuses difficultés pour subvenir à leurs besoins et à ceux des leurs familles en Tunisie, ainsi que dans leur pays d'origine. D'autres sont arrivées en plein confinement ou juste après le premier confinement, subissant ainsi les conséquences d'un état d'urgence qui restreignait fortement les déplacements, y compris pour assister aux cours ou pour chercher à nouveau un travail.

5.1.1. INSTABILITÉ DE L'EMPLOI LIÉE AU CONFINEMENT

La nature des emplois occupées par les femmes migrantes a résulté pour la plupart d'entre elles d'une perte de leur travail pendant le confinement. Celles qui travaillaient dans des maisons privées ont été renvoyées sans aucune compensation, au même titre que celles employées dans des restaurants ou des cafés. Israël, mère célibataire d'une trentaine d'années a perdu son emploi car les personnes chez qui elle travaillait ont été rapatriées :

⁷⁴ Vous trouverez en annexe la grille d'entretien qui a servi à collecter les informations (ANNEXE 1)

“ « Pendant le confinement, je n’ai pas travaillé parce que c’étaient des personnes qui étaient là juste pour les vacances et elles sont rentrées. Du coup, je suis restée sans travail pendant les trois mois du confinement. La période du Corona j’étais beaucoup stressée par rapport à tout ça parce qu’ici j’étais avec ma fille donc, ça me stressait beaucoup de ne pas travailler donc de ne pas pouvoir subvenir à tous nos besoins comme mère célibataire. » (Israëla, Ivoirienne, aide-ménagère, 30 ans) ”

Le confinement pour les familles monoparentales, comme celle d’Israël, est devenu un dur quotidien qui alterne entre s’occuper des enfants, trouver de quoi les nourrir et le stress d’être impuissant pour améliorer leur situation. D’autres femmes se sont également retrouvées toutes seules à s’occuper des enfants, de la maison et des charges car leurs compagnons restaient sur leurs lieux de travail pour pouvoir continuer à travailler sans être contraints par les restrictions. Camille, serveuse près de Gammarth a été licenciée au moment du confinement, alors que son mari qui travaillait comme « couchant » à Nabeul a dû rester sur place.

“ « Pour survivre, j’ai dû utiliser de l’argent que j’avais mis de côté vu que je ne travaillais plus et à ce moment j’étais seule vu que mon copain travaillait en tant que couchant. Son patron disait qu’avec le Corona, il devait rester là-bas, à Nabeul, donc il n’avait aucun moyen de me faire parvenir de l’argent. Je me suis débrouillée pour payer le loyer, les factures et à manger. **Mais la dame chez qui on habitait, nous a mis dehors parce que les autres faisaient beaucoup trop de bruit et elle nous obligeait à payer tout l’appartement à deux. Elle nous a donné un ultimatum soit on paye tout l’appartement à deux soit on sort. C’était tellement compliqué que j’ai dû appeler mon oncle en Italie pour qu’il m’envoie un peu d’argent pour pouvoir régler tous ces problèmes. Ce qu’il a fait, il m’a envoyé un peu d’argent il m’a dit que c’est ce qu’il pouvait faire parce que lui aussi était confiné.** » (Camille, Ivoirienne, serveuse, 29 ans) ”

En plus des difficultés rencontrées pendant le confinement, les arrangements communs pour obtenir de l’argent n’étaient pas disponibles car tous vivaient les effets de la perte d’emploi et du confinement. Les expulsions sont également très communes dans les maisons partagées louées à des migrant.e.s, comme nous le verrons plus loin, l’instabilité locative demeure un fléau pour la communauté migrante en Tunisie. Céline, aide-ménagère d’un quarantaine d’années, a passé les trois mois de confinement toute seule avec son enfant à la maison car son mari a été confiné sur son lieu de travail :

« Pendant le premier confinement celui de trois mois, je ne travaillais pas parce que je venais d'accoucher. **C'est mon fiancé qui s'occupait des dépenses de la maison parce qu'il travaillait dans un chantier et ils ont mis sur pied un système pour qu'il travaille et dorme sur place. Donc lui, il suivait les chantiers et on le paye à la fin du mois, il a envoyé l'argent à la maison pour payer le loyer et les factures et la nourriture. Et moi j'étais toute seule à la maison l'enfant avait un mois et j'en ai un autre au pays. Il fallait aussi envoyer de l'argent au pays parce qu'eux aussi ils étaient confinés. Les choses se sont un peu améliorées après lorsque que j'ai repris le travail. En ce temps-là, l'enfant avait six mois, je l'ai laissé à la crèche, je faisais des travaux monter-descendre parce que je devais m'occuper de l'enfant le soir.** » (Céline, Ivoirienne, aide-ménagère, 40 ans)

En général, toutes les femmes ayant participé à l'enquête déclarent avoir perdu leur emploi, toutefois Natacha, aide-ménagère est venue « sous contrat » en janvier 2020. Ces types de contrats s'apparentant à de la traite, se caractérisent par l'absence de paie, la restriction de sorties et l'impossibilité des migrantes de communiquer avec leur communauté, alors qu'elles arrivent dans un nouveau pays sans connaître personne. Natacha a travaillé dans une maison de maître à Sfax pendant le premier confinement :

« Au début du confinement ce n'était pas facile, je ne sortais pas beaucoup, tout ce que je faisais c'était travailler à la maison, je ne sortais pas du tout, à moins d'aller acheter du pain jusqu'à ce que le Corona diminue et qu'on le laisse sortir pour aller acheter cigarettes, du lait, du pain et faire des achats, vu que la boutique n'était pas trop loin de la maison. Même pour vider la poubelle c'était le mari qui partait le faire. **Je travaille du lundi au dimanche sans repos mais il n'avait pas d'exigences poussées lorsque le Corona est arrivé. Je gardais le même rythme de travail. Juste qu'ils exigeaient que j'utilise beaucoup de javel, ce qui m'abîmait les doigts vus que je n'utilisais pas de gants.** Lorsque mon contrat est terminé, je voulais partir, j'ai menti à mon boss que mon fils doit arriver à Tunis et que je devais être avec lui. J'ai menti parce que je croyais que si je lui disais que j'arrêtais simplement, il n'allait pas me laisser partir. J'ai dû trouver une excuse. » (Natacha, Ivoirienne, aide-ménagère, 32 ans)

Le contexte pandémique a fortement contraint les femmes migrantes à rester dans leurs emplois malgré les conditions d'exploitation et à utiliser des stratagèmes pour sortir de ces « contrats » tout en leur permettant de récupérer leurs salaires et surtout, leurs passeports.

Pendant ces mois de confinement, les travailleuses migrantes ont réussi à survivre malgré l'absence de revenus et le confinement dans des espaces de vie très réduits : des maisons souvent surchargées et dans des conditions d'insalubrité : « *Pendant les trois mois de confinement j'étais toute seule dans ma chambre, je m'occupais comme je pouvais avec mon téléphone, la télévision. J'étais inquiète mais bon je n'avais pas le choix.* » (Cristelle, Ivoirienne, aide-ménagère, 35 ans)

5.1.2. EXPULSIONS LOCATIVES SAUVAGES EN TEMPS DE CONFINEMENT

Face aux soucis économiques rencontrés pendant le confinement, les femmes migrantes ont eu des difficultés à honorer le paiement des loyers. Certaines y sont parvenues grâce à leurs économies et/ou leur situation plus confortable, à savoir l'absence de personnes à charge en Tunisie ou au pays, comme Marie, célibataire sans enfant : « *En ce qui concerne mon bailleur et le loyer c'était compliqué de payer vu qu'il n'y avait pas de travail, mais moi je vivais toute seule et je n'ai pas d'enfants donc c'était quand même plus facile et je n'avais personne au pays à qui envoyer de l'argent.* » (Marie, Ivoirienne, aide-ménagère, 27 ans). Cependant, d'autres migrantes comme Céline, mère d'un enfant en bas âge, a été expulsée de sa maison en plein confinement pour loyer impayé.

“ « *J'ai eu des problèmes avec le bailleur de chez nous pendant le confinement, on n'arrivait pas à payer la maison vu le manque de travail donc il nous a mis dehors avec l'enfant de 1 an et demi. Nous sommes sortis de la maison même si on lui avait proposé de lui donner la moitié du loyer et de terminer plus tard le reste. Il a refusé donc nous sommes allés vivre chez un ami qui a bien voulu nous aider. Plus tard nous avons trouvé une chambre dans laquelle le bailleur ne nous a pas fait payer de caution parce qu'il a eu pitié de nous et a compris que nous n'avions pas d'argent. En plus, le bailleur de notre ancienne maison est venu prendre la clé de sa maison chez moi et à profiter pour s'excuser de nous avoir mis dehors, il n'aurait pas dû faire ça surtout vu qu'on avait le bébé donc, je lui ai dit que ce n'était pas grave et que nous avions déjà trouvé une autre maison et je lui ai remis ses clés. Mais, la femme du bailleur où on vit actuellement est très méchante au début il nous a envoyé une facture énorme alors que nous n'avions même pas fait un mois. Lorsqu'elle rentre à la maison et que nous sommes devant la porte de notre maison dans le même immeuble, elle ferme son nez comme si nous sentions jusqu'à ce qu'elle le traverse et relâche son nez* » (Céline, Ivoirienne, aide-ménagère, 40 ans)

”

Céline a dû s'appuyer sur la communauté pour obtenir une solution face à l'expulsion arbitraire de son bailleur car pendant le confinement, les visites d'appartement étaient très compliquées en raison des restrictions à la circulation mais également en raison des craintes de bailleurs de la propagation du virus. Malgré ces difficultés, sa famille a réussi à trouver un toit, même si la famille est confrontée au comportement raciste de la propriétaire et aux manœuvres dolosives pour le paiement des factures. Pourtant les agences tunisiennes d'électricité et des eaux n'ont pas émis de factures sur la durée du confinement.

L'expulsion de Céline est loin d'être un cas isolé, Israël a été également menacée d'expulsion, toutefois son bailleur a fini par comprendre sa situation grâce à la médiatisation de la problématique dans les réseaux sociaux.

“ *« Cela n'a pas été facile toute cette période, les difficultés ont commencé avec notre bailleur vu qu'on vivait dans un S+2, il voulait que pendant le Corona on paye le logement ! En plus, le président tunisien avait demandé d'être indulgent et moi je ne travaillais pas, donc comment j'allais faire pour payer la maison ? Dès le matin, je me réveille, je regarde ma petite fille et je pleure car je ne pouvais pas me tourner vers ma famille à l'étranger ou au pays, ils n'ont pas non plus de boulot, ni à manger. Malheureusement je n'étais pas dans une association qui pouvait me venir en aide. J'ai été au HCR plus d'une fois solliciter des aides mais je n'en ai jamais eu. C'est mon bailleur, qui a fini par comprendre ma situation et me donnait lui-même un peu d'argent. J'étais vraiment surprise et très contente de voir cela de sa part et il me disait à chaque fois qu'il entendait à la télé que des O.N.G. allaient passer dans le coin, il venait vers moi il me demandait d'aller prendre des vivres pour moi et la petite. C'est comme ça que j'étais toute cette période de Corona avec la petite grâce à l'aide de mon bailleur qui me tenait informée de tout, il me venait en aide »* ”

(Israël, Ivoirienne, aide-ménagère, 30 ans)

En effet, plusieurs médias ont abordé largement les problèmes économiques auxquels étaient confrontés les migrant.e.s et ont diffusé non seulement des reportages sur leurs situations mais ont également participé à la diffusion de plusieurs campagnes de dons et d'entre-aide communautaires. L'appel d'arrêt des expulsions des migrants du président de l'ASSIVAT (Association des Ivoiriens Actifs de Tunisie) Jean Bedel Gnabri a été largement diffusé au même titre que sa campagne « J'héberge mon parent » incitant les ivoirien.ne.s à venir au secours de leurs congénères en cas de besoin.

5.1.3. ACCÈS À DES AIDES

En l'absence des aides étatiques pour les personnes migrantes, la solidarité intracommunautaire et extracommunautaire a été fondamentale pour assurer la survie des personnes migrantes. Le travail, majoritairement informel des femmes migrantes n'assure pas un revenu stable : si elles travaillent elles ont des revenus modestes, parfois, tout simplement, pas de revenus. Malgré cette instabilité, les liens tissés avec certain.e.s employeur.se.s ont permis aux femmes d'obtenir des avances sur salaire ou des aides comme l'explique Agathe, ivoirienne travaillant majoritairement pour des expatrié.e.s en Tunisie.

“ « J'ai travaillé au ménage par jour et pendant le Covid je ne travaillais plus. Pour survivre, lorsque notre stock de nourriture est fini, on a pu obtenir de l'aide des personnes qu'on connaissait ou nos patrons qui nous appelaient pour nous donner de quoi manger. » (Agathe, Ivoirienne, aide-ménagère, 39 ans) ”

Isabelle, aide-ménagère a pu également compter sur l'aide des employeurs de son mari qui lui ont apporté des vivres et de l'argent afin d'affronter ces trois mois de confinement sans salaire.

“ « Là où mon mari travaillait, dans le restaurant, ils nous ont aussi beaucoup aidé pendant le confinement en nous donnant parfois de la nourriture et de l'argent parce qu'eux ils travaillent à plein temps, ils vendaient le matin jusqu'aux environs de 14 à 15h. Ils sont à la maison, le restaurant est fermé, mais il faisait de la nourriture à emporter. **Malgré que le salaire n'était pas au niveau comme avant le Corona n'arrive ils nous aidaient quand même avec des vivres et un peu d'argent.** » (Isabelle, Ivoirienne, aide-ménagère, 32 ans) ”

Toutefois, ces cas restent assez minoritaires. D'une part la majorité des employeur.se.s, y compris ceux qui avaient leur salaire normalement grâce à la mise en place du télétravail, n'ont pas assuré les revenus de leurs employées de maison, migrantes ou tunisiennes. D'autre part, ceux qui n'avaient pas de rentrées d'argent ont dû refuser les demandes des migrantes pour le paiement du mois précédent le confinement, par manque d'effectif :

“ « Et pendant le confinement je suis retournée voir mon patron pour lui dit que j'ai besoin de mon argent il m'a dit que lui aussi il n'a pas d'argent, que lorsqu'il va ouvrir le restaurant, on va travailler et il va nous payer. » (Camille, Ivoirienne, serveuse, 29 ans) ”

En contrepartie, tout un élan de solidarité s'est organisé à travers des associations spécialisées, ou non, dans la prise en charge des migrant.e.s en Tunisie. La majorité des femmes interviewées ont eu accès à des dons ou des aides venant de plusieurs sources : des ambassades, des associations, des supermarchés, etc. Des associations qui distribuaient par exemple **des bons** qui permettaient aux migrantes d'acheter ce dont elles avaient besoin spécifiquement : « *J'ai aussi eu des aides des associations via l'intermédiaire de certains amis qui m'appelaient pour me dire qu'il y avait des gens qui distribuaient des bons. Donc j'allais avec mon enfant et j'avais droit à des bons.* » (Isabelle, Ivoirienne, aide-ménagère, 32 ans). D'autres mettaient à disposition des migrant.e.s des vivres :

« Dans l'école près de ma maison, on a partagé de la nourriture, je ne sais pas trop si c'étaient des associations ou quoi que ce soit, mais je sais qu'ils nous partageaient des paquets dans lesquels il y avait de l'huile, du sucre, des macaronis, des boîtes de tomates, des œufs, du savon, du lait. Ils sont venus dans le quartier une seule fois pour partager cette nourriture. J'ai entendu parler des aides monétaires mais je n'en ai jamais reçu. Je pense que c'étaient des associations des O.N.G. qui distribuaient cet argent. » (Marie, Ivoirienne, aide-ménagère, 27 ans)

“ *« Moi j'ai eu beaucoup de bons lorsque je travaillais une fois ils m'ont appelée je n'étais pas à côté du téléphone puis je les ai rappelés et ils m'ont demandé de passer ils m'ont donné un bon de 100 dinars c'était une association tunisienne je ne me rappelle plus du nom. »* (Cristelle, Ivoirienne, aide-ménagère, 35 ans) ”

Les femmes mères de nourrissons ont reçu des couches et du lait en poudre de la part notamment de HCR, mais également des bons de nourriture allant jusqu'à 200 dinars, comme l'explique Céline.

“ *« Pendant le confinement, j'ai été aidée par l'association HCR. En me donnant des vivres, du lait pour le bébé qui n'avait que deux semaines en ce moment parce que j'ai accouché le 15 mars et le Corona a commencé le 20 mars donc ils m'aidaient dans ce sens et ils m'ont donné des couches pour le bébé et beaucoup d'autres trucs et notamment des bons de 200 dinars que je percevais parfois ce qui m'aide beaucoup. J'ai aussi reçu un bon de Aziza de 50 dinars, c'est qu'ils cherchaient des femmes qui avait des enfants pour leur venir en aide »* (Céline, Ivoirienne, aide-ménagère, 40 ans) ”

Les femmes avec enfants ont été largement favorisées, notamment les mères célibataires, aux vues

des circonstances. Au-delà des différentes aides, certaines ont également obtenu des soins gratuitement pour leurs enfants grâce à la bienveillance de médecins émus par leurs situations de détresse. Israëla, mère d'un enfant, a accouchée en plein confinement et a été laissée à son sort par le père de l'enfant peu après : *« J'ai pris la grossesse ici à Tunis et le mec m'a laissée tomber, pourtant lui et moi on se connaissait depuis le pays on avait des projets ensemble. Même quand je suis tombée enceinte au début il était avec moi puis du jour au lendemain tout d'un coup tout a changé et il ne m'aide pas du tout actuellement »* (Israëla, Ivoirienne, aide-ménagère, 30 ans). Malgré cela, sa situation a été également un déclencheur de l'aide chez la population tunisienne :

“ *« Un jour j'ai rencontré une dame qui travaille dans une O.N.G. elle est pédiatre et c'est elle qui s'occupe de mon enfant jusqu'aujourd'hui. Je l'avais rencontrée un jour et elle m'a demandé ce que je fais dans la vie en ce moment je travaille pas moi je lui ai dit je ne travaillais pas elle m'a demandé comment s'est passé le Covid je lui ai dit que c'était compliqué vu que je n'ai pas travaillé toute cette période elle m'a demandé comment j'ai survécu et elle m'a pris en pitié elle m'a dit à chaque fois que l'enfant est malade que je vienne avec lui elle s'en occuperait Et tout ça après le Corona. Moi spécialement j'ai beaucoup été aidée par les Tunisiens pendant le Corona parce que même quand j'allais au supermarché avec les enfants je ne payais souvent rien en sortant parce que des gens me venait en aide. (Israëla, Ivoirienne, aide-ménagère, 30 ans) »* ”

Comme l'affirme Israëla, cet élan de solidarité a également été encouragé chez la population tunisienne qui a offert de l'aide aux migrantes avec des actes individuels venant des passants, des bailleurs, des voisins, en un long etcetera : *« Moi, personnellement, je n'ai pas reçu de bon ou d'aide mais une fois pendant le confinement je sortais pour aller acheter des baguettes quand j'ai croisé un Tunisien qui était dans sa voiture et il m'a donné 40 dinars. »* (Camille, Ivoirienne, serveuse, 29 ans). Celles qui ne se retrouvent pas dans le besoin ont également participé à la campagne d'aide et de protection des expulsions. Eveline, ancienne étudiante d'origine camerounaise, vu sa situation un peu plus aisée a participé en faisant de donations dans des supermarchés : *« J'ai vu déjà dans les supermarchés qui disait qu'il fallait aider ceux qui n'en ont pas en donnant des vivres tels que des spaghettis du riz de l'huile de tomates et moi j'ai eu à donner pour aider, mais pas recevoir. Pendant le Covid Monoprix a distribué de la nourriture pour aider ceux qui en avait besoin. Moi personnellement, je n'y suis pas allée, je me suis dit que j'ai déjà un peu d'alimentation à la maison pourquoi aller encore en chercher, alors que ce que l'on distribuait pouvait aider des personnes qui n'en n'ont pas. »* (Eveline, Camerounaise, Ancienne étudiante, 29 ans)

5.1.4. IMPACT PSYCHOLOGIQUE ET MORAL

Les étudiant.e.s : privilégié.e.s mais aussi touché.e.s par la pandémie

La population estudiantine subsaharienne de Tunis a prêté main forte aux migrant.e.s pendant le confinement avec des aides spontanées au sein des colocations mixtes entre travailleur.se.s et étudiant.e.s mais aussi en participant à l'accueil des expulsées ou encore via des dons. Malgré un statut économique plus grâce aux bourses ou à l'argent familial, les étudiantes migrantes ont également subi les contraintes du confinement, et elles ont parfois dû arrêter leurs études pour survenir à leurs besoins en raison de la crise mondiale après le confinement : « Ici je travaille à mon compte parfois donc de base je dépends de mes parents et à mon compte je fais des pâtisseries en générale je le fais par envie mais ensuite c'est devenu un besoin et de temps à autre je travaille en tant que maquilleuse professionnelle aussi. » (Marie-Claude, Camerounaise, étudiante, 22 ans) D'autres ont dû mettre de côté leurs ambitions d'expatriation en Europe en raison de la fermeture totale de l'accès aux visas étudiants dans les pays du Nord : « Je suis arrivée en Tunisie en tant qu'étudiante mais c'était juste un pays de transition pour moi j'ai fait le BTS après le BTS j'étais censée continuer du côté de l'Europe mais Covid a fait son apparition et jusqu'à présent je suis en Tunisie parce que ça a bloqué beaucoup de procédure » (Eveline, Camerounaise, Ancienne étudiante, 29 ans) Les étudiant.e.s ont également souffert des discriminations en tant qu'étranger.e.s résident.e.s en Tunisie, alors que les expatrié.e.s et touristes du Nord global ont pu retourner dans leurs pays d'origine s'ils le souhaitaient grâce à des vols de rapatriement. Ceux du Sud global n'ont pas eu cette opportunité. D'ailleurs, comme beaucoup d'autres étudiantes, elles ont dû effectuer leurs cursus majoritairement en ligne avec des moyens peu adaptés :

« À l'école pendant le Covid c'était cours à distance mais vu qu'on fait beaucoup de mathématiques c'était pas évident les explications mais bon quand on reprenait les cours les profs revenaient sur ce qu'on avait vu cette période » (Marie-Claude, Camerounaise, étudiante, 22 ans)



Le confinement a influencé la santé mentale des femmes migrantes, non seulement en raison du stress lié à l'insécurité économique mais plus largement à cause des circonstances spécifiques de tout confinement : absence de déplacement, réduction drastique des contacts entre les personnes, la peur de l'inconnu, l'oisiveté, etc. Agathe, Ivoirienne, mère de deux filles en Côte d'Ivoire, rappelle la double pression du confinement, avec d'un part l'absence de revenus et les conséquences de cela sur l'entretien de ses filles, et d'autre part, le poids que suppose le travail au quotidien dans les conditions dans lesquelles elles travaillent

“ « J’ai trouvé que rester confiné était très épuisant et ça m’a fait prendre conscience de l’importance du travail. C’est vrai qu’on se plaint beaucoup du travail mais quand tu ne travailles pas, c’est un problème, d’une part, parce que tu n’as pas d’argent et, d’autre part, parce que tu n’es pas en activité. J’ai des enfants au pays et pendant la période du Covid, je n’ai pas pu leur envoyer de l’argent. En Côte d’Ivoire aussi il y a eu un confinement mais ça n’a pas été compliqué comme ici. » (Agathe, Ivoirienne, aide-ménagère, 39 ans) . ”

Les migrantes se plaignent du poids de l’enfermement chez elles : « ce qui me dérangeait c’est que j’étais enfermée juste à la maison parce que moi j’aimais bien aller souvent au parc prendre de l’air mais durant cette période c’était impossible. A l’époque je vivais avec une coloc une Malienne étudiante aussi donc on était dans un S+2 donc nous n’avions pas de soucis. » (Eveline, Camerounaise, Ancienne étudiante, 29 ans). Si certaines vivaient dans des espaces plus réduits, la composition du quartier – petites ruelles majoritairement piétonnières - leur permettait d’entretenir des relations avec le voisinage : « Moi, pendant le confinement, je n’ai pas trop souffert d’être enfermée tout le temps parce que je pouvais aller voir mes copines dans le quartier et je rentrais avant l’heure du couvre-feu pour ne pas avoir de problème, je me tenais informée des nouvelles du couvre-feu via des amis et le bouche à oreille. » (Marie, Ivoirienne, aide-ménagère, 27 ans). Toutefois, les craintes d’être inquiétées par les forces de sécurité l’ont poussé à réduire totalement ces sorties aux seules nécessaires pour acheter des denrées : « Pendant le confinement, c’était difficile pour moi d’être enfermée et passer des jours sans sortir de la maison parce que si tu sortais la police allait t’arrêter et moi je n’étais pas habituée à ce style de vie, mais je préférerais rester chez moi que d’être enfermée en prison parce qu’ici quand tu as un problème... » (Camille, Ivoirienne, serveuse, 29 ans). Camille fait référence notamment aux comportements souvent déplacés des policiers qui les menacent d’expulsion, ne prennent pas en compte leur témoignage... c’est-à-dire, le racisme institutionnel auquel elles sont confrontées en temps normal qui, selon elles, risquait de s’empirer en temps de crise.

Les migrantes ont été, au même titre que leurs congénères masculins, confrontées aux difficultés d’accès aux informations sur l’évolution de la pandémie en raison des soucis de langue. Par contre, tout un réseau de communication entre les membres de la communauté s’est mis en place : « Par rapport aux infos concernant le Covid moi je les obtenais via des amis sur leur statut, c’est-à-dire que lorsqu’il y a une nouvelle quelqu’un la met en statut j’apprends et je mets aussi un statut pour prévenir d’autres personnes. » (Eveline, Camerounaise, Ancienne étudiante, 29 ans). Marie Claude, étudiante comme Eveline, s’adressait aux médias tunisiens francophones pour obtenir des informations, toutefois le moyen le plus répandu entre la communauté est la transmission via les

réseaux sociaux : « *Moi j'apprenais les nouvelles concernant le Covid par les statuts ou par exemple une fois par exemple je regarde la presse tunisienne mais pas tout le temps c'était beaucoup plus à travers les statuts* » (Marie-Claude, Camerounaise, étudiante, 22 ans). Ces formes de communication ont participé par moment à la diffusion de fausses informations qui ont eu des effets sur la santé mentale des femmes.

La grande instabilité économique, locative et informative a contribué à l'augmentation de la détresse psychologique des femmes migrantes. Avec les mois qui ont suivi le déconfinement, cette détresse s'est fortement ressentie. Elle a été augmentée par les difficultés à retrouver du travail dans un contexte pandémique impliquant des changements dans les habitudes, dans l'embauche dans les lieux de loisir, dans l'accès aux transports, dans l'accès aux moyens de protection contre la maladie, etc. Pour certaines migrantes, la covid a eu un impact profond, en chamboulant complètement leurs projets de vie et notamment les projets migratoires en raison des contraintes économiques :

“ *« J'étais censé faire un an puis continuer en Europe, mais là, je n'ai pas pu, on a dû repousser parce que mon père lui est malade, ses médicaments n'étaient pas disponibles au Cameroun, on était obligé de les commander depuis les États-Unis et ça a coûté beaucoup plus cher. Le médecin qui le suivait aussi on a dû le changer parce qu'il n'était plus au pays et tout ça c'était toujours de l'argent donc tout ça a beaucoup chamboulé les finances car les médicaments n'étaient pas disponibles au pays à cause du Covid. »* (Marie-Claude, Camerounaise, étudiante, 22 ans) ”

La fermeture des frontières a également joué un rôle dans les changements profonds des projets de migration des étudiantes, les poussant à rentrer dans un marché de l'emploi très peu valorisant avec des conditions d'emploi difficiles. C'est le cas d'Eveline, qui devait continuer son voyage vers l'Europe mais qui se voit coincée en Tunisie depuis quatre ans :

“ *« Tout a changé pour moi pendant le Covid. Je ne me voyais pas faire 4 ans en Tunisie, je me voyais faire maximum 2 ans, avoir mon BTS et après continuer ma route. Mais me voici en Tunisie, ça fait 4 ans que je suis là, tout a vraiment changé pour moi, les plans que j'avais prévus. Ma sœur elle-même m'a dit que le Covid a tout chamboulé pour elle. Ma sœur qui avant me sponsorisait et m'envoyait de l'argent pour vivre ici en Tunisie, ne m'envoie plus rien aujourd'hui. **Je me bats moi-même avec les petits boulots que je fais pour vivre. Les projets ne tiennent plus la route, j'ai pensé à retourner au pays mais je ne peux pas y retourner les bras ballants, ça serait comme si j'ai fait des années en Tunisie pour rien. Je n'ai pas d'économies donc je dois*** ”

patienter parce qu'actuellement sans Covid je ne pense pas que je serais encore en Tunisie. Parce que même quand on trouvait des réseaux de voyage ça se fermait à cause du Covid. Les procédures devaient se faire rapidement vu qu'on partait avec un visa et vu le laps de temps qui nous était accordé à cause du Covid. C'était compliqué.

» (Eveline, Camerounaise, Ancienne étudiante, 29 ans)

”

Depuis notre interview, Eveline a décidée de rentrer dans son pays natal car sa situation ne s'est pas amélioré. Pourtant, le retour au pays est souvent considéré comme une défaite, comme un dernier recours impossible. Beaucoup d'entre elles, y compris les travailleuses, préfèrent risquer leurs vies dans la mer que vivre en Tunisie dans la souffrance ou pire encore retourner au pays dans ces conditions. Ces chamboulements ont un impact psychologique qui s'additionne à la détresse dans laquelle elles peuvent vivre au quotidien.

5.2. DIFFICULTÉS D'ACCÈS À L'EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL PÉNIBLES

En juin 2020 le confinement obligatoire a pris fin, même si différentes mesures ont été imposées pendant plus d'un an et demi : des couvre-feux avec des horaires allant de 18h du soir à minuit à certains moments : la fermeture des frontières régionales, la restriction d'entrée dans certains endroits, les mesures sanitaires tel que l'exigence de porter des masques. Ces nouvelles mesures ainsi que la situation précaire que vivait une majeure partie de la population après trois mois de pression économique a rendu difficile la réintroduction des femmes migrantes sur le marché du travail :

“ *« Les gens ont moins de pouvoir d'achat. Après le confinement, j'ai repris le travail mais difficilement parce que la majeure partie des maisons où je travaille beaucoup étaient rentrés car ils étaient des expatriés donc ça a mis un peu de temps petit à petit jusqu'à ce qu'ils reviennent. Ça tombait en été, juin 2020, et cet été il n'y a pas eu beaucoup de travail »* (Agathe, Ivoirienne, aide-ménagère, 39 ans)

”

Au-delà de l'impact économique, les femmes migrantes ont remarqué l'influence des craintes des employeur.se.s par rapport à la situation sanitaire :

“ *« Je pense qu'après le Covid ça a été beaucoup plus compliqué de trouver un travail parce que les gens avaient peur. Lorsque tu vas pour demander un travail, on dit que nous, les noirs, nous avons apporté le Corona en Tunisie. »* (Natacha, Ivoirienne, aide-ménagère, 32 ans)

”



« Je ne sais pas si le racisme a augmenté ou pas avec le Corona mais on continue de vivre autant de racisme. Pour eux c'est nous qui avons apporté le Corona en Tunisie. C'est devenu terrible à mon travail au point où ma patronne m'appelait Corona lorsqu'elle et moi nous nous croisions dans une pièce de la maison elle se cachait rapidement les narines comme si j'avais le Corona. Pour moi, je pense que rien n'a vraiment changé avec le Corona et rien ne s'est arrangé non plus. » (Gisèle, Ivoirienne, aide-ménagère, 32 ans)

La peur de la Covid-19 a attisée la xénophobie et les comportements racistes chez la population tunisienne au même titre que dans beaucoup d'autres pays : « À l'heure du COVID-19, la relecture des récits de peste anciens sensibilise le lecteur à des analogies : la peur apparaît aisément transmutable en violence, la peur de complots dont la rumeur diffuse dans l'opinion, hors de toute preuve tangible, et peu susceptible d'être calmée par une pédagogie adaptée de la communication. Force est de reconnaître une récurrence de l'invention et de la haine dans des théories du complot à propos du COVID-19 »⁷⁵. Au-delà de théories du complot autour de l'origine de la Covid-19, nous avons constaté également la prééminence des stéréotypes autour des personnes migrantes et des comportements racistes : « Dans l'ensemble, après le Corona c'était vraiment difficile de trouver du travail, les gens avaient peur des femmes noires parce qu'ils se disent que les noirs ne sont pas propres. Même dans le bus quand tu es assis il y a de la place à côté de toi mais certains préfèrent ne pas s'asseoir. » (Céline, Ivoirienne, aide-ménagère, 40 ans)

Les exigences ont également augmenté pour accéder à l'emploi, les employeur.se.s demandent aux femmes des test covid-19 récurrents ainsi que l'usage continu de masques pour travailler :

“ « Je pense que les gens avaient peur de nous appeler pour travailler chez eux et d'autres maisons exigeaient des bavettes et des tests de Covid, ça dépendait. Moi, personnellement on ne m'a pas imposé de vaccin, juste de mettre la bavette lorsqu'ils sont là mais tant qu'ils sont à la maison je dois mettre la bavette » (Agathe, Ivoirienne, aide-ménagère, 39 ans) « Lorsque les choses se sont un peu calmées, j'ai pu trouver un boulot où on m'obligeait à porter le cache-nez pour travailler et moi à la base je suis asthmatique, donc j'ai piqué parfois des crises dû à tout ça. Il fallait faire constamment des tests pour être sûre qu'on n'a pas attrapé Corona entre-temps. La ”

⁷⁵ Anne-Marie Moulin, « Mourir de peur ? Rétrospective au temps du COVID-19 », Med Sci, Paris, 36 6-7, 2020, pp. 647-650

dame chez qui je travaillais exigeait un nouveau test chaque semaine. Heureusement payé par elle » (Israëla, Ivoirienne, aide-ménagère, 30 ans)

Plusieurs femmes ont abordé la difficulté d'effectuer le nettoyage avec des masques. De plus il leur était parfois difficile d'accéder à ces demandes sans l'appui économique, voire sans aide au niveau logistique pour obtenir ces services :

« D'autres employeur demandaient de confirmer qu'on n'a pas le Covid. Or en ce moment le test n'était disponible que pour certaines personnes notamment les Tunisiens, sinon tu ne travailles pas. Et même quand tu trouves du travail tu dois toujours être en bavette pour travailler même après avoir présenté ton test, tout en sachant que travailler avec une bavette n'est vraiment pas évident et ça c'était dans le cas de ma patronne qui était très mais vraiment très très stricte avec tout cela » (Céline, Ivoirienne, aide-ménagère, 40 ans)

Pourtant l'accès aux masques et aux tests n'était pas accessible aux femmes migrantes qui se voyaient refuser l'achat de masques dans les pharmacies ou n'avaient pas les moyens d'effectuer des tests récurrents, vu le prix (entre 35 dinars et 45 en fonction de la période) et vu la disponibilité réduite. Camille, par exemple, n'a pas pu obtenir des masques par ses propres moyens, donc son employeuse les mettait à sa disposition :

« Au début du Covid, j'allais en pharmacie pour acheter des bavettes mais on ne m'en vendait pas.

L'accès au vaccin pour la population migrante.



La population migrante a été incluse dans la stratégie de vaccination tunisienne, dès les premiers schémas de priorisation de la population. Mais dans les faits, la population migrantes a eu accès à la vaccination au même titre que les tunisiens, non-inclus dans les listes prioritaires.

Malgré les doutes sur les effets secondaires du vaccin, beaucoup de migrantes ont été contraintes à se vacciner pour avoir accès à l'emploi, car demandé par les employeurs : *« Moi je me suis vaccinée pendant le Corona j'ai pris les deux doses Et c'était une décision personnelle j'avais quand même des appréhensions en ce qui concerne le vaccin au vu de toutes les vidéos qui circulait le concernant. »*

(Marie, Ivoirienne, aide-ménagère, 27 ans).

Puis l'obligation du pass vaccinal a été également un point d'inflexion pour que les migrant.e.s se fassent vacciner.

L'état tunisien a rendu obligatoire le pass vaccinal pour accéder aux services publics ce qui a produit un pic de vaccination à l'approche de la date d'entrée en vigueur :

Nous nous sommes fait vacciner ici en Tunisie parce que sans le pass, nous ne pouvions pas avoir accès au campus et c'était la période des examens donc obligé de le faire » (Eveline, Camerounaise, Ancienne étudiante, 29 ans)

En même temps je voyais des Tunisiens sortir avec des stocks de bavettes mais-moi, on a refusé de me vendre. Moi à l'époque c'est ma patronne qui achetait des cartons de bavette pour moi. » (Camille, Ivoirienne, serveuse, 29 ans) Lorsque le vaccin a été rendu disponible à toutes les couches de la population, les migrantes devaient prouver leur vaccination pour travailler au sein des foyers. « Donc, trouver du travail était compliqué parce que tout le monde demandait à ce qu'on ait un certificat de vaccination pour attester qu'effectivement on est vacciné d'une part. Ma patronne est beaucoup maniaque au point où j'ai deux chaussures, une lorsque que je travaille et que je suis dans la maison et une autre pour aller dans ma chambre et moi vu que je ne suis pas habituée à changer de chaussures pour aller d'un espace à un autre de la maison, alors j'oublie de changer de chaussures. Elle me crie dessus » (Céline, Ivoirienne, aide-ménagère, 40 ans)

Eveline a été licenciée en raison de son refus d'effectuer le vaccin :

“ *« J'ai fait le ménage chez une dame où je bossais trois fois par semaines. À un moment elle m'a demandé d'arrêter le travail et de ne plus venir si je n'ai pas le vaccin. Vu qu'à cette période je n'avais pas encore fait mon vaccin, j'ai donc arrêté le boulot. Je n'avais pas en tête de me faire vacciner. En cette période pour trouver du travail c'était vraiment compliqué. J'ai fait près de 3 à 4 mois sans travailler. Avant pour trouver du travail il y'avait Africa Market pour les annonces mais là plus rien. C'était vers Novembre, Décembre 2021 et moi je ne voulais pas faire de travail « couchante » je préférais « monter descendre », même les restaurants n'employaient pas parce qu'il n'y avait pas de clients et qu'il était interdit de s'asseoir dans les cafés. » (Eveline, Camerounaise, Ancienne étudiante, 29 ans)* ”

Alors que dans le secteur de l'aide-ménager les migrantes ont pu, tant bien que mal retrouver de l'emploi si elles se conformaient aux exigences, le secteur de la restauration est restée inaccessible durant une plus longue période. Les restrictions sanitaires empêchaient l'ouverture normale des cafés en priorisant les services à emporter entraînant une réduction du personnel. De plus le service étant à emporter les boissons étaient servies dans des gobelets en papier ou plastique ce qui a impliqué une réduction de l'affectation du personnel migrant aux plonges, etc.

“ *« Pendant le Covid les salaires n'étaient pas comme maintenant, tu pouvais être payé 400dt par mois de travail. Dans le café ils vous disent que c'est à cause du covid, de l'absence de clients et que quand le covid va passer on sera bien payé alors que main-*

tenant nous sommes à 550dt - 700dt, ça dépend des employeurs. Moi, je travaille au Lac mais heureusement il n'y a personne au pays qui dépend de moi. Dans les restaurants il fallait nettoyer plus, mais les salaires eux diminuaient. Moi je travaillais de 8h à 20h pour 550dt dans un café, chaque jour sans jour de repos. Donc j'avais plus de vie que le boulot. » (Eveline, Camerounaise, Ancienne étudiante, 29 ans)



Comme l'explique Eveline, les migrantes travaillant dans la restauration ont été contraintes d'accepter des salaires inférieurs à ceux qui se pratiquaient avant la pandémie. Pourtant, la charge de travail avait considérablement augmenté en raison des mesures de nettoyage à mettre en place pour respecter les mesures sanitaires.

5.3. « LES DAMNÉES DU JAVEL » : L'IMPACT DE LA « SUR-DÉSINFECTION » ANTI-COVID

L'eau de javel, cette grande alliée du nettoyage et de la désinfection, est devenue le calvaire des migrantes, confrontées à la surutilisation de ce produit au quotidien à cause de la nécessité de la sur-désinfection pour éviter les contagions par les surfaces. Toutes les femmes pointent cette question comme une des problématiques majeures auxquelles elles sont exposées depuis le début de la pandémie. Les personnes travaillant dans le nettoyage sont exposées à plusieurs aléas de santé liées à la charge de travail très forte, l'usage de produits chimiques ainsi que l'absence de conditions de repos et de nutrition adéquates. L'ouvrage d'Anne Thébaud-Mony, « Travailler peut nuire gravement à votre santé » aborde ce problème de santé publique, souvent oublié, qui pourtant met des vies en danger au quotidien. Il s'agit selon l'auteure d'un « phénomène de normalisation ou de banalisation de la mise en danger des travailleurs ». Plusieurs conséquences résultent de ces conditions de travail imposées par l'ère COVID-19, sur le long-terme, notamment l'usage de ces produits, et l'association de plusieurs types de produits nettoyants (décapants, détergents, etc.) qui peuvent entraîner une irritation de la peau, des yeux et du système respiratoire mais aussi, en cas d'expositions répétées, des problèmes neurologiques : « Des études ont mis en évidence un lien entre une apparition ou l'aggravation de l'asthme et l'utilisation de l'ammoniac, de l'eau de javel, et de produits de nettoyage notamment en sprays »⁷⁶, selon Nicole Le Moual, spécialiste de la santé respiratoire et environnementale.

⁷⁶ <https://basta.media/Menace-chimique-pour-les-salarie-e>



5.3.1. CONDITIONS DE TRAVAIL INSUPPORTABLES

Loin des questionnements autour de la santé des employé.e.s, en Tunisie la Covid-19 a largement imposée l'usage sans mesure des produits nettoyants, fortement contaminants pour l'environnement et dangereux pour la santé des utilisatrices régulières. La charge de travail a également augmenté au même titre que les exigences des employeurs. Marie, par exemple, se plaint de la charge de travail et du contrôle extrême de son employeur :

“ « Les employeurs sont difficiles ! Dans le sens où ils te prennent la tête, ils te donnent plus de travail que ce que tu dois faire, ils sont toujours sur ton dos à te harceler de faire ceci ou cela. Moi je suis habituée à prendre mon temps et bien faire les choses, je gardais un enfant et je faisais le ménage, c'était beaucoup pour moi donc je n'ai pas duré là-bas et j'ai arrêté après un mois de travail. Concernant les salaires moi personnellement c'était 500 ou 400 dinars. Chez les tunisiens je travaille six jours par semaine je me reposais uniquement le dimanche. » (Marie, Ivoirienne, aide-ménagère, 27 ans)

Marie travaille actuellement pour un employeur étranger, avec un salaire de 800 dinars et elle effectue uniquement le nettoyage quotidien, de lundi à vendredi. Avant de trouver cet emploi, elle a testé plusieurs maisons où certains comportements choquants étaient totalement normalisés :

“ « Les personnes chez qui je travaillais avant n'était pas des bonnes personnes quand tu arrivais chez eux pour travailler, ils mouillent un torchon avec de l'eau de javel, ils te demandent de te laver les mains avec avant de rentrer en sachant que l'eau de javel abîme les mains !! ils refusaient qu'on utilise le gel désinfectant !!! Donc pour moi quand c'est comme ça, je ne dure pas dans ce genre de travail, je prends ma paye et je m'en vais. » (Marie, Ivoirienne, aide-ménagère, 27 ans)

Gisèle, de son côté a eu du mal à retrouver du travail après la covid, elle a dû accepter des conditions de travail très difficiles pour des raisons économiques ce qui a eu des conséquences graves sur sa santé :

“ « Je travaillais de lundi à lundi, je n'avais pas de jours de repos à part quelques jours où elle me laissait le dimanche. Elle abusait de l'utilisation de la javel dans tout et pour tout ! Au sol, dans les vêtements, dans les assiettes dans tout au point où ça m'a abîmé les doigts il n'y avait pas de gants. » (Gisèle, Ivoirienne, aide-ménagère, 32 ans)

Ses mains sont parsemées de tâches blanchâtres dues à la corrosion des produits qu'elle utilisait au quotidien. Céline a vécu la même expérience chez son employeuse qui lui imposait le nettoyage avec des quantités déraisonnables de javel.

“ « Dans les foyers les travaux ont un peu augmenté parce qu'à chaque fois il faut nettoyer, il faut mettre de la javel pour le nettoyage. Moi je travaillais chez une femme pendant le Corona et c'est elle qui s'occupait de mettre l'eau pour la vaisselle, et dans cette eau, elle y mettait beaucoup - mais vraiment beaucoup de javel ! Au point où quand tu plonges ta main dans l'eau tu le sens vraiment au toucher qu'il y a de la javel et même l'odeur te le prouve. » (Céline, Ivoirienne, aide-ménagère, 40 ans) ”

Tout comme Natacha qui porte également les traces de l'usage quotidien de la javel sur ses mains, mais aussi sur ses pieds, en raison des demandes extravagantes de son employeuse, qui lui interdit de porter des sandales pour nettoyer le sol avec de la javel.

“ « J'ai eu beaucoup de mal à trouver un travail j'ai fait environ deux ou trois mois sans travailler puis j'ai travaillé chez une diplomate qui m'a fatiguée avec la javel. J'ai fait environ quatre à cinq mois avec elle, puis j'ai décidé d'arrêter. Là où je travaillais, la bouteille de javel ne fait pas plus de trois jours ! Parce que pour faire quoi que ce soit il faut laver les mains avec de la javel, pour nettoyer quoi que ce soit il faut utiliser de la javel et tout cela sans gant, ce qui m'a abîmé énormément les mains ! Elle en versait aussi au sol quand je devais le laver et vu que chez elle on ne marche pas avec les babouches dans la maison... ben, j'ai marché pieds nus sur de la javel ce qui m'a aussi abîmé les pieds ! Dès lors qu'elle m'a donné la moitié de mon salaire je l'ai pris et j'ai arrêté le travail. » (Natacha, Ivoirienne, aide-ménagère, 32 ans) ”

Dans le contexte post-confinement, face à la pression économique de la crise, les migrantes ont mis de côté leur santé pour pouvoir subvenir à leurs besoins malgré ces conditions. Au même titre qu'en Tunisie, la situation de nécessité est repérée comme un élément majeur de vulnérabilité qui pousse les femmes à accepter ces conditions. Selon Denis Grégoire, de l'institut syndical européen « La question de la santé au travail n'est pas leur première préoccupation. Souvent, les personnes qui travaillent-là n'ont pas le choix. Elles ne peuvent pas s'offrir le luxe d'être trop regardantes sur leurs conditions de travail. Même sur les troubles musculosquelettiques, elles ne se plaignent pas. Alors que les souffrances sont, en général, déjà là. »⁷⁷

⁷⁷ <https://basta.media/Menace-chimique-pour-les-salarie-e>

Agathe a également remarqué que la Covid a certainement impacté leurs conditions de travail et elle a constaté que la pression est majeure vu la concurrence entre les ménagères à la recherche d'emploi après des mois sans revenus :

“ *« C'est vrai qu'ils exigeaient de mettre de la javel et beaucoup de produit pour nettoyer la maison mais ce n'était jamais en excès même si c'est pas bon pour la santé. Donc, il fallait juste nettoyer la maison à fond et bien parce que lorsque tu terminais, ils vérifiaient et c'est la qualité de ton travail qui détermine si plus tard on va t'appeler encore ou pas. »* (Agathe, Ivoirienne, aide-ménagère, 39 ans) ”

La précarité de l'emploi pour les migrantes a fortement augmenté depuis le début de la pandémie et leurs statuts illégaux ne leur permettent pas de revendications sociales. Les techniques les plus largement utilisées par ces femmes sont le changement récurrent d'employeur ou la combinaison de plusieurs employeurs. Tout en étant attentives à ne jamais laisser paraître leur intention de partir pour s'assurer qu'elles toucheront leur salaire à la fin du mois. Les manquements au paiement du salaire sont très communs dans le monde de l'emploi précaire, et les migrantes n'ont pas beaucoup de ressources pour pallier ces contraintes. Le récit qu'elles en font est marqué souvent par la même conduite. Quand les femmes demandent leur dû, les employeurs ignorent leur demande, les menacent d'appeler la police ou, pire encore, les agressent afin qu'elles quittent les lieux. La démarche est tellement répandue que les associations venant en aide aux migrant.e.s ont décidé d'intervenir pour aider les femmes à récupérer leur dû. Prenons l'exemple de Gisèle, ayant travaillé chez une famille tunisienne qui a dû mettre en avant son statut légal de réfugié pour avoir accès à son salaire *« Après avoir quitté le travail, je suis partie chez elle à plusieurs reprises pour récupérer ma paye mais c'était sans succès jusqu'à ce que je décide de lui montrer ma carte HCR et que j'aie les voir pour leur expliquer le problème. Donc ils ont appelé la dame et la dame m'a remis mon argent. »* (Gisèle, Ivoirienne, aide-ménagère, 32 ans)

5.3.2. LES RISQUES LIÉS AU VIRUS

Aux risques de l'usage démesuré de javel s'additionnent les risques de contamination par le virus au sein du travail par le contact rapproché avec des personnes contaminées.

“ *« Avant le Corona pour moi trouver un travail était plutôt abordable, mais depuis le Corona trouver un travail est devenu compliqué. Pendant le confinement j'étais couchante chez ma patronne, au début c'était « monté descendre », mais vu que le Corona est arrivé et qu'il ne fallait plus circuler j'ai commencé à faire couchante. En fait c'était une obligation de leur* ”

part ! Par la suite, leur enfant a eu le Covid et c'est moi qui devais m'en occuper, je devais faire sa chambre et ses habits, mais par la grâce de Dieu je n'ai pas eu le Corona. J'ai fui cette maison, je ne pouvais plus supporter cela je leur ai demandé d'envoyer l'enfant à l'hôpital pour qu'il ait des soins ils ont refusé et dit que c'est moi qui devrais m'en occuper. Au début du Corona quand je n'allais pas bien et que je me sentais un peu fatiguée et surmenée, on me demandait de ne pas venir au travail parce que j'avais le Corona et que j'allais les contaminer, donc on me demandait de rester chez moi et pendant cette période où je reste à la maison je ne suis pas payée. Mais quand son fils a eu le Corona elle refuse que j'aille chez moi, c'est moi qui dois m'occuper de son fils ! » (Gisèle, Ivoirienne, aide-ménagère, 32 ans)

”

Gisèle fait remarquer les deux poids deux mesures employés par sa patronne face au risque de contamination de la Covid-19. La personne migrante est exposée au risque sans qu'elle puisse en décider autrement, mais lorsqu'elle peut être atteinte par la maladie, non seulement il lui est interdit de travailler mais l'on n'honore pas sa paie aussi.

Christelle de son côté, s'est rendue à son lieu de travail et n'a pas été informée de la contamination des membres de la famille. Elle s'en est rendue compte par elle-même et a dû continuer de travailler jusqu'à la fin du mois pour avoir accès à son salaire, malgré la malveillance des employeurs qui ne l'ont pas prévenue, ni même lui avoir demandé si elle acceptait le travail dans ces conditions.

“ *« Il y a plusieurs de mes employeurs qui ont eu le Corona et je continue à aller travailler. Je n'avais pas forcément peur d'être contaminée. Bon c'est vrai qu'il faut dire qu'au début ils ne me l'ont pas dit, c'est plus tard que j'ai percuté parce que tout le monde portait des bavettes. Ils ont voulu me cacher leur état donc j'ai commencé à mettre ma bavette à l'intérieur. J'ai fini le mois dans cette maison et j'ai arrêté ».* (Cristelle, Ivoirienne, aide-ménagère, 35 ans)

”

D'autres employeurs ont non seulement prévenu de la contamination, mais aussi veiller à éviter tout risque d'infection pour la personne qui fait le nettoyage. Isabelle, a été épargnée des comportements illicites et malveillants des employeurs :

“ *« La patronne chez qui j'ai travaillé a attrapé le Corona, sa maman, son fils, son mari... mais moi non. C'est vrai que certains Tunisiens sont racistes, mais cette dame n'était pas vraiment méchante avec moi ! Lorsqu'elle a eu le Covid elle m'a demandé de rester chez moi parce qu'il ne fallait pas que je l'attrape vu que j'ai aussi un enfant, donc elle m'a dit de rester chez moi et lorsqu'elle ira mieux qu'elle m'appellerait ce*



que je fis. Mais constamment je l'appelais pour savoir si son état de santé allait mieux et pour savoir si je pouvais venir. Elle me disait toujours non parce qu'elle n'allait pas mieux et qu'il fallait qu'elle désinfecte toute la maison avant que je n'arrive. Des docteurs qui sont venus avec de gros désinfectants pour nettoyer toute la maison, toutes les chambres avant que je ne reprenne le travail avec elle. Et pendant toute cette période où j'étais chez moi et qu'ils avaient le Corona cette femme me payait mon salaire normalement, sans souci, sans couper un dinar ! Elle me payait la totalité de mon salaire. » (Isabelle, Ivoirienne, aide-ménagère, 32 ans) ”

La précarité du travail a un impact important sur la santé des femmes migrantes en Tunisie, contraintes à accepter des emplois avec des conditions insoutenables en termes de charge de travail, d'exposition aux agents chimiques et à la COVID, les femmes ne peuvent pas se permettre d'arrêter le travail tout simplement, elles doivent parfois attendre presque un mois dans ces conditions avant de pouvoir abandonner le poste. La majorité des études, partout dans le monde, montrent que les femmes, les migrants et les habitants des villes ont « été les plus durement touchés par le bilan économique et social du Covid-19. »⁷⁸. Les femmes migrantes ayant participé à l'enquête cumulent les trois facteurs de vulnérabilité, ce qui s'est traduit par des conséquences sociales – isolement, majeure exposition aux violences, discriminations, etc. – et économiques – allant de l'insécurité alimentaire, l'insécurité locative, la pauvreté, etc.

5.4. LES CONSÉQUENCES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA PANDÉMIE

Toute une panoplie de conséquences socio-économiques a été exposées par les migrantes pendant les entretiens, toutefois deux aspects ont été soulignés par l'impact que cela a eu sur leur quotidien suite à la pandémie : l'augmentation des prix, les pénuries d'aliments et la recrudescence des discriminations à leur encontre.

5.4.1. AUGMENTATION DES PRIX

L'augmentation de prix concerne premièrement les loyers et les factures des biens de première nécessité comme l'eau ou l'électricité. Marie, dans son témoignage, pointe ces augmentations mais également la pression de la part du bailleur qui la menace d'expulsion si elle n'accepte pas les nouvelles conditions :

⁷⁸ <https://www.ifrc.org/press-release/drowning-just-below-surface-new-ifrc-research-reveals-magnitude-socioeconomic-impacts>

“ « Pour moi l’une des choses qui a le plus augmenté depuis le Corona c’est l’augmentation du loyer et des factures qui sont devenus encore plus chers. Avant je payais un loyer de 180 dinars maintenant avec l’augmentation je me retrouve à payer le loyer à deux cents 20 dinars et si ça ne t’arrange pas tu n’as qu’à déménager selon ce qu’il nous dit » (Marie, Ivoirienne, aide-ménagère, 27 ans) ”

Les contrats par lesquels sont régis ces locations, sont des contrats verbaux qui ne sont pas enregistrés auprès des services étatiques, ce qui provoque des nombreuses irrégularités : absence de remboursement des garanties locatives, intrusions intempestives, contrôle des occupants de l’espace locatif, etc. À cela il faut ajouter les différentes manœuvres dolosives concernant le paiement des factures d’eau et de l’électricité⁷⁹ et l’augmentation des prix des denrées, selon Camille, « ce qui a changé depuis le Corona c’est la cherté de la vie » (Camille, Ivoirienne, serveuse, 29 ans) ou encore Marie-Claude qui affirme que : « Côté économique en Tunisie avec le Covid je trouve que les choses sont devenues quand même chères » (Marie-Claude, Camerounaise, étudiante, 22 ans). De son côté, Agathe met en avant l’impact de ces augmentations dans la vie quotidienne des migrantes : « Je pense que ce qui a changé depuis le Corona c’est la cherté de la vie du coup on est obligé de réduire nos loisirs et plaisirs et désirs. Avant on invitait nos copines à la maison prendre un café ou manger tout simplement, maintenant on doit même cotiser pour pouvoir recevoir à la maison. » (Agathe, Ivoirienne, aide-ménagère, 39 ans)

Marie rebondit également sur l’augmentation des prix en ajoutant qu’elle a constaté une différence substantielle entre les prix proposés aux tunisien.ne.s et ceux qu’on leur impose :

“ « Je trouve que le prix des choses a augmenté en Tunisie mais cette augmentation est pire pour les subsahariens, parce que lors ce que tu vas dans les petites boutiques tu as un prix différent des Tunisiens dans le sens ou si un article coûte deux dinars on te le vend à deux dinars et demi. Par exemple le riz vu qu’on en trouve pas énormément en ce moment et que nous on en consomme beaucoup. » (Marie, Ivoirienne, aide-ménagère, Marie) ”

Les pénuries d’aliments de base ont certainement marqué la période pandémique, de la disparition des rayons des supermarchés des denrées comme la farine, le sucre ou le pain pendant le confinement jusqu’aux pénuries de riz, de semoule qui touchent le pays depuis plusieurs mois. Les migrantes se voient refuser l’achat de certains produits, comme le riz ou le sucre :

⁷⁹ Marta Luceno Moreno, « Violences qui migrent avec les femmes », UNFPA, 2022

« Une fois je suis allée au supermarché pour acheter du sucre pendant le Covid lorsqu'on était confiné donc j'arrive au supermarché je prends un paquet de sucre et je vais à la caisse payer mais le caissier arrache le sucre et décidé de ne pas me le vendre C'est un monsieur Tunisien qui a payé un paquet de sucre pour venir me le donner lorsque j'étais dehors. Selon moi c'est qui a changé depuis le Corona c'est la cherté de la vie, pas de travail. » (Camille, Ivoirienne, serveuse, 29 ans)

D'autres femmes racontent que les vendeurs les accusent même d'avoir provoqué les pénuries de riz et de semoule car « elles mangent trop ! ». Les migrant.e.s sont accusées d'apporter non seulement la pénurie des denrées mais aussi la diminution d'opportunités d'emploi.

« Mais maintenant que la situation s'est un peu stabilisée et que le Corona sévit moins, trouver le travail est toujours autant difficile parce que certains Tunisiens ne veulent pas de nous ici parce que selon leurs dires c'est à cause de nous qu'eux ne gagnent pas de travail. Ils nous agressent beaucoup dans les rues. Non, ce n'est pas facile mais on fait avec. » (Isabelle, Ivoirienne, aide-ménagère, 32 ans)

5.4.2. AUGMENTATION DES DISCRIMINATIONS

Stigmatisations, discriminations, racisme et violences diverses ont parsemée le vécu de ces femmes migrantes pendant les deux dernières années. Le racisme, selon elles, a augmenté au même titre que les difficultés économiques.

« Je trouve que le racisme aussi a augmenté avec la pandémie, quelques fois j'ai eu à être victime de racisme au niveau des taxis. Genre je stoppe un taxi la première, puis je vois d'autres dames Tunisiennes qui viennent et l'avancent des paroles au chauffeur du genre tu crois que l'Africaine va te payer 100Dt ? Le mec les prend en me laissant ! Une autre fois, c'était dans un taxi Bolt il a été percuté par une moto et le chauffeur a commencé à m'insulter en disant que je porte malheur et des trucs comme ça alors que ce n'est pas de ma faute donc j'ai demandé à descendre du véhicule et je suis partie. Une fois j'étais au supermarché AZIZA avant moi il y'avait deux Tunisiens qui entraient dans le magasin devant, moi je n'avais pas de bavette, et j'en était consciente, mais eux non plus, ils n'en avaient pas. Par contre on les a laissés entrer et moi, on m'a refusé l'accès. Une autre fois c'était à la pharmacie je parlais avec la dame de l'accueil pour avoir des infos elle me répondait à peine mais aux autres

Tunisiens elle était toute souriante et parlait bien. » (Marie-Claude, Camerounaise, étudiante, 22 ans)

En l'espace de quelques mois, Marie-Claude, a souffert de plusieurs expériences de discrimination et racisme dans les transports publics, connus par les migrantes comme des véritables lieux de racisme et de violence quotidienne. Pour Marie, les comportements racistes sont ancrés au quotidien des migrantes en Tunisie : *« Concernant le racisme en Tunisie depuis le Corona ça a augmenté, c'est toujours là, parce que certains Tunisiens lorsqu'ils te voient dans les file d'attente ils te disent toi Africain pousse là-bas, et dans le bus aussi. » (Marie, Ivoirienne, aide-ménagère, 27 ans)*

Agathe a même été violentée par un conducteur car elle a refusé de donner sa place à une Tunisienne :

“ *« Je trouve que le racisme sévit toujours en Tunisie. Dernièrement, j'étais dans le bus pour rentrer donc je suis arrivée je me suis assise dans le bus et des Tunisiennes sont arrivées par la suite, le mec qui conduit m'a demandé d'aller m'asseoir au fond j'ai refusé en lui disant non que moi je m'assois ici ! Il me disait d'aller au fond et il n'est pas possible de s'asseoir là-bas puis ils ont commencé à me mettre la pression ! Ils ont commencé à m'insulter jusqu'à ce que j'arrive à destination puis je lui ai dit qu'il était raciste, je suis descendue il avait une bouteille d'eau qu'il m'a lancée vers moi !! ça ne m'a pas touché heureusement. Une autre fois, j'attendais un taxi à côté d'une maman et son fils qui attendait aussi un taxi puis j'en ai vu un et je lève la main en premier donc il vient à notre niveau et lorsque je veux entrer il dit non que c'est la dame qui a levé la main avant donc ils ont la priorité. Je ne suis pas en train de dire que tous sont méchants parce qu'il y a de tout » (Agathe, Ivoirienne, aide-ménagère, 39 ans)* ”

Camille vit dans un quartier populaire de Gammarth et elle subit les comportements racistes et malveillants de certains enfants du quartier, et de leurs parents qui au lieu de réprimander les enfants, banalisent les agressions.

“ *« Actuellement je ne trouve pas que les gens ont changé du moins pas les comportements, au contraire ils sont devenus plus méchant je pense. Des petits-enfants qui te tapent sur les fesses quand tu passes, des arracheurs de téléphone, des personnes qui t'insultent pour rien, peu importe... ils sont toujours méchants et ils en rigolent.* ”

Par exemple dernièrement où j'habite il y a des enfants qui ont allumé des pétards et lancer dans l'autre maison et le bébé était couché au salon mais par chance deux minutes avant je l'ai porté pour le ramener dans la chambre et lorsque j'étais en train de le coucher. » (Camille, Ivoirienne, serveuse, 29 ans)

”

Eveline, étudiante camerounaise, a logé une amie tunisienne qui avait perdu son logement durant la période de la pandémie. En voulant lui venir en aide, elle lui a demandé de s'installer dans sa chambre avec elle mais le propriétaire l'a expulsé pour des raisons ségrégationnistes :

“ *« Je lui ai dit que je n'avais aucun souci avec le fait qu'elle vienne s'installer chez moi, j'avais une très grande chambre et je me suis dit que cet argent qu'elle allait économiser et pouvais lui venir en aide pour faire autre chose donc elle est venue s'installer puis un jour je ne sais pas trop ce que mon bailleur cherchait mais il est venu à l'immeuble et il a vu la tunisienne. Vu que dans l'immeuble les Tunisiens sont interdits, ça a créé un gros problème ! **Quand je suis rentrée de l'école il m'a dit que les Tunisiens et les Africains ne restent pas ensemble et qu'il me donne jusqu'à huit heures pour sortir de sa maison. Il m'a demandé de la mettre à la porte et est resté à l'immeuble jusqu'à ce qu'elle s'en aille et après il m'a dit de ne plus jamais refaire ça que les Africains et les Tunisiens ne restent pas ensemble dans la même maison** »* (Eveline, Camerounaise, Ancienne étudiante, 29 ans)

”

De nos jours, en Tunisie, la ségrégation des populations en raison de leur origine ethnique ou de leur race est encore d'actualité, et cela en plein centre-ville de Tunis. Les discriminations et violences vécues par les femmes migrantes demeurent un fléau dans le pays, malgré l'existence de la loi 2018-50 contre les discriminations raciales, qui peine à être appliquée d'un côté et à être investie par les migrant.e.s en raison des dangers qu'ils encourent en allant porter plainte – maltraitements policiers, menaces d'expulsion, retournement de la situation à leur encontre, etc.

5.5. LE CUMUL DES FACTEURS DE PRÉCARITÉ ET DE VULNÉRABILITÉ

Malgré les limites de ce cas d'étude, en raison du nombre assez réduit de femmes, leurs récits nous permettent d'en tirer quand même certaines conclusions sur l'impact de la pandémie sur une population qui vit des réalités particulières, notamment une précarité socio-économique qui loin d'être exclusive dans le contexte tunisien, se manifeste différemment et s'enracine à d'autres facteurs de précarisation et de vulnérabilité. Entendons-nous sur ce qu'on considère des facteurs de précarisation et de vulnérabilité, en termes de ce que décrit la Commission d'Ontario (CDO ;

2012) : « Le travail précaire est caractérisé par l'instabilité des emplois, l'absence d'avantages sociaux, les bas salaires et le degré de contrôle exercé sur le processus. Ce travail comporte peut-être aussi plus de risques d'accident. [...] Il est important de comprendre que la « vulnérabilité » ne fait pas référence aux travailleurs eux-mêmes, mais à la situation à laquelle ils sont confrontés parce qu'ils exercent un travail précaire et à cause d'autres désavantages liés au sexe, à l'immigration, à la race et à d'autres caractéristiques. [...] Le travail précaire a une incidence sur des aspects de la vie des travailleurs vulnérables qui sont sans rapport avec l'emploi lui-même. Ce travail mène à un risque accru d'accidents et de maladie, de stress et de défis en matière d'accès à des soins médicaux ». ⁸⁰

En suivant le schéma proposé par Rogers⁸¹ des quatre dimensions de la précarité, nous pouvons dire que ces dimensions se manifestent dans les parcours professionnels des femmes migrantes :

- *La précarité du lien d'emploi* : « se manifeste par l'incertitude quant à la durée, l'intensité et la récurrence de l'embauche. »⁸² La précarité du lien d'emploi des femmes migrantes se caractérise par des emplois temporaires qui ne sont pas régis par la loi tunisienne et soumis à une incertitude totale en termes de horaires, conditions d'emploi, paiements, etc.
- *La précarité professionnelle* « fait référence aux protections inefficaces envers les travailleurs (l'accès à l'indemnisation de revenu en cas de lésion professionnelle, à l'assurance-chômage en cas de licenciement et aux services des plaintes pour dénoncer les pratiques discriminatoires), que les travailleurs associent à la non-reconnaissance de leurs acquis »⁸³. Dans le contexte du travail ménager et de la restauration les femmes migrantes n'ont aucun droit à l'indemnisation en cas de maladie, ni de dénonciation face aux discriminations et pas de compensation économiques en cas de licenciement.

⁸⁰ **Stephanie Premji, Katherine Lippel et Karen Messing**, « « On travaille à la seconde ! » Rémunération à la pièce et santé et sécurité du travail dans une perspective qui tient compte de l'ethnicité et du genre », *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé* [En ligne], 10-1 | 2008, mis en ligne le 01 mai 2008, consulté le 01 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/pistes/2181> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/pistes.2181>

⁸¹ Rogers J. (1989), « Precarious work in Western Europe: The state of the debate », dans Rogers G. & J. Rogers (dir.), *Precarious jobs in labour market regulation: The growth of atypical employment in Western Europe*, Brussels, International Institute for Labour Studies/Free University of Brussels.

⁸² **Sylvie Gravel, Katherine Lippel, Daniel Vergara, Jessica Dubé, Jean-François Ducharme et Gabrielle Legendre**, « Adapter les mesures préventives de santé et de sécurité pour les travailleurs qui cumulent des précarités : les obligations d'équité », *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé* [En ligne], 19-2 | 2017, mis en ligne le 01 janvier 2017, consulté le 01 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/pistes/5165> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/pistes.5165>

⁸³ Ibid

- La *précarité économique* « s'apparente au faible contrôle des individus et de leurs collègues sur leurs conditions de travail, de revenus et des heures travaillées et l'insuffisance des revenus »⁸⁴. Comme nous l'avons largement fait remarquer dans l'étude les femmes ont des conditions de travail souvent très difficiles, voir dangereuses pour leur santé, et les revenus ne leur permettent pas de faire face à leurs dépenses.
- La *précarité de statut* « est étroitement liée au contexte migratoire, aux parcours incertains ou impossibles d'insertion sociale et professionnelle, parcours pouvant nuire à l'obtention

de la résidence permanente. »⁸⁵. Le contexte légal tunisien, rends presque « impossible » l'intégration par le travail des femmes migrantes.

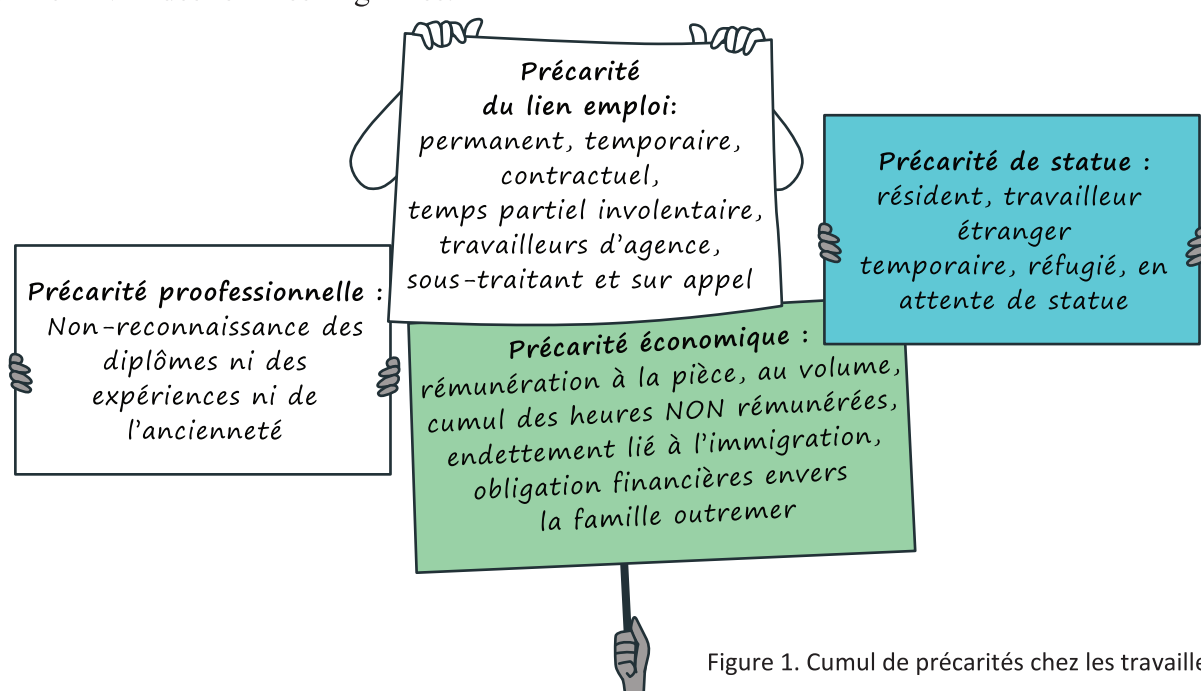


Figure 1. Cumul de précarités chez les travailleurs

À ces facteurs de précarité liés à l'emploi il faudrait ajouter les facteurs de vulnérabilité propres à cette catégorie de personnes. Le facteur de vulnérabilité lié au genre et à la racialisation nous semble un point fondamental à mettre en avant en intersectionnalité avec d'autres facteurs aussi récurrents dans la population de femmes migrantes : le statut de mère célibataire, les discriminations à l'emploi en raison de la maternité, les risques de traite, l'exposition aux violences de genre, etc.

⁸⁴ Ibid

⁸⁵ Sylvie Gravel, Katherine Lippel, Daniel Vergara, Jessica Dubé, Jean-François Ducharme et Gabrielle Legendre, « Adapter les mesures préventives de santé et de sécurité pour les travailleurs qui cumulent des précarités : les obligations d'équité », *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé* [En ligne], 19-2 | 2017, mis en ligne le 01 janvier 2017, consulté le 01 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/pistes/5165> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/pistes.5165>

L'addition de ces facteurs de précarité et de vulnérabilité aux nouvelles conditions de travail liées à la sur-désinfection, et des conditions socio-économiques du pays constitue une bombe à retardement sur la santé physique et mentales des femmes migrantes. L'insécurité locative et économique ainsi que l'augmentation de la xénophobie et du racisme ont un impact réel sur la vie des femmes migrantes qui sont de plus en plus nombreuses à considérer qu'un futur en Tunisie est impossible dans ces conditions et prennent des risques pour continuer leur chemin. Cela, malgré qu'une bonne partie est installée depuis plusieurs années, et comptait y demeurer encore.

6. CONCLUSION

La pandémie a produit, sans exception, un choc économique chez les femmes vivant en Tunisie, qu'il s'agisse des femmes travaillant dans le secteur formel – privé ou public –, dans le secteur informel ou celles consacrées entièrement au travail ménager et du *care* à titre gracieux, les dites « femmes au foyer ». Certainement, l'impact socio-économique n'est pas semblable en fonction des différentes catégories, par contre le constat économique et sociale principale est l'incidence des conséquences négatives sur le travail des femmes, quoi qu'il soit. Toutes ont subi la démultiplication des charges liée au confinement : elles sont devenues maitresses – pour les enfants suivant des cours à distance et des nounous pour ceux en bas-âge – cuisinières, soignantes, ménagères à temps plein... en plus de travailleuses à distance pour celles en télétravail. Le confinement a donné suite à d'autres effets négatifs : une majeure perte d'emploi – avec des taux de chômage dix point au-dessous de celui des hommes en Tunisie ; une exposition plus forte à la précarité de l'emploi, à la diminution des revenus, à détérioration des conditions du travail – rappelons notamment le cas des femmes travaillant dans le secteur agricole par exemple –et à d'autres situations de vulnérabilités diverses dont un taux de pauvreté monétaire ayant augmenté de 5% depuis le début de la pandémie.

Les aides compensatoires, n'ont que très faiblement, répondu aux difficultés qui vivaient les femmes, surtout celles appartenant aux catégories les plus vulnérables. En effet, les études citées constatent que les mesures économiques compensatoires ciblent plutôt les employés du secteur privé formel, affectés par le confinement, mais moins exposée au risque de tomber sous le seuil de pauvreté, en comparaison avec d'autres catégories de la population et que les femmes, plus vulnérables à la pauvreté que les hommes, n'ont pas été ciblées comme catégorie spéciale. Les femmes étant davantage présentes dans le secteur informel se sont trouvées délaissées par les aides étatiques, tentant de répondre aux plus nécessiteux.ses.

Le cas d'étude consacrée aux femmes migrantes subsahariennes en Tunisie, comprise comme une catégorie spécifique avec des multiples facteurs de précarité et de vulnérabilité demeure révélatrice de l'impact l'intersectionnalité de la race, la situation de régularité administrative et le genre lorsque les effets de la pandémie sont analysés en profondeur. Le cumul des facteurs de précarité et de vulnérabilité a affecté largement la population migrante qui a été confronté à la réduction du pouvoir d'achat, à l'imposition de contraintes alimentaires, sanitaires et locative, surtout pendant le confinement, mais également après. Certes, certains facteurs de vulnérabilité ont été uniquement amplifiées par la crise sanitaire : notamment l'instabilité locatives, les difficultés d'accès à la santé, à la justice, l'aggravation de la violence, du racisme ou encore de la xénophobie, comme le

prouvent diverses études qui ont précédemment abordé ces problématiques chez les migrant.e.s bien avant le Covid.

Alors que d'autres, notamment les facteurs de précarité dans l'emploi, semblent être spécifiquement liées à la pandémie, surtout ce qui concerne les difficultés à trouver de l'emploi après le confinement et les conditions de travail de plus en plus pesants pour la santé physique et mentale des femmes migrantes. La xénophobie et la crise économique généralisée ont joué un rôle fondamentale dans le faible accès au marché des migrantes, d'un côté les employeur.se.s peuvent avoir des préjugés sur les migrantes – porteurs du virus, peu entretenus, etc. – qui les pousse à refuser l'accès à leur foyer des personnes étrangères (ou imposent des protocoles de contrôle de la maladie et de désinfection nuisibles pour la santé des migrantes) et d'un autre côté, beaucoup d'entre eux n'avaient plus les moyens de faire recours aux services des migrantes, que ce soit dans les habitations privés ou dans les lieux public – rappelons le personnel tunisien a été favorisé à l'embauche lorsqu'il n'avait pas beaucoup de clientèle.

En ce qui concerne le durcissement des conditions de travail demeure le point central lorsque nous voulons aborder l'impact du covid sur cette population : les migrantes travaillent plus dans des conditions plus difficiles et avec un salaire inférieur à celui de l'avant-pandémie. La multiplication des récits autour de la santé physique et mentale nous semblent également un élément fondamental pour analyser l'impact socio-économique et sanitaire de la pandémie. Les femmes migrantes sont, encore plus exposées à des maladies liées à l'usage de produits toxiques et à la surcharge de travail en conséquence de la sur-désinfection des espaces fermées pour éviter les contagions. A ce risque sanitaire s'additionne également leur exposition au Covid chez leurs employeurs, lorsque l'un d'entre eux est contaminée, certaines femmes sont obligées à exercer les métiers du *care* en risquant leur santé à elles.

Les enjeux de mesurer l'impact socio-économique et sanitaire des femmes tunisiennes et des femmes migrantes en Tunisie recoupent, pour finir, des enjeux majeurs du féminisme actuel, la transversalité des luttes pour l'amélioration des conditions d'emploi des femmes dans des métiers invisibles, ou invisibilités, et la reconnaissance de la valeur de ce travail majoritairement fourni par les femmes - tunisiennes ou migrantes, salariées ou pas. Ces luttes demeurent la suite logique à diverses constatations, encore plus visibles pendant la pandémie : la répartition inégale du travail ménager, du *care*, la charge mentale ou encore le poids sur les épaules des femmes de la parentalité.

7. BIBLIOGRAPHIE

Amnesty International, Vaccins anti-covid-19 et accès à la santé dans les régions rurales de Tunisie. 2022.

ATFD, Les violences à l'encontre des femmes au temps de la Covid-19, Tunis, 2020.

Bajec, Alessandra, Tunisie : la Covid-19 accroît la vulnérabilité des femmes rurales, 2020.

BEITY, Rapport urgence Covid-19, facteur et révélateur des inégalités intersectionnelles de genre, Avril-mai-juin, 2020

Ben Said Saffar, Cyrine. Gestion sanitaire de la pandémie de Covid-19 en Tunisie : Les dessous d'un enchantement national. La Tunisie à l'épreuve du Covid-19. Friedrich Ebert Stiftung : Tunis. 2020.

Benería, Lourdes, et al. "The Study of Women and Gender in Economics" Gender, Development, and Globalization. New York : 2003.

Bouhafs, Insaf, Rapport d'analyse de données. Cas de discriminations collectés par les points anti-discrimination et l'observatoire pour la défense du droit à la différence, PAD, Tunis, 2021

Carnegie Endowment, Coronavirus reveals Tunisia's revolutionary gains for women only exists on paper, 2020.

Crenshaw, Kimberle, Demarginalizing the Intersection of Race and Sex, University of Chicago, 1989.

Cornet, Annie, « L'approche intégrée du genre dans l'élaboration des politiques socio-économiques », Regards croisés sur l'économie, n°15, 2014/2

De la Peña, Marcela, Les essentiels du genre. Genre et économie, Bruxelles, 2007.

Faroudi, Layli, Despite landmark legal protections, women continue to face gender-based violence in pandemic-era Tunisia, 2020.

Gravel, Sylvie et al., « Adapter les mesures préventives de santé et de sécurité pour les travailleurs qui cumulent des précarités : les obligations d'équité », Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé, 19-2, 2017.

Johnson, Simisola. Women deserve better : A Discussion on COVID-19 and the gendered organization in the new economy, 2021.

Kochbati, Hela, Femmes tunisiennes et confinement durant le Covid-19. 2020.

Kokas, Deeksha, et al., Impacts of COVID-19 on Household Welfare in Tunisia. IZA. 2020.

Labidi, Lilia, *The Tunisian Women Doctors Leading the Struggle Against COVID-19 : Hope for the Rise of a New Ethical Culture*. Wilson Center, Washington. 2020.

Luceño Moreno, Marta, *Impact de la Covid-19 sur les droits des minorités et des populations minorées : consultation avec la société*, Minority Rights Group International, Tunis. 2021.

Luceño Moreno, Marta, *Violences qui migrent avec les femmes*, UNFPA, 2022

Mahfoudh, Dorra et al. *Enquête nationale, Budget temps des femmes et des hommes en Tunisie*, ONFP, Tunis, 2011

Moulin, Anne-Marie « Mourir de peur ? Rétrospective au temps du COVID-19 », *Med Sci*, Paris, 36 6-7, 2020, pp. 647-650

OIT, *Enquête rapide sur la population active et l'impact de la COVID-19 en Tunisie*, 2021.

OIT, *Enquête rapide sur l'impact de la COVID-19 sur les travailleurs migrants en Tunisie*, 2021.

ONU Femmes, *Santé des femmes en Tunisie : Les défis pendant et après la Covid-19*, 2020.

PNUD, *Impact économique du Covid-19 en Tunisie*, PNUD, Tunis, 2020.

Smith, Julia et al. "More than a public health crisis: A feminist political economy analysis of COVID-19", *Global Public Health*, 2021.

Spivak, Gayatri Chakravorty "Can the Subaltern Speak ?" (les subalternes peuvent-ils/elles parler ?, *Marxism and the interpretation of Culture*, 1988

Premji, Stephanie et al., « On travaille à la seconde ! » Rémunération à la pièce et santé et sécurité du travail dans une perspective qui tient compte de l'ethnicité et du genre », *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*, 10-1, 2008

Robert, Camille et Toupin, Louise. *Travail invisible*, Montréal, 2018.

Rogers J. Gerry, *Precarious jobs in labour market regulation: The growth of atypical employment in Western Europe*, Brussels, International Institute for Labour Studies/Free, University of Brussels, 1989.

Saaidia, Oissila, *Vivre au temps du COVID-19*, Nirvana, Tunis, 2020.

Talahite, Fatiha, « Genre et théorie économique », *Regards croisés sur l'économie*. 2014/2 n°15. P.13-28.

UNICEF. *Tunisie : Impact des mesures de confinement associées à la pandémie COVID-19 sur la pauvreté*, Oxford, 2020.

7.1. SITOGRAFIE

Blaise, Lilia. Covid-19 en Tunisie : situation « catastrophique » et système de santé « effondré ». France 24 : Tunis. 2021. Disponible à l'URL : <https://www.france24.com/fr/afrique/20210709-covid-19-en-tunisie-situation-catastrophique-et-système-de-santé-effondré>

CIVICUS. TUNISIE : « La réponse officielle n'a pas pris en compte les aspects de genre de la pandémie ». 2021. Disponible à l'URL :

<https://www.civicus.org/index.php/fr/medias-ressources/actualites/entretiens/4476-tunisie-la-reponse-officielle-n-a-pas-pris-en-compte-les-aspects-de-genre-de-la-pandemie>

Euromed Rights. Tunisie: la pandémie accroît la violence faite aux femmes. 2020. Disponible à l'URL :

<https://euromedrights.org/fr/publication/tunisie-la-pandemie-accroît-la-violence-faite-aux-femmes/> Info Migrants. En Tunisie, le Covid-19 fragilise encore davantage les migrants. 2021. Disponible à l'URL : <https://www.infomigrants.net/fr/post/34152/en-tunisie-le-covid19-fragilise-encore-davantage-les-migrants>

Kokas ; Deeksha, Lopez-Acevedo et al. Quel est l'impact du Covid-19 sur les ménages tunisiens ? 2020. Disponible à l'URL : <https://blogs.worldbank.org/fr/arabvoices/how-covid-19-impacting-tunisian-households>.

MMC. 2021. The impact of COVID-19 on refugee and migrant women in Tunisia. 2021. Disponible à l'URL :

https://mixedmigration.org/wp-content/uploads/2021/04/164_impact_covid19_on_refugee_and_migrant_women_in-Tunisia.pdf

RFI. Tunisie: l'impact du Covid-19 sur les migrants. 2020. Disponible à l'URL :

<https://www.rfi.fr/fr/podcasts/20200730-tunisie-l-impact-covid-19-les-migrants-44>

TAP. Covid-19 : La Tunisie enregistre le plus fort taux de décès en Afrique et en Méditerranée orientale (OMS). 2021. <https://www.tap.info.tn/fr/Portail-Covid-FR/14202222-covid-19-la>

Terre d'Asile Tunisie. Une situation difficile pour les populations vulnérables et les migrants en Tunisie. 2022. <https://www.terre-asile-tunisie.org/index.php/38-actualites/actualites-mdm/588-consequences-de-la-pandemie-pour-les-migrants-et-initiatives-solidaires>



